

University of San Diego

Digital USD

Lettres à Jane Misme [1895-1936]

Correspondance

1930

Lettres à Jane Misme

Jane Misme

Michèle C. Magnin

University of San Diego, mmagnin@sandiego.edu

Follow this and additional works at: <https://digital.sandiego.edu/misme-lettres1>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

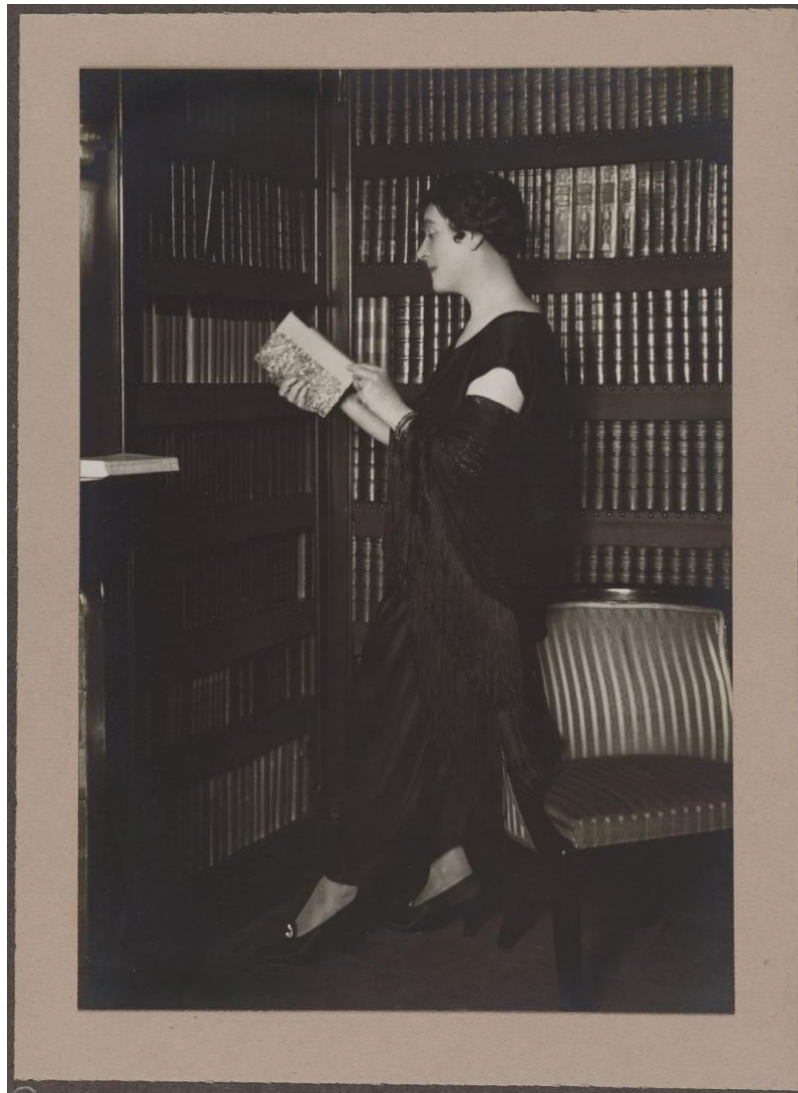
Digital USD Citation

Misme, Jane and Magnin, Michèle C., "Lettres à Jane Misme" (1930). *Lettres à Jane Misme [1895-1936]*.
1.

<https://digital.sandiego.edu/misme-lettres1/1>

This Transcription is brought to you for free and open access by the Correspondance at Digital USD. It has been accepted for inclusion in Lettres à Jane Misme [1895-1936] by an authorized administrator of Digital USD. For more information, please contact digital@sandiego.edu.

MISME, Jane -CORRESPONDANCE



LETTRES – 3 boîtes (I = A à C, II = D à O, III P à Z)

Fonds Jane Misme 091 JM

Bibliothèque Marguerite Durand

Ce dossier contient :

- La liste alphabétique des correspondants (85) dont les lettres sont transcrites, accompagnée d'un index thématique
- La transcription intégrale des lettres sélectionnées (131 pages)
- La liste complète des correspondants (181) de Jane Misme

Plus de 180 correspondants pour plus de 600 lettres... Une sélection s'imposait, d'autant plus que parfois il s'agissait de très brèves missives, d'invitations ou de remerciements pour une invitation à laquelle on pouvait ou non se rendre. Certaines sont transcrites en raison de la notoriété de l'auteur, mais la plupart ont été sélectionnées en raison de l'intérêt qu'elles présentaient quant au sujet : le plus souvent, une réaction à un article publié dans l'un des journaux auxquels Jane Misme collaborait ou dans *La Française* qu'elle dirigeait. Elles sont parfois élogieuses, offrent un soutien financier ou pratique, mais parfois aussi acrimonieuses, critiques, sarcastiques ou polémiques. Ce dossier ne contient que deux réponses de Jane Misme à ces lettres. Un autre dossier du fonds Jane Misme, intitulé « Transcription des lettres de Jane Misme » est consacré à ses lettres. Elles sont malheureusement assez peu nombreuses.

Vingt-cinq de ces correspondantes figurent dans L'indispensable *Dictionnaire des féministes – France XVIIIe – XXIe siècle* (Sous la direction de Christine Bard – PUF 2017). Leurs noms sont soulignés dans les deux index.

Bien que ces lettres soient présentées par ordre alphabétique, un premier index thématique permet de les sélectionner rapidement grâce aux liens internes. D'autres liens vous envoient vers des pages externes d'intérêt connexe.

Les dates sont indiquées dans cet index lorsqu'elles sont mentionnées dans les lettres ou si elles peuvent être déduites d'après leur contenu – mais les mentions sans l'année (par ex. : « mercredi 17 » ou « 3 juin ») sont omises.

Liste des correspondants et index thématique des lettres ou résumé sommaire

ADAM, Juliette

- 30 janvier 1911 - *Académie des femmes – George Sand – Anti-proudhonien – Proudhon*

Avril de Sainte-Croix, Eugénie (Ghénia)

- 3 janvier 1930 - *Conseil National des Femmes Françaises – Vœux – Oratrices – Séverine - Section de la Presse du Conseil National – Durand, Marguerite – Noailles, Comtesse Anna de – Weiss, Louise – Viollis, Andrée – Vogt, Blanche – Réval, Gabrielle – Vacaresco, Hélène*

BARNEY, Natalie Clifford

Carte de visite de « MISS BARNEY » - Programme tenant lieu d'invitation

BEAUDONNAT, Henriette

- 26 juin 1924 - *Termes d'adresse « Madame vs Mademoiselle »*

BERNARD, André (A)

Égalité et différences entre les sexes – Patronyme – Féministe(s) – Père inconnu

BERNÈGE, Mlle Pauline

- 14 janvier 1924 - *Réaction au départ de Jane Misme de la direction de « La Française » - Article dans « L'Œuvre »*

Ligue d'Organisation Ménagère

Travail ménager – Enseignement - Description de la Ligue d'Organisation Ménagère (En formation) - Invitation à la première réunion constitutive le samedi 14 mars 1924

BERTRAND, Gaston

- 27 mars 1916 - *Couturier/Tailleur [Lettre – avec croquis]- Couture d'une épaulière, salaire – Première Guerre Mondiale*

BLIN, J.

- 21 juin 1924 - *État civil femme – Épouse - Œuvre féminine*

BOAS de JOUVENEL, Claire

- 15 décembre 1924 - *La Bienvenue Française - Échanges intellectuels et moraux entre nations - Question féminine en France*

BONAPARTE, Princesse Marie

- 3 décembre 1907 - *« La Française » - Lalique*

BONNAURE, Mme

- 12 septembre 1925 - « L'Œuvre » - Travail des femmes - Après-guerre (Première Guerre Mondiale)

BOUVIER, Jeanne

Les Garderies dans les Écoles Primaires – Enseignement et visites de musées pour les enfants – Compréhension et paix internationale

BROUTELLES, Madame C. de

- 18 septembre 1912 - « Vie Heureuse » - Journal féministe - Journal féminin – Mode - Vie mondaine - « La Mode Pratique »

BRUCHON, Mme

- 19 février 1929 - *Entraide féminine laïque - Maison Hachette - Vrai féminisme - Algériennes*

BRUNSCHVIG, Cécile

Union Française Pour le Suffrage des Femmes - Ligue des électeurs - Classes laborieuses - Stuart Mill - Principes de l'économie politique - Progrès intellectuel - « La Française » - Féminisme – Américaines - Meeting féministe anglais – Millet, Philippe

BUREAU, Paul

- 14 avril 1921 (au sujet d'un article du 19 mars 1921) - *Journal féministe - Mode et vie mondaine - Doctrines féministes - Art du vêtement - Servitude féminine - Féminisme et progrès humain - Ligue pour le relèvement de la natalité française - « Pour la Vie » (Journal de la Ligue) - Indiscipline des mœurs - Éducation sexuelle à l'école – Berthet, Alice*

BUTUREANU, Maria C. – Institutrice roumaine

- 14 avril 1912 - *Question féminine - Auguste Comte et la femme - Émancipation économique de la femme - Femme parasite de l'homme - Religion de l'humanité - Féminisme rationnel - Devoirs sociaux - Femme ange protecteur - Femme force suprême - Positivisme compatible avec féminisme ?*

CALLIAS, Suzanne de - Femme de lettres, journaliste, dessinatrice, féministe
Hautrive, Mathilde – Femmes peintres – Grand Prix de Rome - Dujardin-Beaumetz, Rose – Poupelet, Jeanne - Debillemont-Chardon – Abbéma Louise

- 27 février [1926 ?] - *Championnat de mah-jong – Morau, Denise – Poupelet, Jasse – Sculptrice*

- 12 février [1928 ?] - *Hautrive, Mathilde - Debillemont-Chardon – André Billy – mœurs de la presse*

- 16 juin 1928 - *Raspail Juliette – Pélissier, Jean*

CHABRAN, M.

- 18 avril 1925 - « *L'Œuvre* » - *Mérite féminin* - *Le mariage* - *Sacrifice* - *Tâches ménagères* - *Travail de la femme*

CHAMPION, E.G.

- 21 avril 1915 - *Première Guerre Mondiale* - « *Le Travailleur de l'ouest* » - *Saint Nazaire* - *Femmes employées aux obus des chantiers de l'Atlantique* - *Salaire des ouvrières* - *Tourneur en usine* - *Travail de nuit* - *Congés*

CHANTEPLEURE, Guy - [pseudonyme de Jeanne-Caroline VIOLET, épouse DUSSAP]

- 6 février 1911 - *Académie féminine* - *Femmes d'élite* - *Boyer, Clémence* - *Barine, Arvède* - *Curie, Marie* - *Dufau, Hélène* - *Tinayre, Marcelle* - *Génie féminin*

CHERAMY, E. A.

- 1908 - *Souscription Stendhal* - « *La Française* » - *Président du comité Stendhal* - *Correspondance de Stendhal* - *Rodin* - *Levée de fonds pour un monument*

CHEVALLEY, L. et Marguerite

- 20 juillet 1927 - *Commission nationale de coordination des Œuvres privées s'occupant de l'Assistance aux Migrants* - *Œuvres de protection* - *Section d'Emigration du CNFF* - *Conseil International* - *Collaboration d'Œuvres* - *Assistance aux migrants* - *Protection des migrants* - *Aide Internationale aux Émigrants* - *Protection catholique de la Jeune Fille* - *Amies de la Jeune Fille* - *Protection israélite de la Jeune Fille* - *Foyer Français* - *Comité Central des Églises Protestantes* - *Comité central d'Assistance aux Émigrants israélites* - *Catheu, Mlle de* - *Chaptal, Mgr* - *Intérêts économiques, moraux et sociaux de l'émigration* - *Bureau International du Travail (BIT) Genève* - *Chevalley, Elie* -

COLIN, Ambroise

- 6 novembre 1905 - *Nolte, Mme Frédéric* - *Congrès féministe* - *Droits de famille de la femme* - *Institutions fondamentales de la France* - *Émancipation intégrale de la femme* - *Société d'Études Législatives* - *Meynial* - « *La Française* » - *Féminisme* - *Union libre* - *Socialisme* - *Anticléricalisme* - *Émancipation juridique de la femme* - *Droit civil* - *Droits politiques*

CRUPPI, Louise

Solidarité féminine - *Recherche de paternité* - *Recours légal* - *Mode et journal féministe* - *Vie sociale* - *Paris-Province* - *Réponse à invitation mondaine* - *Comtesse Gyldenstolpe* - *Œuvre sociale* - *Conseil National à Toronto* - *Enseignement scientifique pour jeunes filles* - *Coopération entreprises-écoles*

DUCLAUX, Mary

Indépendance de la femme - *Travail des femmes* - *Pomairols, Charles de*

DURAND, Marguerite

- Nombreuses lettres datées de 1902 à 1930 - « *La Fronde* » - Cessation des contrats d'emploi fixe à « *La Fronde* » – Refus de négocier les appointements – Réponse à invitation – Réponse à demande de documents – Notes autobiographiques de Marguerite Durand - Femmes décorées de la Légion d'Honneur – Collaboratrices et rédactrices de « *La Fronde* » - Boulangisme – Constans, Ernest, ministre – Financement de « *La Fronde* » – « *Minerva* » - Série de portraits des grandes figures du féminisme – Pionnières

FAURE, Maurice

Remerciements du mot de condoléances de Jane Misme et du don d'une plaquette illustrée

FÉLICE, Marguerite de

- 14 février 1925 - *Décline l'invitation à prendre la parole - Suggestions de participantes dont une brodeuse, une céramiste et Marie Laurencin*
- 11 mars 1925 - *Remercie d'une invitation*
- 12 août 1925 - *Répond à une demande d'article sur la reliure féminine – Parcours professionnel – Enseignement aux Écoles Professionnelles de la Ville de Paris – La reliure : un métier féminin – Mme Mornay – Refus de parler en public – Recommandation d'artistes : Mmes Renaudot, Salzedo, Sarradin, Ory-Robin, Massoul, Marie Laurencin*

FERRY, Mme Jules - Présidente de la Ligue Française de l'Enseignement
Réponse (et refus) à des demandes de participation à des comités et à inclusion de communiqué dans un ordre du jour – Refus de participation du comité des Dames de la Ligue de l'Enseignement à une conférence sauf à titre personnel

FINOT, Jean – Directeur de « *La Revue* »

Conseils éditoriaux et félicitations à la Directrice de « La Française » - Les femmes et la mode – Réceptions mondaines – « Féminisme en caricatures »

FOCILLON, Marguerite

- 17 juillet 1924 - *Congrès de Lyon – Waddington, Mrs. – Kergomard, Pauline – Futures rencontres*

FRANÇOIS, René

Monsieur de Jouvenel - Enquête sur le samedi anglais – « Le Matin »
- 29 janvier 1912 - *Remerciements pour une heureuse collaboration*

GARCIA, Martita

Reliure - École des Arts Décoratifs – Noulhac – « La Toison d'Or », revue - Éloge à Marie Ronsard

GOMPEL, M.

- Le 11 janvier 1918 - *Première Guerre Mondiale* - « *La Française* » du 5 janvier 1918 - *Pâtisseries* - *Antipatriotes* - *Féministes* - *Suffragiste orthodoxe* - *Droits, justice et obéissance aux lois* - *Temps de guerre* - *Annulation d'abonnement*

GRINBERG, Suzanne - Avocate à la cour

Réponse négative à une invitation

HARLOR [Jeanne-Fernande PERROT dite Thilda]

- 19 nov. 1903 - *Théâtre du Peuple* - « *L'Action* » - *Remerciements pour article élogieux sur son roman* - *Accepte projet d'enquête* - 26 février 1925 - *Projet annulé* - *Serruys, Yvonne* - *Robin, Ory* - 7 février 1929 - *Nouvelles littéraires* - *Manifestation féministe*

HARVEN, Hélène de

- 31 mars 1906 - *Conférences en Belgique* - *Les femmes dans le Nouveau Monde*

HIRSCHAUER, Charles - Conservateur de la bibliothèque de Versailles

- 10 novembre 1926 - *Remerciements pour article* - *Amis de la Bibliothèque de Versailles*

HOUANG HANG, Mme - Légation de la République Chinoise

- 13 septembre 1930 - *Demande de renseignements sur : La femme* - *La famille* - *Le suffrage des femmes* - *Le mouvement féministe français*

HUDELO - Ministère de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales

- 7 juillet 1924 - « *L'Œuvre* » - *Invitation* - *Projet de réforme*

JODRY

- 26 avril 1925 - *Réaction à un article de « L'Œuvre » du 25 mars 1925* - *La femme, ses droits, ses devoirs* - *Critique misogynne des jeunes femmes* - *Danger des cours d'hygiène gynécologique et d'éducation sexuelle* - « *Maladies intimes* » - *Syphilis* - *Virginité* - *Devoirs conjugaux* - *Accouchement difficile* - *Contre le droit de vote des femmes mariées* - *Ignorance des « boniches »* - *Mères-célibataires*

JORAN, Théodore

- 10 décembre 1908 - *M. Reinach, Salomon* - *Mme Mortier, Aurel* - « *La Française* »
7 février 1909 - *Exclusion de Joran des réunions féministes* - *Mme Avril de Sainte-Croix* - *Guerre au féminisme outrancier, immoral et révolutionnaire*

Courrier de Jane Misme - 27 octobre 1910

Mortier, M. et Mme Alfred - *procès de Joran, Théodore*

[Plainte adressée à Monsieur Misme, le 27 février 1911]

T. Joran perd son procès - *demande à M. Misme de se désolidariser de sa femme*

KERGOMARD, Pauline

- 3 octobre 1909 - *Contribution à un article – Question féministe - Refuse d'autoriser la publication de son portrait*

KRAEMER-BACH, Marcelle

Annonce de Réunion – Offre de publication de l'annonce dans « Le Parisien, Le Quotidien, Excelsior, Le Matin, Nos Loisirs, La Quinzaine, La Française »

LABBÉ, Solange

- 2 décembre 1915 - *Entreprise de confection, 12 Avenue Parmentier, Paris - Tarifs payés aux ouvrières - Exploitation des ouvrières – Salaires de famine*

Léopold-LACOUR, (Léopold et) Mary

- 11 janvier 1928 - *Comtesse de Puliga, Brada - Échange de nouvelles professionnelles et sociales*

LAMAN TRIP de BEAUFORT, Douairière

- 2 février 1929 - *Mlle Belinfante - Conseil National pour les lettres - Fondation d'un sanatorium - Conseils Nationaux - Institut de Coopération Intellectuelle - Office international de traduction - Traductions hollandaises-américaines - Witt, Augusta de « Orpheus in de Dessa » - Conflit entre race noire et blanche - Recommandations de traductrices - Nombre de femmes rédactrices et journalistes en Hollande - Congrès de Londres*

LAPARCERIE, Marie

- 27 avril 1925 - *Tribune Libre des Femmes - Idées et organisation de débats féministes : Emmanuel Bourcier – Travail des femmes et garde des enfants - Mme Marguerite Prévost : « Les Femmes doivent-elles faire de la politique ? » - Général Verraux : « Les Allemandes sont-elles pacifistes ? »*
- 28 avril 1925 - *Maître Campinchi : « De l'influence du vote des femmes dans les ménages » ou « Le droit de tuer » et présentation du livre de Marcel Prévost « Sa maîtresse et moi » - Marc Freycinet, ancien député : « L'Œuvre de Charles Oulmont »*
- 6 septembre 1925 - *Mairie du 9^e pour les séances de La Tribune des Femmes.*
- 24 mai 1926 - *Conseil National des Femmes – Réaction de l'Alliance Internationale des Femmes à la sélection d'Adèle Schreiber - Mme Brunschvicg et Mme Malaterre-Sellier*

LA TRÉMOILLE, Louis de – Député

- 12 février 1912 - *Retrait de proposition de loi (cf. articles 442, 432 et 433 du Code Civil) – M. de Castelman*

LAURENCIN, Marie

Regrette de ne pouvoir parler à une réunion.

LENOIR, Lucy

- 28 avril 1925 - *Concours d'Inspectrice du travail – Choisir un emploi relatif aux questions sociales – Journal féminin de gauche*

LESUEUR, Daniel

- 6 nov. 1905 - *Refus de solidarité et de participation matérielle.*
- 1^{er} février 1911 - *Se récuse quant à l'Académie féminine « jusqu'à plus ample informé »*

LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES

- 1^{er} décembre 1925 [Utilisé pour N° du 31 janvier 1926] - « *Minerva* », N° 15 « *Le Travail et la maternité* » - *Congrès de Clermont* - « *Allocations familiales* » nommées à tort « *sursalaire familial* » - *Règlement des Caisses de Compensation*

LOSCHI, Maria A.

- 30 Oct. 1926 - *Collaboratrices potentielles et journalistes italiennes : Amalia Guglielminetti, Margherita Sarfatti - Lina (Lina) Pietravalle - Maria Luisa Fiumi - Marinelle Lodi - Magda di Ghallent - Ada Negri - Grazia Deledda - Nino D'Aspe (Mme Rasponi) - Mme Barzilai Gentili - Mme Wanda Gorjux Bruschi - Stefania Turr - Mme Magri Magri, Ester Lombardo - Elsa Goss - Elena Fambri - Mme Pogliani Paoli - Mme Fausta Mengarini - Mme Maria Moonaci Gallenga - Mlle Netty - Olga et Corinna Modigliani - Mlle Maragliano Mori - Mlle Anna Maria Pastrovich - Contessa G. Spalletti Rasponi*
- 19 janvier 1927 - *Remercie d'un envoi de photo et bulletin – Demande d'articles (Rubrique universitaire de « L'Œuvre ») - « La Française » - Défense aux femmes d'enseigner dans les cours préparatoires à l'université – « Corriere della sera » - Avenir professionnel des femmes en Italie - Conseil National des femmes italiennes - Antiféminisme*

MARGUERITTE, Paul

- 24 octobre 1911 - *Auguste Comte – Combat féministe - Le gain des féministes sera dans l'affirmation des personnalité à travers la lutte – L'homme trop souvent égoïste*

MONOD, Sarah – Présidente, Conseil National des Femmes Françaises

- 6 mars 1909 - *Conseil National des femmes françaises – Annonce du banquet CNFF*

NAPIAS, Louise - Administration générale de l'assistance publique à paris

- 11 juillet 1911 - *Carrière de Louise Napias – École Supérieure de Pharmacie de Paris, Institut Pasteur - M. Emile Duclaux et Dr Emile Roux. Directrice de la Pharmacie du dispensaire de l'Assistance publique du 13^e arrondissement - Bureau de Bienfaisance - Épouse M. A. Chaboseau - Collaboration à « La Fronde » sous le pseudonyme de Blanche Galien - Professeur de Petite Pharmacie aux Écoles Municipales d'Infirmières de la ville de Paris de 1899 à 1909 - Secrétaire Générale du Comité des Dames de la Ligue Française de l'Enseignement.*

PAIN, Jean

- 10 février 1914 - *Brunschvicg, Cécile - Finot, Jean - Féministes et Révolution - « Rôle de la femme » « infériorité de la femme » - Travail à domicile - Mme Louise Compain - Perception de la « mission de la femme » - Système d'éducation des filles - Demande de publication d'un ouvrage en feuilleton - Brunschvicg, Léon - Correspondance de Stuart Mill et d'Auguste Comte.*

PARAF, Mathilde et Pierre

- 29 décembre 1923 - *Réaction au départ de Jane Misme à la direction de « La Française » - Œuvre brillamment réalisée - Vœux de nouvel an*

PEYREBRUNE, Georges de

Académie des femmes – Dans quel but ?

PICHON-LANDRY, Marguerite

- 25 septembre 1911 - *Regrette l'éventuelle fermeture de « La Française » - Le féminisme a besoin d'un organe central*

PONTSEVREZ, Paul de

- 2 novembre 1906 - *« La Française » - Charles Faure-Biguet, « Le Petit Caporal » - « Par le Hasard de la guerre » (Pontsevrez, P. de) - « Chroniqueur de Paris »*

PELIN, Marie - Secrétaire Générale de la Ligue Belge du droit des femmes

- 12 décembre 1905 - *Projet de journal féminin hebdomadaire - Féministes Belges - Belges peu disposés à aider les femmes engagées dans les causes humanitaires*
- 19 avril 1908 - *« La Française »*

PRÉVAULT-BECHARD, P.

- 1^{er} octobre 1925 - *Divorcée au Havre en 1911 - Féministe depuis 1912, victime de nos lois injustes – Rendre ma cause publique pour servir d'exemple – Enfants retirés à la mère – Mari irresponsable et insolvable – Femme sans recours juridique - Cour d'Appel de Rouen – Refus d'Assistance Judiciaire – Retrouve une fille mais ne revoit plus son fils*

PULIGA, Brada, Comtesse de

- 20 septembre 1912 - *Journal féministe et mode ou vie mondaine – Suffragistes - Extra-militantes - La Bruyère - Américaines et questions d'émancipation – Éléance des « leaders » américaines - La mode révélatrice de l'ambiance morale - Mode du XIXe siècle*

ROBIN, Jacques

- 19 juillet 1924 - *Mères célibataires et féminisme – Toute mère devrait prendre d'autorité le titre de Madame – Exemple d'une mère qui insiste pour se faire appeler Mademoiselle (pourquoi ?) – Une loi devrait obliger toute femme majeure à s'appeler Madame*

- 16 octobre 1924 – *Remercie du journal – L'infériorité de la femme en matière d'état-civil doit disparaître - Simplifier les opérations administratives pour les femmes*
- *Demande d'aide pour rectifier la situation de sa belle-sœur*

ROHAN, Duchesse de

- « *La Française* » - *Conférence de M. Gayet - Académie des femmes : projet d'actualité*
- 15 janvier 1925 – *Compliments sur un article publié dans « La Française »*
- *Retour du Caucase et de Constantinople – Demande plus de temps pour écrire un article pour «La Française »*

ROUGEAUX, J. - Institutrice

- 26 février 1914 - *Détails de collaboration avec le comité du groupe de l'Yonne pour l'organisation de sa conférence - Annonces et affiches – Se préparer à la riposte : un rédacteur local fera des objections et cherchera à ridiculiser les femmes – Soutien du député Gallot pour le projet Dussaussoy-Buisson*
- 29 mars 1914 - *Le Syndicat des Typographes de Lyon est fermé aux femmes – Les femmes mariées prennent des postes qu'elles devraient laisser aux veuves, célibataires, divorcées et aux hommes – Égalité des sexes - Le féminisme est un fléau qui cause un encombrement de toutes les professions entraînant l'alcoolisme, la prostitution et la destruction des foyers.*

SCHMAHL, Jeanne

[Ces quelques lettres sont sélectionnées parmi 155 lettres de Jeanne Schmahl adressées à Jane Misme, rassemblées dans un dossier séparé des archives]

- 16 mai 1895 - *Encouragements après un article refusé : ne pas désespérer – Viser l'Égalité avec ses peines et ses déboires afin d'avoir droit aux gloires - Mme Adam, Juliette –Sarcey, Francisque – « La Revue »*
- 6 août 1896 - *Article de M. Brisson, homme spirituel qui ne comprend pas le féminisme – Ne plus être interviewé, comme F. Sarcey*
- *Henri Schmahl écrit pour sa femme malade : 29 avril 1897 – La Duchesse d'Uzès enverra directement les noms des personnes présentes*
- 12 février 1897 - *Vallée de la femme sauvage (Algérie) -Le génie de la langue française – Différences et incompréhensions linguistiques entre Anglais et Français*
- *Décembre 1897 - L'Avant-Courrière – Loi promulguée : les femmes peuvent être témoins dans tous les actes officiels – « La Fronde » hostile - Loi sur le salaire*
- 8 juillet 1899 – *Portrait de Mlle Monod – Portrait de Jeanne Schmahl – La Bruyère - « Fièvre thermique » - Division en catégories démographiques des villes thermales -*
- Dr. Budin - Société d'anthropologie –Royer, Clémence – Mme Guétonny, mondaine de la finance - Vie mondaine des villes d'eaux inintéressante*
- 10 juillet 1900 - *Œuvre des Crèches Parisiennes – Compliments pour l'article publié dans « La Fronde » - Époux souffre d'érysipèle – Difficulté de travailler en faisant la garde-malade ce qui voile les capacités intellectuelles - Publication distribuée par la Women's Liberal Unionist Association (de Londres) – Bigoterie nationaliste des Français*

- 21 mars 1906 - Publication de « La Française » retardée : sage décision - M. le Comte d'Haussonville, Mme Jacques et Mme Oddo - M. Montreuil, Directeur de la Salpêtrière et Mme Montreuil, nièce de Coppée - Mme Auberlet offre ses services à « La Française » gratuitement – Uzès, Duchesse d' - Séparation des Églises et de l'État - Affaire Cronier
- 24 mars 1906 - Convenir de la double marche à suivre devant le public et en privé – Offre de collaborer au succès de « La Française » (concours moral)

SIEGFRIED, Jules

- 3 novembre 1919 - Mlle Weyer - Sauver « La Française » - M. Tery - « l'Œuvre » - Espère qu'une solution sera trouvée

STURDZA, Princesse de

- 8 août 1911 - Offre à « La Française » de cinq mille francs par an pendant trois années consécutives pour « La Française » - Détails de la participation financière - Mlle Barbin
- [sans date -1913] Rappel des conditions de subvention – Un an pour obtenir d'autres offres de soutien et suggestion - M. Mirabeau - Inquiétude

THIBERT, Marguerite

- mars [?] 1922 - Commentaire sur l'article de « La Française » : analyse du livre du Dr. Toulouse, « La Question raciale » - Égalité de droits et féminisme – Stuart Mill - Rémunération de la maternité - Éducation de la première enfance par la mère - Réformes destinées à remédier à l'infériorité sociale de la femme – Dépendance de la femme due à la maternité - Libération de la femme liée à l'indépendance économique - Abolition de l'article du code qui impose au mari le devoir de protection – La mère, « producteur important » par rapport au bien-être familial et social, mais non rémunérée – Dette due aux mères par les maris et par l'État –
- Réponse à cette lettre dans le « Courrier des lecteurs » du 1^{er} avril 1922

THRACY, Christian de

- 29 octobre 1919 - «La Française » - « Elle » - Contribution de 200 francs à la campagne féministe, régénératrice de la France de demain par la femme et la mère

TISSIÉ, Philippe, Dr. - Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale

- 21 décembre 1913 - L'Éducation physique des Femmes en France - Les femmes fortes font les peuples forts

Union des grandes associations françaises pour l'essor national - Président : M. Henry de Jouvenel

- 27 juin 1924 - Commission de la propagande par radiotéléphonie - Union des Grandes Associations Françaises - Postes émetteurs de la Tour Eiffel, de l'École Supérieure des P. T. T. et de la Compagnie Française de Radiophonie - Programme de

propagande d'hygiène et d'éducation sociales et d'expansion nationales – Invitation à parler - « 20 ans de féminisme »

- 6 octobre 1925 - Invitation à donner une communication radiotéléphonique sur le rôle des femmes dans le journalisme - Marche à suivre

- 29 juillet 1926 - Madame Malaterre - Causerie par téléphonie sans fil le samedi 25 septembre, 18h20 au poste de la Tour Eiffel – Marche à suivre - M. Armbruster

UZÈS, Duchesse d'

- 9 août 1908 - Considérations pratiques sur l'achat d'un immeuble à Paris – Aide aux jeunes femmes : vie plus saine à la campagne – Électricité, chemins de fer, télégraphe ne sont pas garants du bonheur – Offre d'aide

[sans date] Utilité de l'Académie Française actuelle ? Pourquoi en créer une autre ?

- 6 octobre 1924 - « La Française » - article sur l'emploi de Madame ou Mademoiselle - Histoire des termes Madame, Monsieur et Mademoiselle – Invitation à publier cette lettre

- 7 novembre 1926 - Conférence sur la Chasse à Courre - Suffrage féminin – M. Simoni

- 11 novembre 1926 – Demande de précisions sur une éventuelle participation à un programme à la radio (ne veut pas servir de « réclame »)

- 14 octobre 1930 – Remerciements – Renseignements biographiques : Présidente du Calvaire (hôpital réservé aux femmes cancéreuses), Présidente de la Ligue contre le cancer, Présidente de l'œuvre de Protection des veuves et orphelins de la guerre, dite des Bons Enfants - Présidente d'honneur de la Puériculture de Porchefontaine et de la Nouvelle Etoile, etc. - Bonnelles - 1^{ère} femme nommée Lieutenant de Louveterie et depuis 1880, chef d'Équipage – Sculpture de bustes et statuettes et un monument aux morts de la commune de Bonnelles - Conférence sur la chasse à courre

VAUTRIN, Abel

- 26 janvier 1922 - Lecteur de « La Française » - Membre du Comité Lyonnais du suffrage [des femmes] - Peu de Lyonnais féministes engagés dans cette lutte – « Le Relèvement Social » d'Abel Vautrin – Articles antialcooliques - Le suffrage [des femmes] tuera l'alcoolisme – Prix de « La Française » trop élevé – Conseils : baisser le prix du journal et écrire plus d'articles sur les méfaits de l'alcoolisme. Les femmes doivent être admises dans les conseils de la cité. – [Fascicule inclus : L'Enfance Abstinente d'Abel Vautrin, Instituteur, secrétaire de la « Croix Bleue », et du « Lyon contre l'alcoolisme ». 2^{me} Congrès de la Natalité à Rouen, le 24 septembre 1920 - L'article décrit les dangers de l'alcool pour les enfants.]

VERONE, Maria

Excuses pour le retard d'un article sur les institutrices dû à une conférence sur le suffrage à faire au Havre

- 4 novembre 1910 - Article au sujet de l'égalité de traitement dans l'enseignement primaire

VINCENT, A. - Union française pour le suffrage des femmes

- 20 mars 1926 - *Visite des Musées pour les jeunes - Garderies : jeudi et vacances scolaires*

- 26 mars 1926 - *Le cinéma à l'école - Madame Dreyfus - cinéma sur la Société des Nations et pour certaines leçons d'histoire, géographie, sciences – Écoles sans électricité : cinéma fonctionne au pétrole*

VIOLETTE, Maurice - Chambre des députés

- 29 février 1912 - *Reproduction du rapport rédigé pour le congrès du 19 mars - M. Guiller, rapporteur de la Commission chargée de la proposition relative aux droits civils des femmes et de la proposition de loi relative à l'admission des femmes à la tutelle - M. Cordelet, Président de la Commission - Strauss, Paul - Girard, Théodore ancien garde des sceaux*

VIOLLIS, Andrée

- 2 février 1928 - *Invitation acceptée : participera au Comité d'organisation – Enquête sur l'Alsace – Grand reportage : métier délicieux et irritant, obligations prenantes – « Le Petit Parisien » - Noël, docteur Suzanne*

La Voix des Jeunes - Groupe d'action des jeunesses françaises contre les fléaux sociaux

- 16 février 1929 - *États Généraux du Féminisme - Rapport de Madame Legrand-Falco - Le Préfet de la Seine d'accord avec le Préfet de Police, a interdit la vente des dix publications les plus nocives - Rapport de Monsieur Albert Bayet - Ratification par le Parlement de l'accord de Genève*

- 21 février 1929 - *Remerciements et félicitations de J. Misme en réponse*

WARÈS, Suze – Les Causeries féminines

But de ces causeries : Éduquer les « mondaines » féministes à l'éloquence

11 Novembre 1925 – *demande d'annonce dans « La Française » - Invitation à faire une causerie - cours préparatoire pour que toutes les femmes soient prêtes le jour où le grand mouvement féministe s'affirmera – Meilleure communication entre deux classes sociales opposées*

WILLM, W.

- 10 avril 1922 - *« La Française » - Féminisme – Contraire aux lois de la nature – Différence absolue entre homme et femme sous le rapport moral, intellectuel et physique – Femmes absentes des productions artistiques (musique, peinture, sculpture), incapables de travail scientifique sans l'aide de l'homme, excessives en morale, sans pudeur, excitent le mâle pour réveiller l'instinct de fécondation - Verset 16 du Chapitre III de la Genèse -*

Le féminisme intégral prive la femme du respect que l'homme témoignait à la femme

WITT-SCHLUMBERGER, Madame de – Union pour le suffrage des femmes

- 18 mars 1918 – *« La Française » - Article sur les « maximalistes suffragistes » désavoué – Divergence sur les moyens pour arriver au suffrage complet - Congrès de la paix critiqué comme « défaitiste »*

- 20 mars 1918 - Réponse de Jane Misme [brouillon non signé] :

Article écrit sans vouloir offenser aucun esprit de bonne foi ; devoir absolu de l'écrire sans aucun parti pris ni aucun esprit d'amour-propre. Mais les circonstances font que je suis en ceci plus positivement renseignée que d'autres.

ZANTA, Léontine

Réponse tardive - « L'Écho » - Manuel, Henri, photographe

Jane Misme - CORRESPONDANCE

Lettres adressées à Jane Misme

ADAM, Juliette

Abbaye de Gif

30 janvier 1911

[*Note au crayon* : Académie de femmes]

Madame,

La fondation d'une académie de femmes est autrement admissible que « L'invasion » de l'académie française, dont le caractère traditionnel, qui honore tant notre France, est encore intact, dieu merci !

Vous me demandez si j'accepterais une candidature à cette académie de femmes – non Madame [quoique j'ai écrit à vingt-trois ans les Idées anti-proudhoniennes et protesté de toute mon énergie contre le rôle de « courtisane ou ménagère » que l'illustre polémiste Proudhon voulait imposer à la femme, j'ai de plus sur le culte de la famille contre laquelle tant de féministes excessifs s'acharnent.

Je tiens à appartenir à l'autre génération, à celle qui m'avait donné pour mère intellectuelle, George Sand et, puisqu'elle ne pourra être la première académicienne, elle la plus grande, je désire rester à ses côtés.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

[Signature : Juliette Adam]



~~~~~

**AVRIL DE SAINTE-CROIX, Eugénie (Ghénia)**

Conseil National des Femmes Françaises  
1, Avenue Malakoff – Paris XVIe

Paris le 3 janvier 1930

Chère Madame,

Merci pour les bons vœux que vous m'avez envoyés, croyez que de mon côté je forme pour vous les souhaits les plus sincères. Que 1930 vous apporte quelque soulagement à vos misères physiques et aussi du bonheur.

Suis contente de savoir que vous vous sentez un peu mieux, j'espère que ce mieux ne sera pas passager et que bientôt nous vous reverrons assister à nos réunions.

Vous trouverez ci-jointe la lettre que nous adressons aux oratrices qui doivent prendre part au meeting que nous organisons en l'honneur de Séverine à la demande de différents comités. J'ai dit à tous que c'était la section de la Presse qui organisait cette manifestation bien que n'ayant pas voulu vous déranger durant les pourparlers et voulant vous laisser passer tranquillement votre fin d'année. Sur les invitations et pour le service de presse il sera dit : la section de la Presse du Conseil National, etc. Nous comptons bien vous avoir parmi les oratrices. Jusqu'à présent nous avons sollicité les personnes suivantes : Mmes Marguerite Durand, Comtesse de Noailles, Louise Weiss, André Viollis, Blanche Vogt, Gabrielle Réval, Vacaresco. Nous attendons les réponses.

J'espère que vous voudrez bien prendre la parole, au cas où cela ne vous serait pas possible je vous demanderai de désigner quelqu'un pour représenter votre Section.

Si je n'étais pas très fatiguée je serais bien venue vous voir pour parler de tout cela, mais je suis accablée de travail et dois faire face à beaucoup de choses. Si vous pouviez venir jusqu'à moi vous me feriez grand plaisir.

Croyez, chère Madame à mes sentiments bien affectueux.

[Signature : Ghénia Avril de Sainte-Croix]



~~~~~

BARNEY, Natalie Clifford

[Carte de visite de « MISS BARNEY » - Programme tenant lieu d'invitation]

Pour fêter :

Le 6 mai, la Duchesse de Clermont-Tonnerre et la poétesse Mina Loÿ,

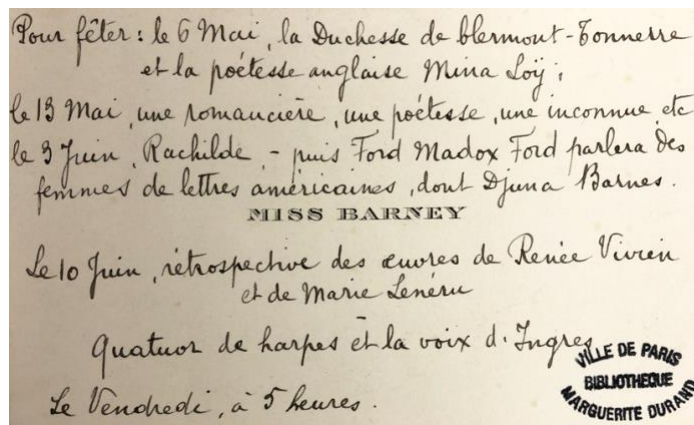
Le 13 mai, une romancière, une poétesse, une inconnue, etc.

Le 3 juin, Rachilde – puis Ford Madox Ford parlera des femmes de lettres américaines, dont Djuna Barnes.

Le 10 juin, rétrospective des œuvres de Renée Vivien et de Marie Lenéru

Quatuor de harpes et la voix d'Ingres

Le vendredi, à 5 heures



~~~~~

## BEAUDONNAT, Henriette

Carte postale / cliché du *Droit des Femmes* LE SCRUTIN FEMININ – 26 AVRIL 1914  
A Montmartre. Une section de vote organisée par la Ligue du Droit des Femmes sous  
la présidence de Mlle Marie Bonneval, présidente de la Ligue

Verso :

26 juin 1924

Madame,

J'ai quatorze ans et depuis votre article du 19 courant je me fais appeler  
« madame » parce que je trouve ça plus logique et que je veux donner le bon  
exemple.

Meilleures salutations

[Signature : Henriette]

Adressé à Madame Jane Misme  
Journal de l'Œuvre  
9, rue Louis-le-Grand - Paris  
(Fait suivre au 7 r de l'Annonciation 16<sup>e</sup>)  
Exp. : Henriette Beaudonnat - 94 avenue de Clichy Paris XVIIe

~~~~~

BERNARD, André (A)

[Très difficile à lire. Quelques passages résumés :]

- Critique les féministes pour avoir perdu de vue – en insistant sur l'égalité des sexes – les différences de leurs tempéraments et de leurs mentalités.
- Parle du patronyme (problème pour les enfants qui n'ont pas le nom du père
- « ... Parfois je ressens un vague regret égoïste de ce que mon fils ne soit pas uniquement à moi... »
- « ...il me suffit de regarder autour de moi pour apprécier la situation douloureuse de l'enfant né de père inconnu »

~~~~~

**BERNÈGE, Mlle Pauline**

14 janvier 1924

Papier à en-tête : Institut d'Organisation Ménagère  
(pour faciliter la diffusion des méthodes modernes  
d'organisation ménagère) à Nancy.

Chère Madame,

J'ai lu avec beaucoup de regret dans *La Française* que vous abandonniez la direction de ce journal.

Permettez-moi de vous dire combien je suis désolée de cette décision, car je trouvais *La Française* tout à fait intéressante et vivante.

J'ose espérer que ce petit journal continuera tout de même à se développer ; j'y contribuerai le plus possible, mais je crains de voir son intérêt diminuer.

Veuillez agréer, chère Madame, avec toute ma sympathie, l'assurance que je vous demeure entièrement dévouée.

Pour Mademoiselle BERNEGE - Envoyé sans être relue par Mlle Bernège  
[Signature illisible]



~~~~~

[Carte de visite]

Mademoiselle P. Bernège

Administrateur délégué

De l'Institut d'Organisation Ménagère

A lu votre article paru dans *L'Œuvre* de jeudi et vous exprime toute sa reconnaissance pour la bienveillante mention que vous avez faite de son œuvre. – Elle porte un autre à votre attention : la constitution de la ligue de l'organisation ménagère.

Respectueux remerciements

[Signature : P. Bernège]

Ligue d'Organisation Ménagère

(En formation)

30 rue des Saints Pères, 7^e

Le travail ménager est le plus important de tous, aussi bien par son objet que par le nombre des travailleurs qui l'exécutent.

Toute la richesse produite par l'agriculture, le commerce et l'industrie, les ménagères la volatilisent par leur ignorance ou la décuplent par leur savoir.

Les fondatrices de la Ligue de l'Organisation Ménagère veulent encourager un enseignement ménager répandu par les écoles, par la presse, par les conférences, par les concours, par les expositions, un enseignement vraiment moderne, propageant les méthodes rationnelles et l'outillage perfectionné. Elle se proposent de grouper toutes les personnes qui s'intéressent à leurs efforts et de coordonner leurs activités

~~~~~

**BERTRAND, Gaston**

Argenteuil

27 mars 1916

Madame,

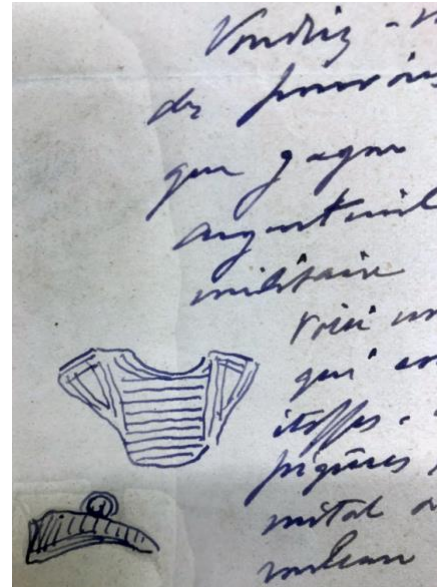
Puisque vous voulez bien vous occuper du travail des femmes et de leur salaire, vous n'avez pas été sans voir que le Bulletin Municipal officiel de la Ville de Paris informe le public que les salaires féminins sont fixes à 5 francs par jour (0,50 de l'heure, salaire minimum).

Voudriez-vous attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce que gagne une femme, à Argenteuil, dans l'équipement militaire.

Voici une épaulière à mitrailleur qui comporte 4 épaisseurs d'étoffes – une trentaine de piqûres, huit baguettes de métal à introduire, et un rouleau à fixer dessus, le tout pour 10 cent. ? Quand on en fait 8 ou 10 dans sa journée, on ne s'est pas amusé et il faut déduire là-dessus le fil (spécial), l'éclairage, le repassage, des doublures, le [mot illisible] des étoffes, etc.

Puisqu'on dit partout que le travail pour l'armée est bien rémunéré, ne croyez-vous pas qu'il y a erreur ou exploitation. Et notez que l'entrepreneur qui nous les donne n'y gagne pas grand-chose quand il a retiré ses frais de voiture, etc.

Où passe la différence entre le prix donné par le gouvernement et celui qui nous est payé ?



Dans l'espérance Madame que vous voudrez bien examiner cette incroyable situation, je vous prie d'agréer mes remerciements [mot illisible] et mes salutations empressées.

[Signature : Gaston Bertrand  
Rue Raspail-Argenteuil]

Prière (vous comprendrez pourquoi) de ne pas reproduire mon adresse.

Les épaulières ont à peu près 0,20 c ou 0,30 c de superficie, et il faut une bonne heure pour en faire une, car il faut qu'elles soient irréprochables.

~~~~~

BLIN, J.

Étampes, le 21 juin 1924

Madame,

Je trouve tout à fait juste l'idée que vous avez émise dans votre article « Dites Madame » de *l'Œuvre féminine* du 19 juin.

Si elle était adoptée elle tirerait bien des gens d'embarras, sans nuire à personne.

Dans un autre ordre d'idées je vous signale une coutume administrative désagréable.

Il est d'usage, à l'état civil, dans les mairies, sur les imprimés des retraites ouvrières, de la caisse nationale des retraites, des caisses d'épargne, dans les études. Il est d'usage dis-je, de désigner les femmes mariées de cette façon :

« Julie Dupont, femme Durand » et il faut signer, que l'on soit bien élevé ou non : Julie Dupont femme Durand.

Il serait si simple de remplacer le mot « femme » par le mot « épouse » !

Une circulaire du Ministre à ses subordonnés y suffirait.

Veuillez croire, Madame, à mes bons sentiments.

[Signature : J. Blin]

1 Promenade des Prés à Étampes

~~~~~

**BOAS de JOUVENEL, Claire**

« La Bienvenue Française »

Association créée pour favoriser les échanges intellectuels et moraux entre nations

Reconnue d'utilité publique

Paris, 33, rue du Faubourg Saint-Honoré

Paris le 15 décembre 1924

Chère Madame,

On nous signale qu'il serait intéressant d'envoyer à Copenhague au *Journal des Femmes*, un article ou une série d'articles sur l'état actuel de la question féminine en France.

Nous avons pensé qu'il vous serait peut-être agréable d'écrire un article sur ce sujet ; cet article devrait être adressé à : Mlle Xiane Manicus Berlinjske Tidende, 34, Pilestrade à Copenhague (Norvège). Seriez-vous assez aimable pour nous dire à qui, en dehors de vous, nous pourrions nous adresser pour le leur demander.

Nous vous remercions à l'avance pour votre aimable réponse et vous prions de trouver ici, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs et très reconnaissants.

La Secrétaire Générale :

[Signature : C. Boas de Jouvenel]

Invite JM à envoyer un article ou une série d'articles sur la question féminine en France au *Journal des femmes* à Copenhague.

~~~~~

BONAPARTE, Princesse Marie

Paris 3 décembre 1907

Madame,

Je vous ai dit hier comme je suis touchée de la délicate attention de *La Française* et je viens vous prier de vouloir bien être auprès des sociétaires de cette œuvre si intéressante l'interprète de mes sentiments de plus vive gratitude. Cette exquise Pensée de France va me suivre et symbolisera l'union des deux patries sœurs qui dans mon cœur n'en feront qu'une seule.

Je remercie aussi Monsieur Lalique qui a prêté à *La Française* le concours de sa belle inspiration.

Ce souvenir m'est ainsi rendu plus cher encore puisqu'il est l'œuvre de l'éminent artiste créateur pour qui j'ai toujours eu la plus fervente admiration.

Veuillez, Madame, transmettre aux membres de *La Française* avec mes remerciements, l'expression de toute la vive sympathie que m'inspire l'œuvre si utile et attachante à laquelle elles se sont vouées.

[Signature : Marie Bonaparte]

~~~~~

**BONNAURE, Mme**

Carcassonne, 12 septembre 1925

Madame,

Je lis avec assiduité vos chroniques dans le journal *L'Œuvre*. J'ai l'audace de vous déclarer que celui de cette semaine me rend rêveuse. Une petite employée de banque se fâche à tort ou à raison... je fais appel à votre bienveillance pour savoir si une femme désireuse de travailler, de soulager un peu les gens de la maison doit être bien ou mal considérée ?

Durant la guerre j'ai fait partie d'une administration durant six ans... Le licenciement général est arrivé ... Les difficultés de la vie ont augmenté et ... vainement j'ai attendu ... la situation ... car les petites villes de province en offrent peu ... mieux vaut dire pas ! ... Enfin ... on a besoin d'un renfort dans la même administration et je suis reprise ... Voilà deux ans que cela dure !... Pour un maigre salaire (11fr50 par jour !) j'assume de grosses responsabilités. Mais ... il est prévu un renfort de personnel pour fin septembre et mon licenciement est certain, malgré que mes chefs immédiats reconnaissent la bonne volonté, et la loyauté des services rendus. Que dois-je faire ? ... N'étant pas une victime de la guerre, je ne dois ni murmurer, ni faire la moindre démarche ... Si j'ai de vieux parents à nourrir, l'état s'en soucie fort peu. Dès lors que me reste-t-il à tenter ?... Je compte sur votre bienveillance que je soupçonne inépuisable ?...



Pourriez-vous, Madame, m'éclairer d'un conseil ?... Le travail ne m'effraie pas mais nos petites villes sont peu fertiles en ressources commerciales !...

Mille excuses, Madame, si je me permets de vous adresser ces lignes, mais vous devez être généreuse aux âmes désespérées ! et cette idée me donne toutes les audaces !

Je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.

[Signature : Madame Bonnaure  
4 rue du Quatre septembre  
Carcassonne – Aude]

Je vous donne mon nom confidentiellement

~~~~~

BOUVIER, Jeanne



Les Garderies dans les Écoles Primaires

Il y a deux sortes de garderies.

1^{re} Celle de 4 à 6 heures ou étude surveillée accessible à tous les enfants, à ceux dont les parents travaillent – hors du foyer, et à ceux que les parents moyennant rétribution laissent à l'école pour faire leurs devoirs,

2^{de} Les garderies du jeudi exclusivement réservées aux enfants dont les parents travaillent hors du foyer, ceux dont les parents travaillent à domicile ou dont seule la mère reste à la maison ne peuvent bénéficier de ces garderies. Or les enfants qui sont à la garderie sont surveillés, ils ont le préau de l'école pour jouer à leur aise. Ceux qui restent au foyer et dont la mère travaille à domicile (et ils sont nombreux) n'ont pour la plupart du temps qu'une ou deux pièces où vit toute la famille – ils ne

peuvent donc jouer faute d'espace, ils font trop de bruit et fatiguent parents et voisins ; s'il y a un petit frère ou une petite sœur, ils en troublent le sommeil, aussi sont-ils réduits au silence et à l'inaction. Quand la mère est fatiguée de leur bruit, elle leur permet d'aller jouer dans la rue ; là ils sont livrés à tous les dangers de la rue si préjudiciables à leur bonne éducation.

Des promenades éducatives sont quelquefois organisées par les maîtres ou maîtresses après en avoir référé à l'inspecteur de l'enseignement qui accorde ou refuse l'autorisation. Il n'existe pas de patronage s'occupant particulièrement de

cette si importante question de l'éducation en dehors de l'école. Ce n'est que rarement et sans esprit de suite que des patronages demandent une autorisation à l'inspecteur primaire qui agit comme avec les maîtres, c'est à dire autorise ou refuse à son gré.

La Directrice à laquelle je me suis adressée m'a déclaré que les promenades avaient été faites et que les résultats en avaient été négatifs.

Il est facile de comprendre qu'une ou deux promenades dans les Musées ne peuvent donner les résultats que nous souhaitons. A mon avis ces promenades éducatrices devraient avoir lieu pendant les deux ou trois dernières années scolaires.

La première visite dans un Musée ne laisse dans l'esprit de l'enfant que le souvenir d'un ensemble de choses qui lui ont paru belles ; au cours des visites suivantes quelques détails des objets vus se fixent dans sa mémoire, à ce moment-là seulement l'enfant commence à prendre goût aux choses qu'il voit. Il apporte alors une attention plus soutenue aux descriptions qui lui sont faites par une personne autorisée.

Je crois aussi que les premières visites devraient autant que possible être faites dans un Musée d'art décoratif où les objets ont une forme usuelle. Au Musée de Sèvres, par exemple, Sa manufacture elle-même offre un ensemble complet qui permet à l'enfant de voir les objets comme ceux dont il se sert tous les jours. Il les voit sous leur forme primitive puis il suit graduellement les progrès de cette industrie jusqu'au moment où elle atteint le degré d'un art accompli.

J'ai demandé à quelques mamans si elles approuveraient une initiative prise dans le sens que nous avons esquissée à notre dernière réunion. Toutes l'ont approuvée. J'ai également questionné quelques enfants, l'un de douze ans : « Mais oui », a été sa réponse « je serais bien content que quelqu'un m'explique tous les tableaux que j'ai vus au Louvre et ailleurs. J'en ai vu beaucoup, mais je n'ai rien compris ». Et il ajoute : « on a plutôt l'air bête de regarder des choses que l'on ne comprend pas. »

A un autre de onze ans et demi j'ai expliqué que, dans l'intérêt de la paix, pour que les peuples puissent mieux se comprendre, qu'ils puissent, comme les artistes être au-dessus des haines, nous avons pensé qu'il fallait faire l'instruction artistique des enfants, leur faire aimer tout ce qui est beau, quelle que soit la nationalité de celui qui a produit l'objet d'art, ainsi on arriverait à supprimer les guerres. Cet enfant est très sérieux pour son âge, il est possible de causer avec lui, il est capable d'une réponse réfléchie « Je voudrais bien faire des promenades dans les Musées », m'a-t-il dit. « A moi on ne montre jamais rien. » Puis il ajoute d'un air très sérieux comme si déjà l'inévitable guerre future pesait sur ses épaules « il y aura toujours des guerres. »

J'expliquai à l'enfant que bien des supplices barbares avaient déjà disparu de nos mœurs. L'écartèlement, l'empalement, les oreilles coupées, la peine du fouet que nous trouvons trop cruel même pour les animaux.

D'autre part, je lui rappelai les hommes de génie qui dans tous les pays travaillent pour le bien de l'humanité : Pasteur, le Dr. Koch, Jenner, etc.

Comment lui dis-je penser après cela que la guerre est un mal nécessaire ?
Quelques jours plus tard cet enfant de onze ans s'amusait à faire une pièce de théâtre intitulée *L'Amitié*, elle se terminait par des vers dont il est très fier

Croyez-nous

Croyez-nous

Aimons-nous

Ne nous faisons plus la guerre

Il est possible de changer et de diriger les instincts des enfants c'est à quoi devront tendre les promenades éducatrices si nous avons le bonheur de pouvoir les organiser.

Je veux vous conter encore une anecdote. Un enfant d'une dizaine d'années nourrissait une haine terrible contre les Allemands. Il ne parlait que de les tuer. J'avais essayé de détruire ce sentiment belliqueux en lui disant que les Allemands avaient aussi des enfants, qu'ils étaient des papas, qu'il serait très méchant s'il tuait les papas d'autres enfants. Ne serait-il pas malheureux si l'on tuait son papa... tout ce que je pouvais lui dire ne réussissait pas à le convaincre. Il monte chez moi et me dit : « Je voudrais que tu me montres l'Allemagne dans ton grand dictionnaire » ce que je fis à l'instant. Il voit la carte et me dit « Elle est grande l'Allemagne » puis il tourne la page et voit la page où sont représentées les armées allemandes. Sa stupéfaction est immense « Oh, mais les Allemands sont des hommes comme nous. Mais oui ils sont des hommes comme nous. Et ils sont même très bien habillés. Comme ils ont de beaux costumes !

Jamais je n'aurais cru que les Allemands étaient des hommes comme nous. » Il tourne une page encore et découvre la planche de l'Art Allemand. « Mais ils ne sont pas bêtes du tout, les Allemands, ils font de très belles choses. Quelle belle maison (c'était la maison peinte de Holbein) Nous n'en avons peut-être pas d'aussi belle, nous. » On sentait que l'orgueil national était un peu blessé. « Mais puisque les Allemands sont des hommes comme nous ... pourquoi nous ont-ils déclaré la guerre ? »

La haine de cet enfant avait disparu devant l'image d'hommes semblables à ceux de chez nous. Depuis il ne joue plus à la guerre. N'est-ce pas un excellent exemple du bien que nous pourrions retirer, au point de vue de la paix, d'une éducation artistique des enfants.

[Signature : Jeanne Bouvier]

~~~~~

**BROUTELLES, Madame C de**

Vie Heureuse  
79 Boulevard St Germain

18 septembre 1912

Chère Madame,

Il me semble qu'un journal féministe est tout de même un journal féminin et que les femmes s'intéresseront toujours à la Mode et à la Vie Mondaine

Carte de visite de Madame C de Broutelles, Directrice de la *Mode Pratique* – à la Librairie Hachette, 79 Boulevard St Germain

Voici, Chère Madame et amie les documents promis, les photos des bureaux ont été difficiles à prendre à cause des temps de pose différents pour les gens et pour les meubles ; nous avons dû faire des collages qui ne sont pas très jolis.

~~~~~

BRUCHON, Mme

19 rue Barbès Alger

Alger le 19 février 1929

[Note ajoutée par Jane Misme: *Demander quels moyens elle a*]

Madame,

Étant sollicitée par l'entraide féminine laïque pour faire une conférence je me suis adressée à la maison Hachette pour qu'elle ait l'obligeance de me faire un plan pour le sujet que j'ai choisi « Le vrai féminisme ». Je reçois ce jour la réponse – elle me donne votre adresse et se récuse sur le sujet.

Puis-je compter sur vous Madame ? Je n'ai jamais fait de conférence et bien que j'aie une certaine facilité d'élocution je suis toute désemparée devant une pareille tâche. Il est bien entendu que je paierai ce qu'il faudra pour obtenir ma conférence. Étant moi-même une fervente du féminisme je suis toute prête à plaider pour grouper les Algériennes que cette question intéressera sûrement.

Espérant une favorable réponse je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

[Signature : C Bruchon]

~~~~~

**BRUNSCHVIGG, Cécile**

Union Française Pour le Suffrage des Femmes  
Secrétariat  
53, rue Scheffer Paris (XVIe)



Chère Madame,

Dans l'annonce de la réunion de la ligue d'électeurs pour le dimanche 16, ai-je bien indiqué l'heure : 2h 3/4

---

Pour Stuart Mill voici les renseignements. Il faudra que vous consultiez « Principes d'Économie politique » traduction française de Courcelle – Leneuil et Dussard au chapitre VII « De l'avenir probable des classes laborieuses » Vous trouverez le paragraphe 3 qui est ainsi énoncé

« Effet probable du progrès intellectuel sur un mouvement plus réglé de la population »

C'est là où vous trouverez certainement ce qu'il vous faut.

Mon mari m'a trouvé ce renseignement dans un petit livre qui résume « Les Principes de l'Économie politique » mais dans ce petit livre il n'y a pour ainsi dire rien sur ce qui vous intéresse.

Voici les quelques lignes en question

« ...je n'indiquerai parmi les effets qu'aurait probablement l'indépendance individuelle et sociale des femmes qu'une grande diminution des maux de l'excès de population. C'est en employant exclusivement à la fonction de faire des enfants la moitié de l'espèce humaine ; c'est parce qu'un sexe tout entier n'a pas d'autre occupation et que l'autre y est constamment mêlé que l'instinct animal dont il s'agit a pris les proportions démesurées et l'influence énorme qu'il a exercée jusqu'à ce jour dans la vie des hommes. »

Il faudrait consulter le livre lui-même au chapitre indiqué pour voir s'il y a autre chose.

---

A mon avis si Stuart Mill se prononce réellement comme néo-malthusien il sera bon de publier la chose sous cette forme ou à peu près.

Bien à vous chère Madame et à bientôt

[Signature : C. Brunschvicg]

~~~~~

Union Française Pour le Suffrage des Femmes

Secrétariat

53, rue Scheffer Paris (XVIe)

17 juillet

Chère Madame,

Je suis étonnée de votre lettre car je vous assure que je n'ai changé d'idée en rien depuis notre dernière entrevue. J'ai tenu à cœur de vous dire ce que j'avais écrit se rapportant sans rien ajouter à tout ce que je vous avais dit. Vous nous dites « qu'il faudra apporter au nouveau journal le titre – le public, la collaboration, les appuis matériels sous forme d'abonnements, de propagande ».

Mais là-dessus nous sommes à peu près d'accord – Il faudra encourager ce journal s'il est réellement féministe. Mais de là à y participer matériellement avant de savoir ce que cela sera – et étant donné qu'il a des capitaux – cela me paraît peu prudent vu la difficulté des ressources féministes – et de là une tactique d'attente.

Quant à refaire maintenant ou d'ici quelques mois un journal comme *La Française* actuelle, il n'en est pas question, mais ceci je vous l'avais dit aussi, me paraîtra nécessaire un jour ou l'autre si notre cause se développe comme elle doit le faire normalement. Il nous faudra alors un journal correspondant à « Common Cause » ou un journal des femmes américaines. C'était ce que nous rêvions de faire avec *La Française*.

Évidemment nous avons des conceptions différentes mais intéressantes toutes deux – et en dehors de toute question de personne.

Vous me connaissez assez pour connaître ma franchise, n'est-ce pas ? eh bien, ne cherchez aucune arrière-pensée chez moi, mais seulement le désir très profond de servir notre cause.

Et croyez bien chère Madame, à mon amical souvenir

[Signature C. Brunschvicg]

Ci joint une note pour faire passer dans le numéro de vacances de *La Française*. C'est intéressant

J'ai l'officiel avec le discours de Bracke ... merci

~~~~~

## Union Française Pour le Suffrage des Femmes

Secrétariat

53, rue Scheffer Paris (XVIe)

Chère Madame,

Voici la lettre que je reçois. Je vous la communique en vous priant de me la renvoyer ensuite. Vous verrez notre sentiment à toutes. Mme de Schlumberger m'a téléphoné hier de Cambremer dans les mêmes idées.

Réfléchissez bien encore et ne lâchez pas la proie pour l'ombre

Je pars jusqu'à mardi. Si vous le jugez utile, je pourrais aller avec vous vendredi pour voir ce Monsieur.

Songez bien que nous ne vous en voulons pas ... mais quand même nous féministes « bon teint » nous déplorons la perte de notre organe ... et ceci ne peut que vous faire plaisir et honneur.

Cordial souvenir,

[Signature C. Brunschvicg]

~~~~~

M.

Permettez à une lectrice très amie du *Temps* de protester contre un article sur un meeting féministe anglais paru dans le numéro du 14 juillet sous la signature de Philippe Millet. Cet article est indigne du premier de nos grands journaux. Il est toujours permis de combattre une revendication. On ne peut en rire lorsqu'elle est sérieuse sans paraître un sot. Relisez cet article M. le Directeur. Y a-t-il une ligne indiquant qu'il s'agit d'une question pour laquelle le gouvernement, le parlement, le pays britannique sont partagés en deux camps passionnés d'une réforme dont les hommes les plus éminents ont été depuis un demi-siècle les champions ou les adversaires. Contient-il seulement, puisqu'il veut être comique un ~~seul~~ mot spirituel. Rien. C'est un ramassis de plaisanteries de bas étage qui ont entraîné partout. L'auteur y pratiquait tout du long cette déshonorante grossièreté de reprocher à des femmes d'être laides ou vieilles. Les chefs du mouvement suffragiste ne sont plus jeunes ? Parbleu, c'est qu'elles ont passé toute une vie à créer, à soutenir d'admirables institutions d'assistance, d'enseignement, de travail. Les hommes représentatifs sont là donc des jouvenceaux, et il est beau d'être vieux lorsque les rides sont sur vous la blessure du long combat pour le bien. M. Millet ricane sur les bannières brodées des suffragistes, ces ouvrages des ...

[Passage illisible sur le député M. Fawcett, mari de la présidente de l'Union nationale anglaise pour le vote des femmes]

~~~~~

## **BUREAU, Paul**

Peré, par la Charrière  
Deux-Sèvres

Oui, Madame, je crois qu'un journal féministe doit parler de la mode et de la vie mondaine. Mais entendons-nous bien et évitons toute confusion. Si l'on veut soutenir que les chroniques de la mode et de la vie mondaine doivent, dans un journal féministe de progrès, ressembler aux chroniques sottes et vaniteuses qui encombre les colonnes des grands journaux mondains, soucieux de flatter les habitudes frivoles de leur clientèle, évidemment la question est jugée et le silence serait le seul parti acceptable ; mais on peut envisager autrement la question.

Même quand on est imbu des doctrines féministes et préoccupé de progrès féminin, il est permis de penser que toute recherche de joliesse, de grâce, de délicatesse de goût, d'art en un mot, ne doit pas nécessairement être exclue, lorsqu'il s'agit de combiner et de préparer le vêtement de la femme, et autant il faut mettre d'énergie à répudier et à condamner la conduite des poupées qui ont si peu conscience de leur dignité personnelle qu'elles s'abaissent jusqu'à mettre toute leur confiance de succès personnel dans la coupe de leur boléro ou les dimensions des plumes de leur coiffure, autant aussi il faut éviter de proclamer que tout souci de charme et d'art dans le vêtement est une faiblesse, vestige du temps de la servitude féminine.

Lorsque ce souci est modéré, contenu dans de justes limites, combiné surtout avec d'autres éléments très dignes, ou même peut-être plus dignes aussi de retenir l'attention, il est bienfaisant et salutaire ; il produit des effets sociaux utiles et sans doute notre civilisation occidentale éprouverait un grave dommage le jour où la vie de la femme serait aussi largement soumise que celle de l'homme aux pressions de la vie strictement économique et à la loi du moindre effort.

C'est dans le même esprit que je répondrai à la question relative à la vie mondaine, mais en accentuant encore ma pensée, car si toute personne est soumise à l'obligation de se vêtir, aucune au contraire n'a le devoir, ni même le droit de mener une vie mondaine. Donc la rubrique « Vie mondaine » me paraît tout à fait déplaisante dans un journal féministe et je ne vois pas quel intérêt celui-ci peut avoir à rendre compte des exploits frivoles de certaines personnes dont la vie oisive et inutile, donc malfaisante, est un perpétuel défi au bon sens et aux conditions les plus élémentaires de la vie sociale. Mais serait-il défendu de parler des divertissements raisonnables que peuvent prendre des personnes dont la vie ordinaire et laborieuse est bien employée et qui savent seulement qu'un arc ne peut demeurer toujours tendu. Le délassement est utile, lorsqu'il n'est qu'une détente préparatoire de l'effort qui doit suivre et dès lors, il est légitime aussi qu'un souci de goût et d'art le pénètre et le relève.



Évidemment, le chroniqueur qui je suppose aurait parfois une cravache à la main, tout aussi bien que des fleurs, mais en maniant l'une et en serrant les autres, il pourrait également servir la cause du véritable féminisme, inséparable du progrès humain.

Veillez agréer, Madame, mes très respectueuses salutations

[Signature : Paul Bureau]

~~~~~

Pour la Vie

LIGUE POUR LE RELÈVEMENT DE LA NATALITÉ FRANÇAISE

Secrétariat : 32, rue Madame – Paris Vie

Président : M. Paul BUREAU,
Professeur à la Faculté Libre de Droit et à
l'École des Hautes Études Sociales,
Directeur du journal *Pour la Vie*.

Paris, le 14 avril 1921

Madame,

Je lis dans le numéro du 19 mars 1921 – jour anniversaire de mes noces d'argent – le compte-rendu publié par votre Journal sur l'Indiscipline des Mœurs. Je regrette que vous n'ayez pas pu vous-même rédiger ce compte-rendu, car – entre nous soit dit – je suis persuadé qu'il aurait été beaucoup plus intéressant.

Je relève dans celui qui a été publié pas mal d'inexactitudes et une sécheresse de pensée qui est vraiment un peu attristante. Par exemple, pourquoi m'attribuer tout crûment cette phrase que « les moyens extérieurs pour relever la natalité seraient inefficaces » et dire que j'exagère ? Je n'exagère pas du tout, et la preuve, c'est que Madame Alice Berthet et vous êtes du même avis ; vous-même l'avez dit dans un article naguère publié. D'autre part, pourquoi ce rappel désagréable des dragonnades à l'occasion d'un compte-rendu de mon livre ; ce mot fait toujours mauvaise impression et a quelque chose de blessant ; pas une ligne de mon livre n'y fait certes allusion, et ainsi de suite. Mais passons ! Pourquoi dire encore que je « frémis » de voir donner l'éducation sexuelle à l'école. Je n'en suis pas partisan et voilà tout ! Il y a vraiment des personnes qui ont une drôle façon de comprendre les écrits des autres !

Mais ce n'est pas pour critiquer le compte-rendu de Madame Alice Berthet que je vous écrivais, mais au contraire pour vous remercier.

Je vous prie, Madame, d'agréer, avec mes remerciements réitérés, l'expression de mes très respectueux sentiments.

[Signature : Paul Bureau]

Adressé à : Madame Jane MISME
Directrice de *La Française*
Librairie Félix Alcan
108, Boulevard Saint-Germain,
Paris (6^e)

~~~~~

**BUTUREANU, Maria C.** – Institutrice

Jassy, le 14 avril 1912

Chère Madame,

Avant tout, j'implore votre indulgence pour l'impossibilité dont je me trouve de me servir comme il faut de votre chère et douce langue. Faute de l'exercice oral, je ne la possède que de cette misérable manière. Mais j'espère que votre intelligence suppléera ce que je n'ai pas pu vous exprimer.

Donc persuadée de votre extrême amabilité je prends mon courage à deux mains et je vous écris.

Mon intention est de vous demander une opinion que je désirerais [la] voir exposée dans votre journal pour servir aussi à d'autres esprits, car elle est d'un intérêt général. Voilà de quoi il s'agit. Depuis longtemps je cherche à étudier la question féministe. Il y a quelques années, en voyant les idées d'Auguste Comte sur la femme, je commençai à douter en cherchant à voir si ce grand homme n'a pas raison quand il dit que la femme doit être nourrie par l'homme pour rester seulement la force morale, la muse qui inspire, l'éducatrice de ses propres enfants. Mais en approfondissant mieux la question j'ai vu nettement que l'émancipation intégrale de la femme ne peut s'accomplir sans l'émancipation économique, sans laquelle la femme restera toujours le parasite de l'homme – c'est ce que j'ai tâché d'exposer en différentes façons pour réveiller un peu les consciences de mes sœurs trop lourdement engourdies.

Il y a quelques mois qu'on m'a proposé de collaborer à une revue positiviste qui va paraître après les grandes vacances. Le directeur est un ardent adepte d'Auguste Comte, homme d'une grande énergie, très instruit, bon écrivain, excellent orateur et bien connu chez nous. Il me développa les théories positivistes lesquelles ne peuvent pas être repoussées par des hommes qui pensent sérieusement et qui ne sauraient pas n'être positivistes dans le sens général du mot. Mais quand il me démontra la « Religion de l'Humanité », que vous devez connaître certainement – je commençais à avoir beaucoup de réserves quant à toutes les formes avec lesquelles je ne saurais m'accommoder. Et quand je lis tout ce qui concerne la femme chez les positivistes, quoique la place qui lui est réservée est très haut placée, je trouvai que le positivisme en partie au moins est incompatible avec le féminisme. Donc je ne pourrai pas collaborer à une revue dans laquelle une telle divergence d'idées ne peut pas figurer.

C'est vrai que le féminisme veut aboutir toujours à la fraternité des sexes, à l'amour idéal basé sur la grande affinité d'âmes, qu'il ne vise qu'à l'unique amour, le grand Amour d'Ellen Key, etc. les mêmes choses que Auguste Comte professe ; mais le féminisme ne renoncera jamais aux privilèges au lieu des devoirs sociaux accaparés seulement par les hommes. Voilà, Madame, les choses que je tourne et retourne, que je discute avec la personne dont je vous ai parlé, avec toute la fermeté et la sincérité des adeptes d'une opinion dans laquelle on a mis toute son âme. Mais en même temps je reconnais qu'une action commencée avec une telle personne sera d'un grand intérêt pour notre pays. Et alors je lutte, je cherche en moi-même pour voir si je ne suis pas mise en erreur par moi-même. Peut-être que les grands principes du positivisme sont les mêmes vers lesquelles tendent ceux du féminisme rationnel et moi je ne peux pas les entrevoir. Peut-être que les disciples d'Auguste Comte n'ont pas interprété bien les intentions de leurs maîtres, car si vous connaissez l'idéal qu'il a de la femme, il fait d'elle vraiment l'ange protecteur, la force suprême qui agit sur l'humanité, la source de toute félicité.

Et si j'ai été confuse, chère Madame, je répète ma question : est-ce que le positivisme est incompatible avec le féminisme ou non ? Votre réponse dans un de vos charmants articles sera peut-être l'objet des discussions d'autres personnes plus compétentes que moi.

En vous remerciant je vous prie, chère Madame d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature : Maria C. Butureanu  
Institutrice  
Roumanie. Jassy. Sararil 89

~~~~~

CALLIAS, Suzanne de

10 février

Chère Madame,

J'ai écrit à Mlle Mathilde Hautrive au sujet de la soirée des femmes Peintres, en la priant de vous répondre directement. Cette jeune fille est grand Prix de Rome de la ville de Lille, et a fait 4 ans à la Villa Médicis ; de plus, elle a eu 2 prix de voyages – Maroc et Tunisie. Elle ira sûrement au collège Féminin ; maintenant, il faudrait absolument que je sache la date pour demander à d'autres peintresses – je ferai venir toujours Rose Dujardin-Beaumetz (c'est un nom) qui a fait de belles peintures au Maroc – Jeanne Poupelet, sculpteur, et Debillemont-Chardon, vice-présidente des femmes Peintres – mais il faut leur dire une date.

Donc, c'est entendu, n'est-ce pas, chère Madame : je reste chez moi les 4èmes dimanches de février et mars, à 4 h ½ – Que la douce Clotilde le sache aussi !



Je serre amicalement sa main ivoirine ; et je vous prie, chère Madame de me croire toujours votre bien dévouée,

[Signature : Suz. De Callias]

Je pourrai aussi avoir Louise Abbéma, si vous voulez ?

~~~~~

[Timbre de la poste : 27 février 1926 ?]

Vendredi

Chère Madame,

Merci beaucoup pour votre confraternelle pensée concernant le « quotidien » - J'ai aussitôt envoyé un papier sur le championnat de mah-jong avec un dessin à Mlle Morau, la prévenant que je passerai voir 6 jours après. J'en viens : Denise Morau est absente de Paris depuis une semaine.

- Pour Louise Abbéma, j'ai écrit le jour même à sa cousine, qui l'a priée de vous répondre directement – Il y a aussi Jasse Poupelet, la « sculptrice », qui va de l'avant pour les questions sociales, paraît-il ; vous pourriez lui écrire de la part de Rose Dujardin-Beaumetz...
- À dimanche j'espère bien, chère Madame – vous, Clotilde, ou les deux,

[Signature : Suz. De Callias]

~~~~~

12 février [1928 ? d'après le timbre de la poste]

Chère Madame,

Mlle Hautrive m'écrit qu'elle désire qu'on ne parle pas d'elle en public !!... Je ne l'aurais jamais crue si empotée que cela. Donc, il ne faut pas la mettre au programme ; mais en tous cas, je puis certifier que Mme Debillemont-Chardon n'a aucunement cette mentalité ; elle acceptera peut-être même de dire qqs mots. Son adresse est 7 rue Duperré ; voulez-vous bien lui écrire directement, ou dois-je le faire ?

Toujours votre bien dévouée,

[Signature : Suz. De Callias]

On m'envoie ce matin une coupure d'André Billy qui exécute tous mes bouquins en 2 lignes – c'est du « bavardage » - Comme il est le seul de tous ses confrères à

s'exprimer ainsi je me demande s'il n'y a pas eu là une intervention. Ça serait très normal avec les mœurs de la presse !... Charmant métier

~~~~~

16 juin [Timbre de la poste : 16 juin 1928]

Chère Madame,

En effet, la haute montagne, en ce moment, cela doit être un peu dur !... Mais vous avez bien raison de vous soigner ; notre pauvre Juliette Raspail paie bien cher de n'avoir pas eu à temps votre sagesse.

M. Jean Péliissier est un homme très actif et très sérieux ; il a tous les meilleurs appuis du côté américain ; mais je sais que le côté français l'impatiente par son inertie.

J'espère vous revoir à votre passage à Paris, avant les grandes vacances, chère Madame. Veuillez me croire bien vôtre.

[Signature : Suz. De Callias]

~~~~~

CHABRAN, M.

[Date en bas de la première page : le 18 avril 1925]

Madame,

Laissez-moi vous féliciter de ce que *L'Œuvre* continue. Certes, je n'approuve pas le parti pris des journaux, et, si je m'examinais, je ne me trouverais pas très (à gauche). Cependant, quotidiennement, je lis *l'Œuvre*, qui est d'une bonne tenue littéraire et surtout qui a su un des premiers faire large et juste part au mérite féminin.

Assistante lointaine de vos efforts, je craignais que vous ne dussiez laisser cette œuvre féminine (votre œuvre) si intéressante.

Je ne suis, moi aussi, qu'une « femme ordinaire » hélas ! malgré mon ambition. J'ai bien peur de le rester toujours, vous ne savez pas comme c'est dur de ne voir toujours devant soi que cet horizon restreint, sans espoir de le voir s'élargir.

En plus de ces tâches matérielles, que de mécomptes apporte le mariage, la vie à deux, quand, malgré l'effort fait sur soi, même pour que tout soit pour le mieux l'on ne reconnaît pas la peine prise, toujours se sacrifier sans rien avoir en retour. Il vous prend quelquefois un besoin maladif d'attentions, de prévenances, de vraie tendresse. Mais non, le moral, les aspirations d'une femme ne comptent plus pour le mari. Puis, il y a cette hantise de la vulgarité, du laisser-aller qui vous guettent dans ces modestes positions. Il ne faut pas non plus laisser prendre aux préoccupations

ménagères une place prépondérante dans l'esprit sous peine de se voir dominée par elles.

Ce n'est pas une œuvre de choix comme dit le poète, mais bien un rôle inférieur.

Mal préparée aux luttes de la vie, sachant un peu tout, rien complètement, je voudrais me faire aider et m'occuper d'autre chose, mais à quoi puis-je prétendre ? Dans ces temps où la maxime « Chacun pour soi » est presque de rigueur comment trouver une occasion de se manifester, il y a manque de volonté aussi et... jamais une main amie pour aider ou orienter.

Par probité morale, la tâche d'entretenir une famille étant trop lourde pour un seul et par indépendance, la fierté ne s'accommode pas de tout devoir. Je me suis présentée au hasard de quelques annonces parues dans les journaux, d'après lesquelles j'aurais pu concilier toutes choses, je n'ai pas réussi ; je ne suis pas une professionnelle, c'est toujours la réponse. J'en ai reçu une autre que je vous cite. « Hé, hé, quand on est jeune, on peut se dispenser de travailler ». Pourtant, rien dans ma tenue n'autorisait cette insolence. Il y a des jours comme aujourd'hui, par exemple, où je me désespère. Inutile, encombrante, pas d'argent, ce sont des mots que j'entends si souvent.

Vous moquerez-vous ? Vous ignorez tout cela.
J'admire votre vaillance et pour une fois j'en aurais eu un peu en m'extériorisant de la sorte.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments distingués.

[Signature : M. Chabran]
15 rue Froidevaux – XIVe

N.B. Ayant écrit plus à la femme qu'à la féministe je me recommande à la discrétion naturelle.

~~~~~

**CHAMPION, E.G.**

St Nazaire le 21 avril 1915  
Bibliothèque municipale

Madame,

Je vous prie de m'excuser de vous avoir envoyé sans y joindre une lettre un journal de St Nazaire, *Le Travailleur de l'ouest*, qui parlait des femmes employées aux obus aux chantiers de l'Atlantique. Il y était dit que les femmes n'étaient payées que 3 Francs pour un travail où les hommes auraient 5 ou 6 Fr.

Les femmes employées au contrôle des obus gagnent en effet 3 F. Mais il est juste de dire que celles qui ont déjà travaillé et qui savent le métier de tourneur sont payées, comme les hommes mobilisés, 5 francs. Elles font une semaine de jour et une semaine de nuit, travail de nuit sans supplément de prix (comme les hommes

également). Je vais tâcher d'aller visiter les ateliers et, si je peux, je leur parlerai pour leur demander si le travail est fatigant etc.

Dans les bureaux il y a aussi des femmes depuis 2 ans environ. Les moins payées ont 2 f 50 par jour pour débiter (teinteuses de plans). D'autres sont payées 3 f, 3,50 etc. jusqu'à 5 f par jour.

Enfin deux sténographes sont payées au mois : 150 francs. Je suis une de ces deux. J'avais débuté à 5 f et au bout de 6 mois je suis parvenue avec bien des difficultés à ce chiffre de 150 f par mois. Les nouveaux employés sont toujours payés à la journée – pendant des années quelquefois. Bien entendu on a plus d'avantages à être au mois (maladies, fêtes dans la semaine, etc.)

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux.

[Signature : E. G. Champion]

P.S.

Si vous faites usage de ces renseignements vous voudrez bien ne pas en indiquer la provenance – quoique – en somme je sois prête à dire qu'ils viennent de moi si besoin est.

Je vous remercie beaucoup de l'abonnement de propagande que vous m'accordez. Je fais circuler *La Française* dans les Bureaux.

~~~~~

CHANTEPLEURE, Guy [pseudonyme de Jeanne-Caroline VIOLET, épouse DUSSAP]

Paris 39 rue Dulong
6 février 1911

Enquête sur une Académie féminine

Madame,

Il ne me paraît pas, à vrai dire, que la raison d'être, l'utilité pratique ou artistique d'une académie spéciale aux femmes soit absolument démontrée... sans compter que dans l'état actuel des idées et des institutions et pour les plus remarquables d'entre nos contemporaines, être « de l'Académie des Femmes », ce nous aurait toujours un air de ruban violet, offert à qui pourrait prétendre au ruban rouge. Cependant, il est certain qu'une création de ce genre établirait un lien heureux et peut-être désirable entre les femmes d'élite qui, dans tant de domaines différents et en apparence séparés, ont honoré notre pays. Et je ne nie point qu'une assemblée où Clémence Royer et Arvède Barine auraient pu prendre place, où Mme Curie s'assiérait à côté de Mlle Hélène Dufau, près de Mme Marcelle Tinayre (je ne puis citer tous les noms qui me viennent au bout de ma plume) serait une belle glorification du génie féminin.

Y serait-on quarante ? Pourquoi pas ? Aucune académie n'a jamais réclamé – pour cause ! – l'égalité des mérites. L'Académie des Femmes n'aurait pas lieu de se

faire plus exigeante que ses aînées. On y revêtirait un uniforme gracieux – et pas trop vert – pour célébrer de jolies cérémonies dans un cadre harmonieux, on y distribuerait des récompenses aux sciences, aux lettres, aux arts et à la vertu ; on y dissenterait de toutes choses avec une élégance avertie. Ce serait, n'en doutez pas, l'un des derniers « salons où l'on cause », un salon intéressant, charmant, aussi agréable que peut l'être précisément, un salon où il n'y a pas d'hommes ... ce que pour ma part je trouve toujours, il me faut l'avouer, un peu ennuyeux.

... Inutile d'ajouter que si par surprenante indulgence, un fauteuil ou même une petite chaise était offerte dans un cénacle à l'humble conteuse que je suis, j'en serais extrêmement flattée... et même que cela m'amuserait infiniment d'être « académicienne » ...

Excusez, Madame, ce griffonnage hâtif d'une romancière pressée, et croyez, je vous prie à mes sentiments de sympathie confraternelle

[Signature : Guy Chantepleure]

~~~~~

**CHERAMY, E. A.**

11, rue Arsène Houssaye, 8<sup>e</sup>

Chère Madame,

C'est moi qui à mon tour suis très touché de votre lettre. Ce que j'ai fait était vraiment bien peu de chose.

Puisque vous avez la gracieuseté de m'offrir de parler de la souscription Stendhal dans *la Française*, j'accepte avec reconnaissance. Comme Président du comité Stendhal, je me suis proposé un double but : faire réimprimer la correspondance de Stendhal, et lui faire élever dans Paris un petit monument, pour lequel mon ami Rodin me donnait son concours. La correspondance, à laquelle j'ai fourni un appoint de 200 lettres inédites, est réimprimée. Reste le monument. J'ai réuni parmi mes amis 2000 f Il nous manque encore 2500 f après lesquels je cours.

Je vous remercie à l'avance de ce que vous ferez.

Stendhal n'est pas et ne sera jamais un auteur populaire. C'est un dilettante qui ne plaira jamais qu'aux raffinés. Peut-être vos lectrices lui sauront-elles un peu de gré d'avoir terriblement aimé les femmes.

Veuillez recevoir, chère Madame, l'hommage de tous mes plus dévoués respects.

[Signature : E. A. Cheramy – 14 novembre 1908]

~~~~~


CHEVALLEY, L. et Marguerite

Ce 20 juillet 1927
Paris, 19 Avenue d'Orléans
Pavillon Palissy

Création en France d'une Commission nationale
de coordination des Œuvres privées s'occupant de
L'Assistance aux Migrants

La Conférence Internationale des Œuvres privées s'occupant de l'assistance aux migrants a voté, dans sa session de septembre 1926 à Genève la mise à l'étude d'un plan de coordination nationale de ces mêmes Œuvres de protection.

C'est ainsi que la Section d'Émigration du CNFF sollicitée par le Conseil International, a été amenée à rechercher quelle pourrait être la meilleure forme, en France, de cette collaboration d'Œuvres.

La Section, réunissant régulièrement à Paris les délégués des principales Sociétés d'Assistance ou de protection des Migrants, a pu sans difficulté discuter le projet avec eux et envoyer un Rapport à Londres voté à l'unanimité et concluant à la création à Paris, d'une Commission nationale de coordination. Un comité constitutif composé des neuf Œuvres dont le nom suit

Aide Internationale aux Émigrants
Protection catholique de la Jeune Fille
Amies de la Jeune Fille
Protection israélite de la Jeune Fille
Foyer Français
Comité Central des Églises protestantes
Comité central d'Assistance aux Émigrants israélites

Mlle de Catheu, délégué par Mgr Chaptal, pour suivre les travaux du Comité. s'est réuni, a mis à l'étude les Statuts et règlements et convoquera à l'automne les Œuvres au nombre d'environ cinquante susceptibles de faire partie de la Commission.

Cette Commission se proposera un triple but :

1^o Établir entre les Œuvres travaillant dans le même esprit de désintéressement à soulager les souffrances créées par l'émigration, un lien constant qui pourra rendre leur travail plus fructueux.

2^o Intervenir auprès des pouvoirs publics pour exposer les intérêts moraux et sociaux de l'émigration. Les intérêts économiques sont admis à se faire entendre dans les Commissions officielles. Un délégué de la Commission devra y apporter le point de vue des Œuvres d'Assistance.

3^o Être le correspondant régulier de la Conférence internationale de Genève et du Bureau International du Travail, et collaborer à toutes les études et travaux relatifs à des mesures internationales, désirables pour l'amélioration du sort des Migrants.

Une Commission nationale de coordination des Œuvres privées d'Assistance aux Migrants vient de se former à Paris.

L'organisation en a été préparée, répondant en cela aux vœux formulés à Genève par la Conférence Internationale, par la Section d'Émigration du Conseil National des Femmes, présidée par Madame Elie Chevalley. Dès le mois de juin dernier, un comité constitutif se formait, composé par des représentants de 9 Associations s'occupant d'assistance aux Migrants :

Association catholique pour la protection de la Jeune Fille : Mlle Degas
Union internationale des Amies de la Jeune Fille : Mme Messier
Protection de la Jeune Fille Israélite : Mme Helbronner
Service International d'Aide aux Migrants : Mlle de Bacourt
Le Foyer Français : M. Olchanski
Société de secours aux Émigrants israélites : M. W. Oualid, professeur à la Faculté de Droit
Œuvres de Mgr Chaptal : M. l'abbé Quesnay
Société centrale évangélique : M. le Pasteur Lestringant
Section d'Émigration du Conseil National des Femmes : Mme Elie Chevalley.

Le Comité constitutif a élaboré les Statuts, désigné son Bureau et lancé une lettre d'invitation à toutes les œuvres françaises, internationales ou étrangères travaillant en France à la protection des Migrants, pour les prier d'envoyer des délégués à la première réunion de la commission au Musée Social, le samedi 26 octobre 1927. Vingt-cinq œuvres ou associations s'y sont fait représenter et M. Oualid, dans un magistral exposé a relaté devant ces divers représentants, comment la Commission s'est créée, quels sont les buts qu'elle se propose et le programme de travail qu'elle met à l'étude pour l'hiver 1927-1928.

Il a insisté sur l'importance que peut avoir la Commission en servant de liaison entre les diverses œuvres s'occupant d'assistance qui tirerait de sérieux bénéfices de ces prises de contact régulières, et de collaborations éventuelles dont elles pourraient sentir l'utilité.

L'autorité dont jouira la commission par suite des activités compétentes qui la composent lui permettra d'intervenir auprès des pouvoirs publics chaque fois que des questions se rapportant à l'assistance aux Migrants sera discutée.

Elle sera enfin l'organe national qui apportera à la Conférence internationale de Genève l'opinion éclairée de la majorité des Associations qui la composent, sur les questions mises à l'étude et en discussion.

Les personnes que cette nouvelle organisation intéresse peuvent s'adresser à Mme Elie Chevalley, présidente de la Commission d'Assistance aux Migrants, 19 Avenue d'Orléans, Paris XIV.

~~~~~

**COLIN, Ambroise**

Paris, 6 novembre 1905

Chère Madame,

Il ne me sera pas possible d'assister à la réunion organisée chez Madame Frédéric Nolte : je serai privé par conséquent du plaisir de vous entendre. Veuillez agréer et faire agréer mes excuses et mes regrets.

Présent à cette réunion, j'aurais été fort embarrassé d'émettre un avis compétent sur les chances et les meilleures conditions de réussite du nouveau périodique dont vous entreprenez vaillamment la fondation. Mais ce que j'aurais pu dire c'est l'utilité qu'il y aurait à ce qu'un journal, rédigé pour les femmes, s'appliquât, entre autres objets, à répandre parmi elles quelques connaissances du Droit et des institutions fondamentales de ce pays. Les femmes sont en effet, à ce point de vue, d'une ignorance qui n'a d'égale ... que celle de la plupart des hommes. Et pourtant leurs aptitudes et leurs goûts prononcés pour les notions exactes et positives, leur sens trop méconnu des réalités trouveraient dans ce genre de culture de profitables satisfactions. Il ne s'agirait pas seulement d'apprendre aux femmes toute l'étendue de leurs droits, - chose facile en vérité - mais de leur rendre présente et familière l'idée même du Droit, de la Loi, au sens élevé du mot, c'est à dire d'une Règle, d'une Harmonie respectable en soi, en dépit de ses imperfections contingentes passagères, dans laquelle doivent s'effacer et se fondre les fantaisies, les passions, les intérêts individuels. Si votre journal peut travailler efficacement dans cet ordre d'idées, il apportera un puissant renfort à tous les partisans - et je suis du nombre - de l'émancipation intégrale, poussée jusqu'aux limites ultimes de sa logique, c'est à dire jusqu'à l'égalité complète, civile et même politique entre notre sexe et celui qui ne forme pas seulement la plus gracieuse moitié du genre humain mais peut - à mon avis - en devenir la plus raisonnable.

Veuillez croire chère Madame, à mon respectueux dévouement.

[Signature : Ambroise Colin]

~~~~~

5 rue d'Assas, 6^e
21-5-1908

Chère Madame,

J'ai transmis à ma femme votre aimable invitation pour votre matinée hebdomadaire de samedi prochain et la réunion de vos amis qui la suivra. Il lui sera malheureusement impossible d'en profiter à cause de son état de santé. En soignant

notre fils, atteint des oreillons elle a contracté cette malencontreuse indisposition et quoique guérie actuellement, elle est encore trop éprouvée pour faire de longues sorties.

En ce qui me concerne je crains de ne pouvoir davantage être des vôtres. Le samedi est notre jour de réception et le nombre des étudiants qui viennent sonner à ma porte est loin de diminuer en ces jours de printemps si proches des examens. Vous voudrez bien nous excuser l'un et l'autre avec votre habituelle amabilité.

La question des Droits de famille de la femme est à l'ordre du jour de notre société d'Études législatives, laquelle aura lieu dans une quinzaine de jours. D'ici là, notre Bulletin publiera le rapport de M. Meynial, en ce moment sous presse et j'aurai l'honneur de vous en faire remettre un exemplaire en même temps que l'invitation à vouloir bien assister aux séances où les conclusions de ce rapport seront discutées.

Vous m'obligeriez même en faisant savoir si vous jugez utile que nous adressions d'autres invitations à diverses personnes du monde féministe (ou féminisant) et en me donnant les noms que vous croiriez devoir me signaler à cet effet.

Je n'ai reçu aucune invitation pour le Congrès féministe dont vous me parlez. Je n'aurai donc à y faire (ou à y entendre) aucune communication. L'état d'esprit, les convictions que j'y apporterais déplairaient peut-être d'ailleurs aux organisatrices et dirigeantes du Congrès. Vous avez bien voulu, dans *la Française*, me qualifier un jour de « féministe intégral ». Cette qualification est exacte assurément si par féministe on doit entendre partisan de l'égalité de plus en plus complète de la femme et de l'homme sur le terrain économique, sur celui des droits civils, sur celui même des droits politiques. Vous savez qu'à ces divers points de vue je ne recule pas devant les solutions les plus radicales. Malheureusement le programme de revendications dites féministes comprend, au moins dans la pensée de beaucoup de vos amies nombre d'autres articles, que je réprouve complètement. A leurs yeux, se dire féministe c'est se proclamer partisan de l'élargissement du Divorce, voire même de l'union libre, socialiste, anticléricaliste, etc. Or sur tous ces points je fais beaucoup plus encore de réserves. Et je ne suis pas loin d'abhorrer des opinions aussi avancées sur des points qui me paraissent d'ailleurs assez étrangers à la question de l'émancipation juridique de la femme, la seule cause qu'à mon avis vous devriez plaider dans vos publications et dans vos congrès.

Il me paraît donc tout naturel que le prochain Congrès « féministe » ait ignoré ma très modeste personnalité

[Signature : Ambroise Colin]

~~~~~

**CRUPPI, Louise**

80 rue de l'Université 7<sup>e</sup>

14 janvier

Madame,

Je suis touchée de l'intérêt que vous prenez à votre élève dans un si grand malheur. Que vous avez raison de ne pas la repousser, comme d'autres le font sans doute ! Malheureusement la pauvre enfant se leurre peut-être. Puisque ce garçon est parti, il n'est nullement sûr que, même avec son adresse, elle puisse le ramener ! Mais on peut essayer, évidemment, et nous allons tâcher d'avoir cette adresse. Quand je dis « nous », il ne s'agit pas du secrétariat féminin, qui ne s'occupe que de placement et n'a rien à faire avec de telles histoires ! C'est moi personnellement, et une jeune femme-avocat, secrétaire de mon mari, qui nous intéressons, par solidarité féminine, à cette triste affaire.

Le nom Dubois, crée évidemment une difficulté, il y a tant de Dubois ! Il y a sûrement plusieurs familles de ce nom à Argenteuil. Ne pourriez-vous pas savoir quelque chose de plus sur la famille où habite le jeune homme ? Un prénom ? l'occupation de cette famille ? Donnez-moi tout renseignement que vous puissiez trouver. Je ne promets rien, mais nous ferons tout le possible. Il y a à Argenteuil une grande maison de moteurs d'avion, la maison Grôme. Vous pourriez peut-être avoir quelque indice à ce sujet. Si le jeune homme ne consent pas à faire son devoir, on pourrait toujours, après la naissance de l'enfant, user d'une loi nouvelle qui pourrait l'obliger à faire une pension.

Croyez, Madame, à mes sentiments sympathiques

[Signature : L. Cruppi]

Bien entendu, puisque vous vous intéressez à cette affaire, c'est que la jeune fille, et la famille, se sont montrées jusqu'ici très favorables ?

~~~~~

La Commanderie
Ballan – Indre et Loire

Madame,

Certainement dans tout journal, féministe ou autre, il faut informer le lecteur. La mode et le monde participent de la vie sociale, on ne peut paraître les ignorer. Mais il y a manière d'en rendre compte, et il ne serait pas mauvais qu'un journal de bon sens changeât le « ton sucré » que défunte étincelle avait mis à la mode, et cessât de célébrer « nos petits cœurs battant sous un corsage de souple satin drapé... »

On pourrait aussi relater quelques réceptions, sans introduire dans les comptes rendus ce lyrisme qui tourne la tête à quelques gentilles provinciales, et leur fait croire qu'elles sont exilées de je ne sais quel Éden de carton peint.

On pourrait aussi, quand la mode est gênante ou indécente (ce qui se voit peut-être quelquefois) la critiquer hardiment. Ce serait une œuvre vaine que les femmes devraient bien accomplir elles-mêmes.

Enfin, Madame, j'admets la rubrique, mais souhaiterais la voir confiée à une femme raisonnable, qui serait aussi une femme d'esprit.

Mon meilleur souvenir

[Signature : L. Cruppi]

~~~~~

Mercredi

Madame,

Je vous remercie pour votre aimable invitation, et je m'y serais certainement rendue si mon deuil profond ne m'éloignait de toute réception. J'ai fait la même réponse au Conseil National pour toute réception ressemblant le moins du monde à une réunion mondaine. Je fais effort pour les réunions de travail, c'est tout ce que je peux obtenir de moi-même. Vous voudrez bien me rappeler au bon souvenir de la Comtesse Gyldenstolpe, que j'ai eu fréquemment occasion de voir l'an dernier et qui s'est toujours montrée charmante pour moi.

J'ai lu avec attention vos statuts. Sans doute nous nous touchons sur ce point que nous cherchons à être utiles aux femmes. Mais le champ est vaste, et il y a place pour tous ! D'ailleurs je persiste à croire que non seulement nous ne nous gênerons, mais nous ne nous rencontrerons même pas.

Vous avez un cercle, qui forcément s'adresse à une élite sociale ; vos renseignements et placements sont particuliers aux membres du cercle. Nous cherchons à nous adresser au vaste public féminin anonyme, de préférence au public très pauvre : employées, sténographes, institutrices... partant de l'idée que nous faisons œuvre sociale bien plus qu'œuvre littéraire, et pas du tout œuvre mondaine. Non seulement nous ne pouvons nous nuire, mais nous pourrions peut-être parfois nous compléter ; et si, dans un cas spécial nous pouvions avoir besoin l'une de l'autre, je m'adresserais à vous avec confiance, et vous vous adresseriez, j'espère, à moi.

Croyez, Madame, à mes sentiments très distingués et sympathiques,

[Signature : L. Cruppi]

Quand je dis que nous faisons œuvre sociale, je n'entends pas que nous faisons une œuvre puisque nous n'avons ni statuts ni caisse autonome. J'entends que notre activité est sociale plus que littéraire.

~~~~~

Je trouve dans les résolutions adoptées à la réunion du Conseil National à Toronto :
« L'influence des Conseils nationaux n'est pas simplement appelée à s'exercer en faveur de l'échange international des idées concernant l'enseignement, mais aussi à encourager l'enseignement scientifique pour jeunes filles de toutes classes et la création de bureaux de renseignements accessibles à tous, pour les professions industrielles et commerciales lesquels resteraient en rapport étroit avec les écoles. »
Nous sommes donc bien dans nos attributions.

Excusez-moi de revenir sur une objection que vous aviez aimablement retirée, mais c'est par excès de conscience. Je cherche toujours si j'ai tort !

=====

BOITE 2 - D - O

DUCLAUX, Mary

10, Place St François-Xavier

Madame

Je crois qu'il est fort heureux pour la femme de vivre, toute entière à ses sentiments, nourrie par l'homme.

Mais je crois qu'il est fort utile pour la femme de savoir se nourrir, au besoin, elle et ses petits ; je crois aussi que la possession de cette aptitude (même si elle ne s'en sert pas) est faite pour donner de l'équilibre à son caractère, enrayer sa frivolité, calmer ses folles appréhensions, et même, dirais-je qu'elle ajoute du prix à son amour, désintéressé... Si j'avais des filles, elles apprendraient toutes l'exercice d'une profession pouvant assurer leur existence, mais je leur souhaiterais de se marier par amour et de vivre dans la retraite... Si l'une d'elles était veuve, elle serait moins à plaindre, d'avoir appris à travailler.

J'ai beaucoup aimé, Madame, un article que vous avez fait sur le beau roman de M. de Pomairols : je pense que vous serez de mon avis ? ... sentiments les meilleurs

[Signature : Mary Duclaux]

~~~~~

**DURAND, Marguerite**

**LA FRONDE**

Grand Journal Quotidien  
Politique Littéraire  
Direction & Administration  
14, rue St Georges  
Paris IXe

Paris le 31 juillet 1902

Madame et Chère Collaboratrice,

Pour des raisons spéciales *La Fronde* doit être, dans un délai de trois mois, à partir de demain 1<sup>er</sup> août 1902, libre de tous engagements vis à vis de ses collaboratrices : Rédactrices et Employées de l'Administration.

Je suis donc obligée de vous prier de reprendre votre liberté à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Vous voudrez bien considérer cette lettre comme étant d'ordre purement administratif et m'en accuser réception.

Croyez, Madame, et Chère Collaboratrice, à mes meilleurs sentiments.

[Signature : M Durand]

~~~~~

...

Paris le 31 octobre 1902

Chère Madame,

Ainsi que Madame Méliot vous en a informée, je serai heureuse de vous voir continuer votre collaboration à *La Fronde*, pendant le mois de novembre prochain aux conditions suivantes

Traitement fixe supprimé.

Chaque article de Critique des Premières Représentations vous sera payé 20 francs.

Ayez l'obligeance de me dire par lettre si vous acceptez et croyez à mes meilleurs sentiments.

[Signature : M Durand]

~~~~~





*[Deux lettres de Jane Misme en réponse à cette offre figurent dans le dossier « Lettres de Jane Misme »]*

...

Paris le 7 novembre 1902

Chère Madame,

Je vous ai fait une proposition sans en faire une question de marchandage et je désire qu'il n'en soit pas fait une.

Je vous ai offert le prix de 20 francs par Compte-Rendu de première représentation et je maintiens le prix. Je vous demande de me faire savoir si vous acceptez. Il peut y avoir assez de Premières dans un mois pour représenter l'équivalent de vos appointements précédents ou même les dépasser.

Vous me demandez si vous devriez faire aussi les comptes rendus des reprises, oui certainement en ce qui concerne les reprises méritant un compte rendu, comme cela a toujours eu lieu.

Croyez, chère Madame, à mes meilleurs sentiments.

[Signature : M Durand]

~~~~~

...

Paris le 11 avril 1903

Je suis désolée d'apprendre, chère Madame, que vous êtes malade et, de tout cœur, je fais des vœux pour votre rétablissement.

Bien à vous.

[Signature : M Durand]

~~~~~

Paris le 2 février 1904

Chère Madame,

Voici la copie de la lettre que je viens d'envoyer à M. Bérenger.

Mon cher ami,

« Voici ce que je reçois de Mme Misme.

Pourquoi n'a-t-on pas écrit aux rédactrices la même lettre qu'aux rédacteurs ? Il y a là un malentendu que je vous demande de faire cesser car je n'entends, en aucune façon, être responsable des appointements des rédactrices pas plus que de ceux des rédacteurs. »

etc...

Je suis présidente du conseil d'administration de *l'Action*, co-directrice du journal et possesseur de la majorité de ses actions. Je suis de plus créancière du journal pour une somme très importante. Les détails de l'administration ne me regardent en aucune façon et j'ai été plus qu'étonnée en recevant votre lettre. Je ne doute aucunement du paiement des appointements dus mais, je le répète, ce n'est pas à moi que ce paiement incombe.

Croyez, chère Madame, à mes regrets et à mon meilleur souvenir.

[Signature : M Durand]

~~~~~

170 Bd Haussmann
Paris le 12 janvier 1925

Chère Madame,

J'assisterai avec grand plaisir au thé féministe d'après demain mercredi mais il ne me sera probablement pas possible d'y prendre la parole.

Je suis depuis deux jours en pleine crise cardiaque et le plus petit effort m'est extrêmement pénible. Si la crise est passée je vous dirai quelques « souvenirs » de journaliste. Sinon je me contenterai d'applaudir celles qui en conteront.

À mercredi.

Mes compliments les plus distingués.

[Signature : M Durand]

~~~~~

14 octobre 1930 - de Pierrefonds – Oise

Chère Madame,

Je m'excuse de mon retard à vous répondre mais votre lettre m'a attendue, ici, pendant une absence que je viens de faire et elle m'y trouve fort embarrassée pour vous donner les renseignements que, si aimablement, vous me demandez.

Je n'ai ici aucun document, bibliothèque, archives, tout cela est en caisse depuis mon départ de la rue Grange Batelière et y restera jusqu'à l'installation qu'en fera la Ville de Paris.

À ce sujet j'aurai à vous parler ... mais cela est moins pressé que ce qu'il vous faut pour demain !

Voici écrites à la vapeur des notes informes et que je vous prie d'excuser car je n'ai même pas le temps de les relire.

Pour ce qui est de la photo c'est chez Antony rue du Bac ou chez Taponier, 12 rue de la Paix qu'il faut demander un cliché à peu près actuel. Je n'ai pas de coquetterie rétrospective mais véritablement, les photos de moi faites par Manuel exagèrent dans la laideur.

Beaucoup d'excuses encore et surtout beaucoup de remerciements pour ce que vous voulez bien faire.

J'ai lu avec grand intérêt votre Maria Deraismes et j'attends la suite avec impatience.

Très cordialement vôtre.

[Signature : M Durand]

Naturellement les 3 quarts des notes ci-jointes vous seront inutiles surtout étant donné la place restreinte dont vous disposez. Vous y prendrez ce que vous voudrez et comme vous le voudrez, bien entendu !

*[Le tri de ces pages a dû être fait avant qu'elles n'atteignent les archives car il manque les pages 3 à 6 – indiquées par ... .*

*Pour faciliter la lecture du texte en style abrégé, des articles, prépositions, etc. ont été insérés sans être signalés]*

## NOTES

Née à Paris rue du Colisée, 1865 [*en réalité 1864*]

Éducatrice au couvent des religieuses Trinitaires (rue Henner aujourd'hui,) autrefois rue Léonie, à Paris

Entrée au conservatoire. Deux années de classe, 1<sup>er</sup> accessit de comédie la première année. 1<sup>er</sup> prix de comédie la seconde et engagement à la Comédie Française à 17 ans.

Restée près de 4 ans pensionnaire

Quitté le théâtre. Mariage avec Georges Laguerre, jeune avocat déjà célèbre, le plus jeune député de la Chambre.

Mêlée au mouvement Boulangiste dont Laguerre était l'une des personnalités les plus marquantes.

Ai dû assumer à 20 ans la direction du journal quotidien *La Presse* alors organe officiel du Boulangisme.

Mot de Constans ministre de l'intérieur d'alors parlant du Boulangisme : « Le mouvement n'a pas été difficile à vaincre. Il n'y avait que 2 hommes dans cette affaire-là : Mme Laguerre et moi » après 10 ans de divorce.

Direction au *Figaro* d'un supplément hebdomadaire dont j'avais eu l'idée : « Le courrier du Figaro », sorte d'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de G. Montorgueil mais où certaines questions d'actualité étaient soumises à la discussion des lecteurs.

Étaient mes collaborateurs : André et Philippe Berthelot et René Lara depuis directeur du *Gaulois*.

[...]

Pour première fois accès au Parlement dans tribune – directeurs et dans les couloirs

Une seule femme auparavant, Claude Vignon, devenue Mme Bouvier et qui faisait pour *Le Soir* de Bruxelles le compte rendu des séances a eu, je crois,

accès à la salle des pas perdus. Mais pas plus que Séverine, dans les tribunes de la presse.

Même chose pour le Palais de Justice, la Bourse, etc...

Seule femme admise à la Bourse : Mathilde Méliot, 1<sup>ère</sup> femme reçue membre de la Société d'économie politique, auteur du dictionnaire des monnaies et des sociétés financières

C'est *La Fronde* qui a fait la 1<sup>ère</sup> dans la presse française campagne pour l'emploi du chèque barré

Maria Vérone – Conseil municipal

Entrée des femmes dans les associations de presse

Créations et donations des syndicats féminins

Femmes typographes

Caissières comptables et employées aux écritures

Sténographes

Sages-femmes

Réorganisation des syndicats : cols et cravates, fleurs et plumes, couturières, etc.



Maria Verone

Lutte et succès pour obtenir l'entrée de certains de ces syndicats à la Bourse du Travail.

Fusion avec *L'Action*

Campagnes féministes toutes amorcées, journalisme actif ouvert aux femmes (- Presque tous les journaux avaient alors des femmes dans leur rédaction)

Ai pensé que les campagnes seraient plus utilement continuées dans un journal masculin

Direction de *L'Action* avec Bérenger et Charbonnel et partie de la rédaction de *La Fronde*.

Création des *Nouvelles*, journal de type spécial auquel les journaux actuels ont emprunté pendant un certain temps leur pagination.

Cessé au moment de la guerre

Mêlée personnellement à toutes les manifestations du mouvement féministe  
Intérêt particulier et études des questions concernant le travail des femmes et les lois dites de protection de ce travail. Contre.

*La Fronde* n'a pas fait campagne pour le vote des femmes. J'ai estimé alors que leur éducation politique était insuffisante.

Depuis, cette éducation est aussi avancée que celle des hommes. Elle l'est même d'avantage en ce qui concerne les questions de politique économique et politique sociale.

Professe que pour achever cette éducation, les femmes doivent faire de la politique et se mêler de façon active aux partis politiques.

Membre de la commission administrative du Parti Républicain Socialiste (Briand, Painlevé, Maurice Violette, Pierre Appell, etc. etc.)

Famille royaliste du côté paternel, bonapartiste du côté maternel.

Côté maternel originaire de Nîmes et Montpellier. Magistrats, ingénieurs.

C'est mon arrière-grand-oncle qui a réparé la Maison Carrée de Nîmes. Il était ingénieur en chef du département du Gard et parent de Barbaroux. Mon grand-père maternel était l'ami et l'avocat de Benjamin Constant. Il abandonna le barreau pour défendre dans le journalisme, ayant comme rédacteur en chef Fialin de Persigny – les intérêts de Louis Napoléon (Napoléon III). C'est lui qui fit en France les premières conférences littéraires (sous Louis Philippe).  
Ma mère très lettrée, fut élevée en Russie au palais impérial, sa mère étant lectrice de la grande duchesse Hélène.  
!!! Ouf !!

Campagnes de *La Fronde* pour que la légion d'honneur soit donnée aux femmes comme aux hommes en dehors des œuvres charitables. 1ères décorées : Clémence Royer, M. L. Gagneur, Daniel Lesueur, etc., etc. avant, il y avait seulement Rosa Bonheur.

Clémence Royer  
 Bradamante  
 Séverine  
 Andrée Viollis  
 Daniel Lesueur  
 Marcelle Tinayre  
 Gabrielle Ferrari  
 Maria Vérone  
 Jane Misme  
 Manoël de Grandfort  
 Emmy Tournier (Levy-Dhurmer) fille de Marni  
 Mary Léopold Lacour  
 Jeanne Brémontier  
 Hellé (Marguerite Dreyfus)  
 Mary Summer  
 M. Louise Néron (Jean Bernard)  
 Lucie Delarue-Mardrus  
 Myriam Harry  
 Colette (courte collaboration)  
 Lecomte du Nouy  
 Camille Bérillon  
 Vincent  
 Aimée Tahiques [ou Jahiques ?]  
 Odette Laguerre  
 De Montifaud  
 Claire de Pratz, correspondance anglaise  
 2 correspondantes allemandes depuis députées  
 Adèle Schreiber et Anita Augspurg

J. Catulle Mendès



Andrée Viollis



Jane Misme



Colette

Je vous rappelle la magnifique affiche de Mlle Dufau  
Les multiples auteurs de ce que l'on appelait : les tribunes. Feuilletons qui  
duraient 3 jours et permettaient la publication d'article d'études comme  
seules les revues en contiennent.

Encore des noms de mes rédactrices dont certainement vous vous  
souviendrez aussi :

Hubertine Auclert  
Feresse-Deraismes  
Maria Martin  
Marbel (Marguerite Belmont)  
Potonié-Pierre  
Clotilde Dissart  
J. Oddo Deflou  
Nelly Roussel  
Madeleine Pelletier  
Aline Valette  
Sorgue  
Georges Renard  
Gevin Cassal  
Judith Cladel  
Marie Anne de Bovet  
Georges de Peyrebrune  
Souley-Darqué  
Van Parys [?]  
Marie Krysinska  
Aurel  
Anne Osmont  
Jeanne Landre

Mlle Klumpke – La 1<sup>ère</sup> astronome à l'observatoire de Paris, sœur de  
la Duchesse Dejerine

Dr. Miropolska – mère de l'avocate

Blanche Galien : Mlle Napias, nièce du directeur de l'Assistance  
publique, 1<sup>ère</sup> femme pharmacienne

Isabelle Bogelot

Marie Laparcerie

David Neel (connue depuis comme exploratrice au Tibet)

Enfin ce qui n'a rien de féministe – création du 1<sup>er</sup> et du seul cimetière  
zoologique existant dans le monde entier.

Créé en 1899 à Asnières

J'aime les animaux. J'ai été sportive avant la lettre.

Surtout bonne écuyère – l'une des dernières élèves de Charles  
Franconi.

Escrime – élève de Jacob

## NOTES POUR VOUS PERSONNELLEMENT

Le ministre dont il est question à propos du Boulangisme, M. Constans était ministre de l'Intérieur et non de l'Instruction Publique. C'est en cette qualité qu'il a combattu et vaincu ce mouvement.

*La Fronde* n'a jamais eu de commanditaire. Elle n'a jamais reçu de qui que ce soit un concours financier.

C'est par mes seules ressources que j'ai assuré son existence et vous avez eu raison de dire que l'effort a été difficile !

Les perles de mon collier ont été égrenées, une à une pour les dépenses du journal qui eut eu une existence autrement brillante si j'avais eu, pour sa publication, un capital quelconque.

Quand vous saurez que pendant que je dirigeais *La Fronde* j'assurais une revue quotidienne de la presse mondiale pour une importante personnalité parisienne, et que ce travail fantastique m'était payé près de mille francs par jour, vous saurez et de quoi vivait *La Fronde* et ce quelle m'a coûté de peine et d'énergie insoupçonnées. C'est la première fois que je dévoile cela.

Mlle Maugeret n'a dirigé que quelques jours la composition de *La Fronde*.

Elle n'avait jamais composé de journal. Elle ignorait tout de ce métier et si je n'avais pas su moi-même placer les paquets sur le marbre, le journal n'aurait pas paru le jour où il devait paraître !

Mme Levy Dhurmer alors secrétaire de la Rédaction en peut témoigner.

J'ai moi-même composé l'équipe des femmes typographes de *La Fronde* qui a été la même pendant la durée du journal quotidien.

Son chef était Madame Marie Muller aujourd'hui typographe à *l'Illustration*.

~~~~~

15 octobre 1930 - de Pierrefonds

Chère Madame,

Mon envoi d'hier a dû vous faire l'effet de l'envoi d'une folle.

Il m'a fallu faire la note en question en ½ heure, attendant presque de minute en minute le sifflet du train qui, à 8h ½ du soir emporte d'ici le courrier.

D'abord une erreur à rectifier, ce n'est pas Anita Augspurg qui est devenue députée en Allemagne et qui était correspondante de *La Fronde*, c'est Kate Schirmacher.

Ci-joint une liste d'autres noms parmi lesquels vous en trouverez peut-être à citer. Bien entendu il n'est question que des collaboratrices régulières car s'il fallait

citer les autres et, notamment, celles dont je publiais les « Tribunes » je n'en aurais pas fini !

Parmi les campagnes faites par *La Fronde* je vous rappelle celle de Mme A de Ste-Croix pour la suppression de la réglementation de la prostitution et celle de Louise Debor (Mme Bloch) pour la puériculture... La chose et même le nom étaient à ce moment-là non seulement ignorés du public mais sérieusement critiqués par ceux auxquels nous les apprenions et qui nous accusaient de vouloir déflorer les jeunes filles en les initiant à leurs futurs devoirs de mères !

Depuis !!! Le monde a tourné !

Bien vôtre, chère Madame

[Signature : Marguerite Durand]

~~~~~

24 octobre 1930 - de Pierrefonds

Chère Madame,

Moi aussi je serais fort heureuse de causer avec vous au sujet de la Ville de Paris, de mes livres, documents, autographes et, d'autant plus que j'ai, à mon tour, à vous demander des renseignements sur ... Jane Misme : biographie, portrait, etc.

Alors, sans cérémonie, j'accepte votre aimable invitation à déjeuner. Je serai à Paris mardi soir et j'y resterai jusqu'à vendredi.

Voulez-vous de moi mercredi ou jeudi matin ?

Ce que vous publiez dans *Minerva* est fort intéressant et devait être écrit. Qui fera votre portrait à vous ? Il me semble que sa place est marquée justement entre moi... - pour procéder par ordre de date - et Maria Vérone.

Cordialement vôtre

[Signature : Marguerite Durand]

~~~~~

9 novembre 1930

Un grand, sincère merci, chère Madame, pour l'article si flatteur que vous avez bien voulu me consacrer dans *Minerva* où je lis avec la plus vive attention vos études sur le féminisme et ce que vous appelez ses grandes figures ; études qui constituent des documents des plus intéressants et des plus utiles.

La chaîne des « pionnières » trop souvent brisée sera définitivement renouée grâce à vous qui facilitez ainsi le travail de ceux qui, au moment du triomphe prochain du féminisme, voudront en étudier la genèse.

Laissez-moi vous remercier encore et vous serrer la main bien cordialement.

[Signature : Marguerite Durand]


~~~~~

**FAURE (Maurice)**

*Remercie du mot de condoléances de JM et d'une plaquette illustrée*

~~~~~

FÉLICE, Marguerite de

Relieuse de métier après avoir travaillé dans la maroquinerie avant la guerre : cuir d'ameublement surtout, reliure parfois. A dirigé des recherches et formé des relieurs et relieuses. Fait parvenir une photo à JM à sa demande. Explique pourquoi la reliure est un métier de choix pour les femmes instruites.



Album : « Journalistes Françaises et Confrères Féministes » Reliure de Mlle Marguerite de Félice

Neuilly, 7bis villa de Villiers

Le 12 août 1925

Madame,

Je vous remercie de votre lettre si flatteuse pour moi, et je comprends l'intérêt collectif que peut avoir un article sur la reliure féminine. Cet art prend une place de plus en plus grande chez les femmes : il y a en elles une recherche du bon goût, de la couleur, des détails artistiques qui les différencie nettement des relieurs hommes, et leur permet de lutter avec eux.

J'ai peu de choses à dire sur moi. J'ai été amenée à la reliure par le travail du cuir : je faisais avant la guerre de la maroquinerie et surtout du cuir d'ameublement, la reliure occasionnellement, comme Mlle Germain. Pendant la guerre il a fallu renoncer au cuir, devenu introuvable. J'ai dirigé mes recherches vers les papiers de garde qui, venant de Munich ou d'Italie avaient disparu aussi.

C'est mon atelier qui a créé le papier de garde Français, imprimé à la planche, que j'emploie toujours pour les reliures. Mon élève Mlle Roussy et ma cousine Mme Henches l'ont repris d'une façon très personnelle, avec beaucoup de succès.

Les reliures de papier m'ont amenée à celles de parchemin : un procédé ancien m'a permis de renouveler l'enluminure. Depuis quelque temps j'ai abordé la reliure de maroquin ; mais mes préférences vont à la reliure artistique de prix moyen, qui me permet de créer beaucoup et de me renouveler sans cesse. A mon sens, la reliure d'art ne doit pas rester exclusivement la propriété de quelques bibliophiles très riches, mais être répandue le plus possible.

Ne pouvant suffire seule à tout ce travail, j'ai choisi la partie décorative des reliures, entièrement créées et composées par moi, mais je me fais aider pour l'exécution par plusieurs relieurs-façonniers. Pour la partie artistique je suis secondée par tout un atelier de jeunes filles dont plusieurs ont exposé pour leur compte aux Arts Décoratifs : je citerai Mlle Picard (ma doreuse), Mlle Roussy, Mlle Desternes, Mlle Ducommun. A la section Basque, Mme Barthes et au pavillon de Limoges, Mlle Audevard.

J'ai organisé, avec mon relieur M. Brant, le premier cours municipal pour les jeunes filles aux Écoles Professionnelles de la Ville de Paris, en attendant que les femmes soient admises à l'École Estienne, ce qui ne saurait tarder.

Voici donc [une nouvelle ~~carrière~~ bien féminine] un nouveau métier bien féminin. Chacune peut l'exercer chez soi et, chose très intéressante, elle convient surtout aux femmes instruites et d'un milieu cultivé. N'est-il pas naturel que les libraires, les relieuses, toutes les femmes qui s'occupent de livres, soient bibliophiles et lettrées ? Cette idée si simple ne date que d'hier, mais elle fait son chemin, grâce à quelques femmes intelligentes. L'une d'elles, Mme Mornay, a même fondé à elle seule une des maisons d'édition les plus réputées pour les beaux livres d'art. Ci-joint les photographies que vous me demandez, que je vous prierai de me retourner quand vous n'en aurez plus besoin.

Veuillez recevoir, Madame, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature : M. de Félice]

~~~~~

7 bis villa de Villiers  
Le 14 février

Chère Madame,

Merci mille fois de votre si aimable invitation que j'accepte avec le plus grand plaisir pourvu que je ne prenne pas la parole, j'en suis tout à fait incapable. J'ai horreur de parler en public, ma voix ne porte pas et j'étais malheureuse, au lycée, quand je devais parler devant 15 personnes ; je n'ai d'ailleurs jamais recommencé depuis ce temps-là.

Je regrette beaucoup de ne rien ajouter à l'intérêt de cette réunion mais les personnes que vous me nommez sont très intéressantes. Mmes Renaudot, Salzedo, Sarradin sont très intéressantes. Il me semble qu'on devrait un hommage à la vieille Mme Ory-Robin, qui a été une brodeuse bien remarquable et a eu une belle carrière,

souvent très difficile. Elle demeure à Fontenay-aux-Roses, 32 route de Bièvre. Mme Massoul est une céramiste remarquable qui a fait avec son mari des recherches très intéressantes (100 grand' rue à Maisons-Alfort). Ces deux dames parlent fort bien et sont tout indiquées pour représenter les femmes décorateurs. Il y a encore cette exquise peintre, Marie Laurencin.

En vous remerciant encore, je vous prie de croire, chère Madame, à mes sentiments distingués.

~~~~~

7 bis villa de Villiers

Le 11 mars

Chère Madame,

Je suis tout à fait désolée de manquer votre soirée si intéressante, mais je viens de faire une chute en montant en autobus et je me suis foulé une épaule.

Ce n'est rien du tout, mais ce bête accident m'empêche de m'habiller et de me coiffer, et me fait assez souffrir. Tous mes regrets, et mes remerciements pour avoir pensé à moi à propos de cette charmante réunion. Croyez à mes sentiments les meilleurs.

[Signature : M. de Félice]

~~~~~

**FERRY, Mme Jules** Présidente de la Ligue Française de l'Enseignement (VP, Mme Édouard Petit, secrétaire Mme Grignan...)

*Refuse qu'on utilise son nom si elle ne peut pas participer aux comités. En raison de sa position, elle est très sollicitée et s'est donné des règles strictes.*

~~~~~

FERRY, Mme Jules

Ligue Française de l'Enseignement
16, rue de Miromesnil - Paris (8^e)

Bureau

Présidente – Mme Jules Ferry

Vice-présidentes – Mme Edouard Petit, Mme Saffroy

Secrétaire – Mlle Grignan

Madame,

Je ferai part de votre intéressante communication au comité des dames le 7. Je ne doute pas de l'accueil favorable qu'il donnera à la promesse d'une communication plus complète que vous voulez bien lui offrir. Il ne m'est pas possible d'ajouter une chose d'une aussi grande importance à notre prochain ordre du jour, très chargé, sans en avoir préalablement informé le comité.

Je vous prie, Madame, de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

[Signature : Mme Jules Ferry]

~~~~~

Ligue Française de l'Enseignement  
16, rue de Miromesnil - Paris (8<sup>e</sup>)

Bureau  
Présidente – Mme Jules Ferry  
Vice-présidentes – Mme Édouard Petit, Mme Saffroy  
Secrétaire – Mlle Grignan

Madame,

La communication que vous m'avez adressée a été transmise aujourd'hui au comité des Dames de la Ligue de l'Enseignement. Elle a été accueillie comme je le prévoyais avec beaucoup d'intérêt. Plusieurs de ses membres comptent se rendre à la convocation que je leur ai remise pour la conférence de dimanche – mais leur présence aura un caractère tout à fait personnel. Le comité a jugé en effet que la création d'une telle publication, si intéressant que soit son but et sa composition ne rentrait pas dans le domaine de ses travaux, ni dans son programme exclusivement consacré aux œuvres d'enseignement proprement dit.

Veuillez croire Madame à nos regrets et à l'expression de ma considération distinguée.

[Signature : Mme Jules Ferry]

~~~~~

FINOT, Jean

Conseils d'un directeur de journal à une journaliste et réponse à des offres de collaboration. Félicitations pour un article clair et précis dont il est « profondément reconnaissant ».

Papier à en-tête de LA REVUE (Ancienne *Revue des Revues*, Paris – 45 rue Jacob.
Directeur : Jean Finot Paris 3 octobre 1912

Chère Madame et Amie,

La première obligation pour un journal est de vivre et d'avoir des lecteurs. Cette nécessité prend un caractère plus élevé, lorsqu'il s'agit d'un organe comme le vôtre destiné à l'apostolat et à la diffusion d'une idée violemment combattue ; sa prospérité matérielle devient alors un devoir à l'égard même de l'idéal qu'il sert. Or, il est indiscutable que l'immense majorité des femmes s'intéresse toujours à la mode et aux réceptions mondaines. Satisfaire ces goûts est un excellent moyen de faire lire votre journal par celles qui ne sont pas encore féministes et de les convertir. En revanche ne publier que des articles de doctrine, c'est risquer de n'être jamais lu que par des converties ce qui diminuerait singulièrement l'importance et l'utilité de *La Française*. Veuillez agréer, Chère Madame et Amie mes sentiments affectueux et dévoués

[Signature : Jean Finot]

P.S. Je vous remercie de l'envoi du *Féminisme en Caricatures*, nous l'utiliserons prochainement.

~~~~~

**FOCILLON, Marguerite H.**

17 rue de l'Estrapade  
Paris, 17 juillet [1924]

Chère Madame,

Je me fais un véritable plaisir de vous aider à la préparation du Congrès de Lyon- Mais je ne sais pas assez nettement quels sont les milieux, quelles sont les œuvres qui vous intéressent et dans quel sens je peux vous être utile. Car ce serait certainement préférable de vous assurer à Lyon, en dehors de vos membres, de votre milieu d'action, des sympathies nouvelles et d'actives collaborations.

Je suppose que Madame Waddington, Madame Kergomard sont toujours nos fidèles associées. Je n'ai, je crois, jamais fait partie de ce groupement lyonnais. Je ne sais d'ailleurs pas comment il s'est fait que je n'ai jamais été en rapport plus étroit avec ces milieux où se débattent tant de questions auxquelles je m'intéresse autrement que d'une manière passive.

Je ne peux venir à vous ; nous rentrons samedi à Lyon mais si vous me donnez une série de questions, je me ferais un réel plaisir d'y répondre.

Je cherche toujours un appartement ; je suis rarement à la maison, sinon, chère Madame, j'aurais été heureuse de vous demander de venir à nous, et une causerie aurait été tellement plus simple qu'une lettre.

Je serai à Paris fin août, début septembre. A ce moment nous pourrions arriver à nous voir, n'est-ce pas, et il ne sera peut-être pas trop tard pour que je puisse agir encore pour vous ; mais je ne compte plus parmi les Lyonnaises.

Veuillez, Madame, me rappeler au souvenir de votre fille et croire à tout mon désir de vous aider et à ma vraie sympathie.

[Signature : Marguerite H. Focillon]

~~~~~

FRANÇOIS, René

Papier à en-tête : LE MATIN

2, 4, 6 Blv^d Poissonnière

1, 3, 5 & 7 Faub^g Poissonnière

Paris (IXe Arr^t)

Samedi

Chère Madame,

Monsieur de Jouvenel publierait avec grand plaisir votre enquête sur le samedi anglais. Mais sa quinzaine finit demain. Donc si vous voulez venir me voir au *Matin* demain matin dimanche vers midi moins le quart et m'apporter le papier en question il aura toutes les chances de passer le jour même.

A demain, j'espère, chère Madame, et veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

[Signature : René François]

~~~~~

29 janvier 1912

Papier à en-tête : LE MATIN

2, 4, 6 Blv<sup>d</sup> Poissonnière

1, 3, 5 & 7 Faub<sup>g</sup> Poissonnière

Paris (IXe Arr<sup>t</sup>)

Chère Madame,

J'ai été si vivement touché par votre aimable lettre que je voulais aller vous porter moi-même mes très sincères remerciements et vous dire de vive voix le grand

plaisir que j'avais eu à vous avoir au *Matin* comme collaboratrice, et l'espoir que j'avais de voir revenir bientôt cet heureux temps.

Malheureusement – et heureusement tout à la fois, car le travail est une joie – il m'a fallu donner ce mois-ci un nouvel effort. Février s'approche et j'ai dû remettre de jour en jour la visite que j'aurais voulu vous faire.

Veillez, je vous prie, chère Madame, m'en excuser et croire, malgré mon long silence, à mes sentiments les meilleurs et très respectueusement dévoués.

[Signature : René François]

~~~~~

GARCIA, Martita

Papier à en-tête des Splendid & Royal Hotels
St Gervais- les-Bains

Madame

C'est vraiment très aimable à vous de vouloir mentionner mes reliures dans votre revue ; sur mon compte j'ai très peu de choses à dire. J'ai commencé il y a 4 ans de m'occuper de reliure, je suis restée un an à l'école des Arts Décoratifs, puis j'ai pris pendant un an des leçons particulières avec Noulhac, et maintenant ayant un outillage d'amateur chez moi je travaille régulièrement.

Voici les photographies des reliures qui sont exposées à la classe des livres, j'espère qu'elles pourront vous servir pour être insérées dans la revue La Toison d'or

Maroquin rouge ancien décor tête de nègre et or doublé vélin gardes de soie.

Tristan & Yseult

Maroquin beige décor tête de nègre

Lavallière et or

Gardes DE SOIE

Elégie à Marie Ronsard

Veau gris

Décor veau cyclamen

Doublé veau, gardes de soie

Recevez, Madame avec mes sincères remerciements l'assurance de ma très vive gratitude.

[Signature : Martita Garcia]

~~~~~

**GOMPEL, M.**

8 rue Alfred Dehodencq  
Le 11 janvier 1918

Madame,

Une de vos collaboratrices qui n'a même pas le courage de signer son nom écrit dans le numéro du 5 janvier de *La Française* (que je reçois le matin) un article dont le style amphigourique dissimule mal une apologie de la tristement célèbre institutrice Hélène Brion. Avant de partir en guerre contre les pâtisseries, il serait, me semble-t-il plus urgent et plus sérieux de fonder une ligue contre les antipatriotes fussent-elles même, et surtout féministes, et cela dans l'intérêt supérieur de la cause que vous défendez.

Il ne faudrait pas oublier que c'est au nom de la justice que nous réclamons certains droits, et lorsqu'on exige la Justice des autres, on se doit à soi-même d'en suivre rigoureusement les lois, et de ne pas tout excuser et tout absoudre dans un esprit de parti pris, pourvu que tels actes par ailleurs éminemment répréhensibles soient commis par une orthodoxe du *suffragisme*.

Vous croyez sans doute faire beaucoup pour la France en décrétant le boycottage des éclairs et des babas ! A chacune sa conception du patriotisme. La mienne est plus haute, et trop éloignée de la vôtre pour me permettre de recevoir chez moi des articles dans le genre de celui que vous venez de publier.

En temps de paix, c'est une des gloires de notre pays d'être la libre tribune où toutes les idées peuvent s'exprimer ; en temps de guerre, alors que l'ennemi est chez nous, et que nos maris, nos frères et nos fils se font tuer pour conserver l'intégrité de notre territoire, il est des paroles qu'on ne doit pas prononcer et qui les excuse se fait complice d'une vilénie.

Je vous prie, Madame, de me rayer de la liste de vos abonnées, et de me cesser le service de votre feuille à partir de ce jour.

Recevez mes salutations,

[Signature : M. Gompel]

~~~~~


GRINBERG, Suzanne

Avocate à la cour

17, rue Nollet, 17 (XVIIe)

[Note manuscrite de JM : refus d'adhésion – vœux]

Le 19 juin

Chère Madame,

Veillez m'excuser de ne point me rendre à la convocation que vous avez bien voulu m'adresser mais je m'occupe déjà de tant de choses à côté de mon activité professionnelle qui s'étend un peu plus chaque jour que je ne puis augmenter la somme des groupements ou associations auxquels j'appartiens.

Vous avez une heureuse initiative et j'espère que vous trouverez des dévouements et des collaborations utiles.

Agréez, je vous prie mon meilleur souvenir.

[Signature : S Grinberg]

~~~~~



**HARLOR** (Jeanne-Fernande PERROT dite Thilda)

19 nov. 1903

Chère Madame.

On a un petit peu le cœur gros au Théâtre du Peuple de n'avoir rien eu de vous.

J'ai beaucoup de sympathie pour cette œuvre dont je louerais les organisateurs. Puis-je personnellement vous demander d'en parler dans *L'Action*, journal qui semble tout désigné pour soutenir une telle entreprise.

Même les communiqués n'ont pas été insérés. Ne les aurait-on pas reçus ? Et vous, n'auriez-vous pas eu votre service ?

Je sais, Chère Madame, toute votre bonne grâce. C'est donc avec espoir que je vous écris.

J'ai votre aimable invitation. Vos jours sont inscrits.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer ma sympathie la meilleure



[Signature : Harlor]

~~~~~

Samedi soir

Chère Madame et amie,

Vous ne pouvez savoir à quel point me touche votre si cordiale confraternité. Bien émue, je vous remercie d'avoir signalé avec tant d'éclat mon roman et surtout de lui avoir consacré un article d'une pénétration et d'une tenue qui seront fort remarquées. Enfin vous avez eu l'idée la plus ingénieuse, la plus généreuse. Vous pensez si j'accueille avec empressement votre projet d'enquête ! Nous en causerons un peu, si vous le voulez bien, mercredi, car je veux vous dire de vive-voix toute ma reconnaissance. Je vous l'exprime insuffisamment aujourd'hui parce que je suis dans la bousculade des emballages : maman part et si fatiguée qu'il me faut minutieusement la secourir.

Croyez-moi bien affectueusement vôtre

[Signature : Harlor]

~~~~~

26 février 1925

Chère amie,

J'ai bien remarqué votre absence mardi et je suis fâchée d'apprendre qu'elle est due à tant de surmenage.

Vous avez réussi à établir un brillant programme. Mais laissez-moi vous dire en toute franchise que j'ai été très étonnée, en ouvrant *La Française* samedi dernier de voir qu'après avoir demandé mon concours, après mon acception, vous m'avez délibérément supprimée sans même m'en avertir. Ce n'est pas du tout que je tiens à parader en public et à prononcer des laïus. C'est le procédé qui me déconcerte, surtout venant de vous qui aviez pris la peine de vaincre mes scrupules et marqué votre désir d'avoir un critique d'art féminin. J'ai donc dû samedi lâcher la préparation du travail que vous m'aviez demandé. Et je vous avoue que je renoncerais même à toute collaboration pour cette fois si vous ne me parliez pas d'Yvonne Serruys. Son talent emporte mes hésitations. J'enverrai donc une cinquantaine de lignes à Mlle Babled mardi.

Toutes mes amitiés les meilleures,

[Signature : Harlor]

Je vois sur votre liste d'oratrices le nom de Mme Ory Robin. Je pourrais aussi vous donner une notice sur elle. J'en ai une toute prête.

~~~~~

Mardi 9 mars 1925

Chère amie,

Il ne faut pas du tout vous tourmenter à cause de l'omission qui me concerne. Votre gracieuse pensée me fait plaisir.

Je vous remercie des choses trop aimables que vous me dites.

Ce qui doit nous tourmenter, c'est la petite affaire que vous savez. J'ai envoyé samedi un peu d'explications et d'excuses. On ne m'a pas encore donné signe de vie. Je sais par un tiers qu'on n'a pas été bien « content » l'accroc typographique a gâté tout le reste. Je m'en doutais. D'autre part, à *la Française* où j'étais hier, on m'a dit qu'il serait bien difficile de faire une correction à la main pour mercredi. Alors, j'ai pensé que cela arrangerait peut-être un peu les choses si vous faisiez la rectification verbalement, en présentant au public notre sculpteur.

Je laisse cela à votre tact. Et je vous envoie les phrases guéries de leurs mutilations.

A mercredi et mille bonnes choses

[Signature Harlor]

~~~~~

7 février 1929  
77 r. Blanche

Chère Madame et amie,

J'aurai le plaisir d'assister aux séances des États Généraux, comme rédactrice des *Nouvelles littéraires*. Ce journal de jeunes hommes de lettres veut bien donner l'hospitalité à un compte rendu de cette grande manifestation féministe – Ce qui doit être considéré comme une petite victoire.

Je ne sais si je dois, pour avoir mes entrées libres à toutes les séances, être munie d'une carte spéciale délivrée par vous. C'est pourquoi je vous écris.

Maman toujours intéressée par vos luttes courageuses et si énergiquement menées vous envoie son très amical souvenir et se réjouit de suivre par mes yeux et mes oreilles les prochains débats.

Avec mes pensées les meilleures et très cordialement admiratrices

[Signature : Harlor]

J'ai l'intention d'assister au banquet inaugural le 14

~~~~~

DIRECTION des BEAUX-ARTS et des MUSÉES de la VILLE DE PARIS

Lettre de Harlor décrivant les archives de la Bibliothèque Marguerite Durand léguées à la Ville de Paris – Cette lettre écrite après la mort de Jane Misme était difficile à classer. Cf. Deux lettres de Jane Misme dans le dossier de sa correspondance font allusion à cette même documentation.

[Timbre de la Ville de Paris – Bibliothèque Marguerite Durand
Documentation féministe
5^e arrondissement – Mairie – Place du Panthéon]

26 mars 1936

Madame,

La bibliothèque Marguerite Durand a été donnée à la Ville de Paris en 1932 par sa fondatrice. Voici les principaux « rayons » :

Législation, sociologie (féminisme) question du suffrage, histoire (femmes ayant joué un rôle politique), science, littérature, art (musique, peinture, etc.) poésie, théâtre, romans – questions du travail ; criminalité, prisons, police, prostitution ; œuvres sociales etc. Chaque femme célèbre ou notoire a son dossier (portrait, notice biographique, articles sur ses œuvres ou son action). D'autres dossiers sont constitués sur toutes les questions ou les institutions intéressant les femmes.

Dans des vitrines, nous exposons des éditions rares, des souvenirs, des portraits ou gravures. Nous avons, d'ailleurs, une abondante iconographie.

Bien entendu, le rayon des journaux anciens et contemporains est important – ainsi que celui des autographes.

Le 1^{er} N^o de *La Fronde* avait une chronique de tête signée Marie Anne de Bovet, puis les « Notes d'une Frondeuse » de Séverine, qui furent quotidiennes. Il renseignait sur l'actualité d'alors. Le feuilleton était un roman de Daniel Lesueur : *Lèvres closes*. *La Fronde* publiait en rez-de-chaussée, sans la rubrique « Tribune » des articles ou plutôt des études assez étendues, qui étaient données en 2 ou 3 parties. Au bout d'un an, elle a paru sur 6 pages. Une page entière était consacrée à une grande question : Enseignement, Assistance, Chroniques de l'étranger, Travail des Femmes, etc. Le dimanche paraissait un « Courrier » où il était répondu à des questions posées par les lecteurs, questions historiques, artistiques, etc. Ces réponses étaient dues très souvent à des personnes, hommes et femmes, spécialistes faisant autorité.

Voilà, Madame, ce que très brièvement, et malheureusement très en hâte, je puis vous dire aujourd'hui.

La mort de ma chère amie m'a donné des besognes supplémentaires que je ne puis remettre. Dans d'autres circonstances, j'aurais pu mettre plus d'ordre et de détails dans mes renseignements.

Vous pouvez insister sur le fait que la bibliothèque unique en son genre l'est aussi comme bibliothèque féministe officielle puisqu'elle appartient à la Ville de Paris. Elle est ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 4 à 6 !

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

[Signature : Harlor]

Je compte bien sur votre travail et vous en remercie vivement d'avance

~~~~~

**HARVEN, Hélène de**

Paris 31 mars 1906  
68 avenue de Villiers

Chère Madame,

Veuillez excuser le retard que j'ai mis à envoyer la liste des cercles de conférences en Belgique que je transcris ci-contre ; je marque d'une croix rouge ceux auxquels j'ai été appelée et d'un trait bleu ceux qui m'ont fait une invitation restée sans résultat ; quant aux autres, je n'en ai pas eu de réponse.

Pour la séance projetée du 9 avril, je développerai donc, avec votre approbation un petit sujet sur « les femmes dans le Nouveau Monde » et je ne donnerai pas plus de 12 à 15 minutes à cet aperçu. J'ose espérer qu'il sera à votre gré ; dans l'espoir de vous voir lundi à la réunion du soir à l'Alliance française je vous présente, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués

[Signature : Hélène de Harven]

[Ajout dans la marge des deux premiers de la liste marqués d'un trait bleu : J'ai donné la préférence en ces deux villes aux sociétés de géographie où j'ai parlé. {x} J'ai oublié le nom du président ; il a été remplacé depuis mon départ ; mais en s'adressant au président, cela suffira. (Au surplus je puis m'informer et vous dire prochainement son nom.)

- - M. Paul Hymans ; président du cercle artistique et littéraire de Bruxelles au Vaux-Hall. Bruxelles.
- - M. le Président du cercle artistique et littéraire d'Anvers(x), Rue d'Arenberg, Anvers.
- x M. Joseph de Smet, président du cercle artistique et littéraire de Gand.
- x M. Ganshof, président du cercle Excelsior à Bruges.
- x M. Barth, président de la Société des Conférences à Charleroi.
- x M. Bouchery, président du cercle des Conférences au Casino, Ostende.
- M. Geraerts, président de la Société des Nélophiles. Hasselt.
- - M. Peldzer de Clermont, président du cercle littéraire de Verviers.
- - M. Semet, secrétaire du cercle artistique et littéraire à Tournai.
- - M. Keepmaker, président de l'Alliance Française à Rotterdam (Hollande).
- - M. van Hamel, id. à Groningue (Hollande).
- x M. Balland, id. à Zutphen (Hollande).

~~~~~

HIRSCHAUER, Charles

Conservateur de la bibliothèque de Versailles

[Répondu le 13-11-1926]

Versailles (5 rue Gambetta), le 10 novembre 1926

Madame,

Je suis confus d'avoir tardé jusqu'à ce jour à vous remercier de votre nouvel article ; mais je voulais vous envoyer quelques photographies de la Bibliothèque ; malheureusement, le temps ne s'y prête guère et les essais auxquels j'ai procédé ne sont pas fort réussis. Le mieux est donc d'attendre les beaux jours, à moins que, d'ici là, comme on me le laisse espérer, un professionnel ne vienne prendre des vues de nos intérieurs pour en faire des cartes postales. Nous pensons organiser une nouvelle exposition vers le mois de mai ; si l'article que vous avez bien voulu me proposer par l'intermédiaire de Madame votre fille paraît au printemps, ce sera une excellente façon de l'annoncer.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si vos amies de Paris ou de Versailles veulent organiser une visite de notre exposition, nous serons heureux de les

accueillir ; les Amis de la Bibliothèque accordent une réduction de 50% aux groupements comme le vôtre, avec un minimum de 20 personnes. Nous fermons le 15, mais ouvrons tous les jours même fériés.

Veillez agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

[Signature illisible]

Carte de visite jointe :

Charles Hirschauer – Conservateur de la Bibliothèque

Vifs et respectueux remerciements

Hôtel de la Bibliothèque

(5, rue Gambetta)

Versailles

~~~~~

**LÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE CHINOISE**

**HOUANG HANG, Madame Yalang**

Paris le 13 septembre 1930

Chère Madame,

Voilà bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir, j'espère que vous êtes en bonne santé.

Je vous serai très reconnaissante d'avoir l'amabilité de m'envoyer, ou de m'indiquer où je pourrai me procurer, tous documents concernant la femme, la famille, le suffrage des femmes, le mouvement féministe français, etc.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir bientôt, et dans cette attente, je vous prie de recevoir, Chère Madame, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

[Signature : Yalang Houang]

Carte de visite de Madame Ouang Hang

23 rue des Morillons, Paris XVe

Madame Jane MISME

17 rue de l'Annonciation

Paris

~~~~~

HUDELO

Ministère de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales
Direction de l'Assistance et de l'Hygiène Publiques
Cabinet du Directeur

Paris le 7 juillet 1924

Madame,

Je m'excuse de n'avoir pas encore répondu à votre lettre, alors que j'ai lu avec le plus grand intérêt les articles que vous avez publiés dans *l'Œuvre*.

Croyez que je serai très heureux de m'entretenir avec vous de cette question et si vous voulez bien venir le mercredi 9 courant à 10 heures $\frac{1}{2}$, il me serait agréable d'examiner avec vous les questions auxquelles peut s'appliquer l'idée dont vous fûtes la si juste et si humaine initiative.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux.

[Signature illisible]

Note manuscrite :

M. Hudelo dans cette audience a déclaré la réforme possible ; va étudier les moyens d'application et les proposer au ministre.

Madame MISME - 17, rue de l'Annonciation -Paris

~~~~~

## JODRY

Le 26 avril 1925

Madame

En manière de préambule, je vous dirai que je m'intéresse beaucoup aux questions sociales, en particulier à celle-ci : la Femme, ses droits et ses devoirs.

Je vais donc commenter, (tardivement,) votre article paru dans *L'Œuvre* du 25 mars (« le Devoir interdit ») (J'avais eu un instant l'intention de n'en rien faire, ma paresse et ma lassitude en avaient été cause) et même en étendre un peu plus le domaine ; le tout sera suivi de la confession des 12 derniers mois de ma vie (ce qui n'empêchera pas la terre de tourner) il va de soi, Madame, que pour le tout je vous demande une discrétion d'honneur. J'ai à ce sujet des raisons majeures.

Bref, je commence... par la fin de votre article qui traite au fond si je ne m'abuse, de la virginité chez l'homme jusqu'au mariage. Eh bien pour ce, la Femme étant seule régulatrice du flirt (je veux dire manifestation érotique) elle est seule



victime d'elle-même ou de ses semblables. Ce n'est pas que je donne entièrement raison aux Hommes loin de là, mais si beaucoup de femmes n'étaient pas des truies, les hommes ne seraient pas des cochons, et, de plus en plus les hommes, vu le laisser aller de la majorité de celles-ci avec leurs allures de garçonnnes, leurs agaceries plus ou moins douteuses, voire scabreuses et surtout cette tare incontestable qu'a la Femme de ne jamais ouvrir son cœur et de prêcher le faux pour savoir le vrai, les Hommes dis-je ne veulent point être en reste, et se disent une chose « pour le numéro que j'aurai, il n'est pas la peine que je me prive » et certaine femmes elles-mêmes semblent leur donner raison, j'ai maints exemples ; et même des hommes qui en toute connaissance de cause par leurs qualités de cœur et d'esprit avaient résisté (comme St Antoine) à bien des tentations malsaines (aux mauvais plaisirs de votre article) en arrivent à jeter leurs bonnets par-dessus les moulins en raison de ce manque de tenue, de réserve pudique que trop de femmes ont dans la vie présente. A vous Féministes à y mettre bon ordre en cultivant l'esprit des jeunes filles, des jeunes femmes, en inculquant, en leur âme et en leur cœur, plus de poésie, surtout en amour (ce qui est tout dans la vie) car vous n'ignorez pas Madame que la Femme idéalise moins l'amour que l'Homme. Agissez donc aussi contre les manifestations plus ou moins obscènes des spectacles de certaine librairie dont trop de jeunes gens (des deux sexes) se délectent, plutôt que de les instruire en hygiène gynécologique ce qui les inciterait à étendre leurs investigations dans des livres malsains, dont elles se bourreraient le crâne et ne les empêcherait pas de faire des bêtises, au contraire, surtout les jeunes filles et les jeunes femmes solitaires (je ne parle ici des femmes de mauvaise vie) et puis ceci – pour les jeunes filles – un homme venant à elles pour le bon motif, leur sentant des connaissances... se demanderait si le professeur ne se serait point trouvé être par hasard un gigolo, car croyez-moi, quoique nous ne rencontrions plus beaucoup d'oies blanches, c'est ce qu'un jeune homme convenable recherchera par-dessus tout, c'est ce que moi-même, pour mon plus grand bonheur aurais voulu trouver, Hélas !

Quant à la question : maladies intimes (syphilis sexuellement contractée hors du mariage mise à part) vous n'ignorez pas que même avec sa propre épouse saine et honnête on peut acquérir ... cette série de maux bénins en eux-mêmes, et envers lesquels une fois acquis il faut faire montre d'une grande discipline des sens, pour ne pas compliquer la question, là, la médecine loyale résout bien des choses. Au sujet des hôpitaux de Paris et des 40 pour 100 des femmes que l'on y estropie, que l'on ne promette pas à des incapables ou à des apprentis d'agir à leur gré et sans nul souci d'imprévus constants dans cet ordre de chose. J'abrège, Madame en pensant avoir votre discrétion d'Honneur, je passe à l'énumération des 12 derniers mois de ma vie, car de tout ce qu'il est dit plus haut s'y trouve mêlé.

J'ai 26 ans. Je ne suis présentement qu'un infime ajusteur à 4 francs l'heure chez Citroën, mais étant le fils d'un intellectuel un peu poète et artiste, oh pas très brillant ! je m'étais moi-même élevé seul vers un idéal qui n'était point utopique, vu que je ne rêvais nullement à égaler le Bouddha vivant ce qui n'est pas possible dans la vie courante, surtout seul, je veux dire sans un directeur de conscience (un manager) qui vous inculquerait une thèse préétablie. J'étais aussi moi-même à la fois un peu artiste et poète, même prêtre et médecin, - J'avais même eu l'intention d'écrire un livre développant une thèse mettant d'accord Sciences et Religions,

(relativement) mais une mauvaise plume ne me l'a pas permis et j'avais à compléter mes connaissances de la vie – Ensuite le malheur qui s'est acharné sur moi par la suite de bien des choses, m'a ôté la moitié de mes facultés.

Donc Madame j'avais fait un rêve d'amour qui n'était pas utopique non plus, quoique pas courant. Volontairement et par respect pour la vierge que je pensais exister quelque part pour moi, je m'étais tenu continent et je n'avais jamais connu de femme (pourtant je n'étais pas en retard et la chair me tracassait beaucoup ce qui est une souffrance !) mais le malheur y mettant du sien, sans situation, ayant alors un métier à bouffer des briques (je faisais, avant, de la décoration) sans relations (ce qui arrive toujours aux jeunes gens qui ne sont pas des coureurs) n'allant pas au bal, considérant cela comme un lieu de perversions, de défloration morale plutôt que de récréation saine, je suis arrivé jusqu'à 25 ans sans rencontrer la jeune fille qui m'aurait convenu, car en même temps qu'elle n'eut pas été un laideron, j'aurai voulu qu'elle soit une bonne femelle capable de résister à l'accomplissement de ses devoirs conjugaux et même par la différence de tempérament ne pas accentuer le mien (chez les enfants) qui était déjà assez triste, j'aurai voulu également qu'elle n'aille pas au bal, ceci était capital, peu m'aurait importé son instruction, j'aurai fait le nécessaire, ceci pour vous dire que je m'étais fait certains scrupules que beaucoup d'hommes n'ont pas et dont les Femmes ne sont pas toujours étrangères comme vous verrez la suite.

En raison de tout ça, l'année dernière dans le restaurant où j'allais, pas loin de l'usine Citroën (après les grèves) le sort me mis en présence d'une jeune fille de salle que de prime abord je croyais jeune fille quoique accusant plus de 20 ans. Elle m'avait semblé pas comme toutes les autres filles de salle, c'est à dire d'une origine un peu plus élevée et ma foi comme son physique me convenait en plein (sauf la condition) il est arrivé que nous avons eu rendez-vous en suite de gamineries où il y a échange de petits bouts de soieries (moi j'avais hérité d'un ruban vert – elle d'une pochette grise, que c'est puéril, n'est-ce pas ?) et je cherchais tout de suite à savoir si elle avait encore son bonnet, chose difficile à lui faire dire car elle ne l'avait plus depuis 4 ans (elle pensait peut-être que cela n'avait aucune importance) et avait été fille-mère d'une enfant qui est enterrée à Versailles.

De savoir cela a été, pour moi d'un grand écœurement (pour elle également car elle en semblait si repentante et si peinée) car il me fallait chercher autre part – Eh bien cette femme qui d'ailleurs a fait son devoir vis-à-vis de sa fille et qui prétendait être très France et très loyale et même très sérieuse... ! dans le fond après s'être un peu moqué de moi parce que je lui parlais presque en prêtre, en homme qui respecte les femmes (au sens sexuel) voici par mon exemple une de ses réponses : « enfin, tu ne me feras pas croire que tu n'as jamais connu de femme, ce serait par trop bête » (nous nous tutoyons parce que presque pays, du même mois de la même année et pour d'autres motifs – Puisque c'est trop bête, pas la peine de me priver, pas la peine de lui parler des Évangiles, de Dieu et des manifestations les plus belles de l'esprit des Hommes, inutile tout ça, pas la peine donc de me priver plus longtemps. Je me suis servi d'elle pour satisfaire la nature, elle ne semblait d'ailleurs que le demander au fond, elle ne comprenait certainement pas la valeur de la continence chez un homme normal, elle m'a quand même dit ensuite que c'était

« sublime, des jeunes gens qui perdent leur virginité ensemble, mais cela arrive trop peu souvent ».

D'ailleurs désirant quelqu'un et ne me sachant pas coureur elle avait eu le béguin (elle m'aimait peut-être sincèrement) alors que moi j'avais des velléités de laisser choir, sentant que là plus qu'ailleurs je jouais avec le feu, elle a cherché à me retenir, d'abord en camarade, comme j'avais désiré que cela fut toujours, car je l'appelais petite sœur, chose dont elle semblait heureuse, (je l'avais peut-être rendue meilleure qu'elle n'était au fond) quoique pour le milieu (1) où elle était, elle avait une certaine valeur, aussi donc je décidais de rester en camarade car lui ayant soumis la chose elle me dit qu'elle saurait bien se défendre et me défendre ce que je voulais qui ne soit pas et qui fut malheureusement car le 12 mai (par un soir orageux... pas pour me faire excuser) sans piège de ma part elle devint ma maîtresse ce que je regretterai tout ma vie, je donnerais la moitié de mon sang pour racheter à cause des suites – pour elle et pour moi.

Ici va se poser la question d'éducation sexuelle et gynécologique – car celle qui prétendait qu'à 19 ans elle ne savait pas comment se faisaient les enfants « sauf que c'était les femmes » ayant été mal accouchée à Baudelocque (je crois) par une élève sage-femme, était déchirée, et l'était restée par sa faute vraiment inexcusable quand on en connaît le motif – néanmoins chose qui m'a déplu dans mes relations avec elle et était au surplus certainement atteinte de rétroversion les médecins lui ayant recommandé de n'avoir que le moins de relations possible. Il était donc de son devoir de me le dire avant de se donner, or elle ne me l'a dit qu'après, aveux qui trop tardif, dont la pudeur ne peut être imputable, car nous parlions librement de choses équivalentes, là elle a été malhonnête (rentrer dans la vie de quelqu'un, ensuite se refuser sous ce prétexte à son devoir de femelle (car je ne suis pas en bois malgré tout) à quoi donc a servi ce qu'elle savait par les médecins et par les livres plus ou moins sérieux qu'elle possédait. J'en avais déjà assez de dégoût de l'autre qui était passé avant (dégoût trop tardif), il n'y était passé qu'une fois soi-disant, mais c'était une fois de trop vis à vis de moi. Ensuite en raison de pas mal de sottises (2) et de quelques mensonges, elle a préféré, ensuite de mes observations, me dire : « J'aime mieux tout finir avec toi » et elle est fichu le camp, car nous ne faisons pas ménage ensemble en raison que je devais partir en Afrique, 6 mois pour Citroën. Je ne suis pas parti et je l'ai immédiatement recherchée par devoir ensuite par affection et en réponse elle m'a envoyé des lettres que je tiens à votre disposition, même une lettre recommandée que le lui avais expédiée et qu'elle a refusée car je m'étais aperçu être atteint de deux petits maux bénins en eux-mêmes et je voulais avoir le cœur net et elle n'a voulu convenir de rien lorsque je l'ai rencontrée il y a 3 semaines. Je l'ai revue dimanche dernier rue Lecourbe avec une tenue laissant à désirer – elle était avec des boniches accompagnées de gigolos (à mon avis ; je suis peut-être trop puritain) et je n'ai pu m'empêcher de l'appeler roulure – antérieurement je l'avais déjà appelée garce et grue, j'allais peut-être un peu fort, mais enfin !

C'était bien la peine n'est-ce pas de m'être tenu jusqu'à 25 ans pour me briser le cœur dans une semblable aventure, (peut-être par ma faute, surtout par dépit) qui a empoisonné ma vie, car pour en chercher une autre je n'en ai pas le courage, elles n'en valent pas la peine à beaucoup, et maintenant en dehors du travail j'erre comme un chien perdu dans Paris, dégoûté de tout, combien de fois ai-je envie de

pleurer de rage et de liquider la question par un bout de plomb car la souffrance morale que j'endure n'est pas tolérable et seul je ne puis vivre (à l'hôtel et au restaurant) surtout après avoir eu quelqu'un (si peu conforme à mes désirs cependant) ce au point de vue sentiments comme besoin de la chair qui a des droits somme toute et elle le fait savoir.

Permettez-moi également de vous donner mon opinion sur : « Les Françaises veulent voter » – quelques-unes... ! les autres considèrent la question à peu près comme des gosses à qui on donnerait permission de faire comme papa et maman.

Je ne refuse pas le vote aux femmes mais il me semble qu'elles ne sont pas assez mûres – et je crains beaucoup de la dualité d'opinion qu'il pourrait y avoir dans un ménage, car même comme a dit quelqu'un : « la femme saura bien à la rigueur cacher pour qui elle a voté » là serait un fâcheux précédent en admettant même que la susdite soit très franche et très loyale dans les autres cas de la vie et de mon point de vue d'homme je ne vois pas cela d'un très bon œil que d'inciter ainsi la femme au mensonge.

Oui, je ne juge pas les femmes aptes à voter, il y a déjà assez d'hommes inaptes – malgré qu'il soit dit que certaines gèrent leurs affaires elles-mêmes, il ne faut pas oublier qu'il y a très souvent un conseiller masculin derrière (combien il y a de Messieurs dans la vie de certaines !... Il y en avait pas mal dans celle de mon ex-maîtresse)

Ces derniers temps, Madame, je suis allé exprès dans des réunions à l'occasion des futures élections et la majorité des femmes présentées ne faisaient nullement honneur à votre sexe avec leurs allures de mômes, la cigarette au bec, les autres, quelques-unes avec leur mari ou ami prenaient la chose à la rigolade (mauvais symptôme et au surplus voici l'opinion d'une ouvrière pondérée qui travaille avec moi : « j'en ai assez de raccommoder mes chaussettes » je lui ai répondu que quoique ne refusant pas le vote à son sexe, j'estimais que dans un ménage uni et intelligent la femme peut toujours si elle veut faire exprimer par son mari ou un ami une partie – si ce n'est pas toute – de ses conceptions sociales, au surplus la femme mariée mère de famille de par ses occupations ne pouvant s'intéresser suffisamment aux préliminaires d'un vote ; ne pourraient donc voter que des femmes seules (il le faudrait d'ailleurs pour ne pas amener le conflit ci-dessus) et donc parmi celles-ci combien sont-elles de pures, quant aux autres, Madame, je leur retire la parole, leur vie étant indigne.

En terminant, je vous dirais que j'ai vécu dans différents milieux sociaux et même parmi des fous ! (Relativement) et que je détiens un certain nombre de confessions qui me permettent malgré mon âge d'avoir une parole assez autorisée dans bien des cas de la vie.

Je m'aperçois en me relisant qu'il y a bien des lacunes dans la présente, bien des choses restent à dire et que je ne puis mettre car cette lettre serait un journal. Rien ne vaudrait une conversation.

Entre temps, Madame, recevez l'assurance de ma haute considération et le témoignage de mon profond respect.

[Signature : P. Jodry]

48 rue des Entrepreneurs - Paris XVe

P.S.

1. Milieu de boniches plus ou moins vicieuses et garçonnières vivant en collage plus ou moins avoué et pour la sortir de cette fréquentation, je trouvais là un motif pour rester auprès d'elle en camarade. J'avais pensé un instant la faire se convertir à l'Armée du Salut dans laquelle je connais quelqu'un et j'y serais entré moi-même quoique m'étant fait une conception théologique et sociale plus neuve que la leur qui est cependant très bonne mais Mademoiselle m'a répondu : « qu'il ne faut pas faire croire aux gens ce qu'ils ne veulent pas croire. »

2. Une seule chose peut rendre pardonnable son passé et même le présent, c'est que orpheline [à] 12 ou 13 ans, des frères et sœurs ne l'aimant pas, elle fut confiée à Paris à une cousine âgée qui n'a peut-être pas fait tout son possible pour lui faire éviter les ronces de la vie, il est de fait que Mademoiselle était d'un caractère pas ordinaire et il aurait fallu avoir pour elle une affection sans bornes – cependant la dite cousine l'avait prévenue que l'homme qui fut le père de sa fille était un mauvais individu, mais Mademoiselle n'a rien voulu savoir ensuite, son avatar l'ayant habituée à mentir pour cacher – l'a certainement touchée au mental, car sa gosse est morte de méningite à 4 mois (d'abord conçue sous l'influence de vapeurs alcooliques et mise au monde sous celles du chloroforme et la mère s'en ressent), le tout complété par un manque d'instruction important

3. Vous auriez beaucoup à faire parmi le peuple de boniches écervelées, incroyantes, ignares et bornées qui pullulent à Paris. Je vais vous raconter l'odyssée d'une petite normande qui a travaillé chez Madame Jacques Duhr et qui malgré les conseils maternels de celle-ci trouvait encore le moyen de découcher pour aller à des aventures qui ont porté leurs fruits : elle est fille-mère à 20 ans à peine et je ne sais si le père a reconnu l'enfant (cette bonne est l'aînée de l'héroïne de ma pauvre aventure à moi)

Excusez, je vous prie les fautes de français ou autres que la présente peut contenir, ma plume est toujours aussi mauvaise et me sert très mal,

Je peux, si vous le désirez, vous donner les nom et adresse de celle qui fut mon amie, cela pourrait vous servir comme sujet d'études, peut-être à elle aussi, car je regrette de n'avoir pu m'en tenir à mes sentiments fraternels vis-à-vis d'elle

~~~~~

JORAN, Théodore

Académie de Paris

Enseignement secondaire

BACCALAURÉAT

*Le Directeur reçoit : les Mardis, Jeudis
et Samedis, de 4 à 7 heures*

ECOLE D'ASSAS
29 et 29 bis, rue Delabordère
Neuilly-sur-Seine

Neuilly, le 10 décembre 1908

Chère Madame,

Vous avez constaté vous-même que chez moi le désir de ne pas vous déplaire prime tout autre sentiment.

Je viens donc, de mon côté, vous rappeler le petit service que je vous ai demandé, à savoir de vous informer pourquoi la porte de M. Salomon Reinach m'a été subitement fermée, il y a quelque temps déjà !

Simple question de curiosité, mais de curiosité très excitée.

En outre (j'abuse, n'est-ce pas ?) je désirerais faire plus ample connaissance avec les ouvrages de Mme Mortier (Aurel, je crois). Où peut-on se les procurer ? Naturellement, je ne désirerais pas moins faire connaissance avec sa personne, si je savais devoir la rencontrer à *La Française* et pouvoir lui être présenté sous vos auspices.

Là, suis-je assez docile ? Entrai-je suffisamment dans vos vues ? Est-il possible d'avoir un adversaire de plus de bonne foi et de meilleure composition ?

Veuillez agréer, chère Madame, la nouvelle assurance de ma respectueuse sympathie.

[Signature : T. Joran]

~~~~~

**JORAN**

Académie de Paris

Enseignement secondaire

BACCALAURÉAT – Externat des Lycées

*Le Directeur reçoit : les Mardis, Jeudis et Samedis, de 4 à 7 heures*

Enseignement de la langue française aux étrangers

ECOLE D'ASSAS

29 et 29 bis, rue Delabordère

Neuilly-sur-Seine

Neuilly, le 7 février 1909

Chère Madame,

Je reçois votre lettre « de consigne » et je m'afflige de ce qu'elle contient. Je ne vous dissimule pas que je suis désolé de n'être plus admis dans un petit cercle de femmes spirituelles et distinguées. Si j'affectais du détachement à cet égard-là, je

me mentirais à moi-même, puisqu'on m'a vu rechercher avec empressement et régularité ces déjeuners de *La Française*. Je constate d'ailleurs que j'y ai pénétré pour la première fois à titre d'invité.

Mais surtout je suis désolé du peu de libéralisme que marque l'ostracisme qui me frappe. Il y avait de votre part, Mesdames, une sorte de coquetterie charmante à recevoir parmi vous un « adversaire ». Il y avait aussi de l'habileté, car, à moins d'être un goujat, cet « adversaire » ne pouvait faire autrement que de ménager tout au moins le groupe qui lui faisait accueil et bon visage. Enfin c'était un « beau geste ».

Me voilà rendu à moi-même et délié de toute espèce de scrupule désormais. J'en suis bien fâché, tant s'en faut que je m'en félicite.

Il est probable que Mme Avril de Sainte-Croix, qui me vaut cette exclusion, n'aura pas lieu de s'en féliciter non plus. Je puis revenir à la charge sur le compte de cette dame, qui n'est ni de, ni Sainte (oh ! non !) ni Croix. Elle a l'imprudence de m'avouer que mes coups ont porté : je puis les redoubler. Ce sera tant pis pour elle ! Est-ce qu'elle se figure que, parce qu'elle m'aura fermé la porte d'un salon ami, - et d'une salle à manger, plutôt - elle aura entravé le moins du monde la mission que je me suis donnée et que je poursuis, de faire la guerre au féminisme outrancier, immoral et révolutionnaire ? En me tenant à distance, Mme Avril avoue implicitement qu'elle en est, de ce féminisme-là. Je retiens l'aveu.

Je retiens aussi, chère Madame, votre promesse de me renseigner sur mon exclusion de la rue de Traktir - que d'exclusions, mon Dieu ! - J'ose dire que vous me le devez, puisque c'est notre rencontre dans cette maison-là qui fut le point de départ de nos relations.

Veuillez agréer, avec l'assurance que mes sentiments personnels pour la gracieuse directrice de *La Française* ne sont en rien diminués par cet incident, l'expression de mon respectueux dévouement.

[Signature : T. Joran]

~~~~~

[Jane Misme au sujet des lettres de M. Joran]

La Française

Œuvre & Journal de Progrès Féminin

49, rue Laffitte

Paris 9^e

Le 27 octobre 1910

J'autorise M. et Mme Alfred Mortier à user librement des deux lettres que m'a écrites M. Joran, datées du 10 décembre 1908 et 7 février 1909, et que je leur remets pour les besoins de leur procès.

[Signature : Jane Misme]

~~~~~

**JORAN, T.**

Académie de Paris

Enseignement secondaire

BACCALAURÉAT – Externat des Lycées

*Le Directeur reçoit : les Mardis, Jeudis et Samedis, de 4 à 7 heures*

Enseignement de la langue française aux étrangers

ECOLE D'ASSAS

29 et 29 bis, rue Delabordère

Neuilly-sur-Seine

[Lettre adressée à Monsieur Misme, 49 rue Laffitte, à Paris]

Neuilly, le 27 février 1911

Monsieur,

J'ai perdu un procès par suite d'une grave indélicatesse commise par votre femme, qui a livré à mon adversaire une lettre privée que j'avais adressée à votre femme, au temps où je l'estimais encore assez pour lui écrire.

Je viens vous demander de dégager votre responsabilité de cet abus de confiance en m'en rendant raison.

Vous aurez à cœur certainement de prouver que vous n'êtes pour rien dans ce procédé de trahison, et que vous entendez le laisser au compte d'une femme. Deux de mes amis sont à votre disposition. Vous pouvez m'adresser deux des vôtres.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous saluer.

[Signature : Théodore Joran – T. Joran]

~~~~~

KERGOMARD, Pauline

Sainte Croix du Mont par Verdelaïs, Gironde

3 octobre 1909

Madame,

Je ne puis pas vous refuser ce que vous me demandez ; la question vaut la peine d'être envisagée à de nombreux points de vue, et il est bon que plusieurs féministes en disent ce qu'elles pensent.

Mais je vous prie de me laisser un peu de temps : je reprends demain ma tournée d'inspection et ne rentrerai guère à Paris avant le 20 Octobre. Ce serait

donc au commencement de novembre que je pourrais vous envoyer ma contribution.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments de cordialité.

[Signature : Pauline Kergomard]

~~~~~

Flainville - Bourg Dun  
15 juillet 1911

Madame,

Je vous ai expédié, hier, les réponses que vous m'avez demandées.  
L'enveloppe que vous m'aviez envoyée a favorisé ma paresse et je n'ai pas retenu l'adresse de votre villégiature.

Eh ! voilà que j'ai oublié une chose importante pour moi !  
*Le Matin* me dites-vous, a ma photographie. Il ne peut l'avoir que par l'indiscrétion d'une personne tierce. Or je ne veux pas que mon portrait soit reproduit. J'ai la haine de ce genre de publicité qui fait du tort à nos idées ; je suis navrée que les femmes aient adopté ce système qui me déplaît même pour les hommes.

Je compte sur vous pour empêcher que le portrait « illustre » mes réponses et je vous adresse ceci au journal pour aller plus vite.

[Signature : Pauline Kergomard]

~~~~~

KRAEMER-BACH, Marcelle

27, Avenue Kléber

Le 6 janvier 1925



Chère Madame,

Je vous remercie pour votre aimable lettre. D'après la liste des journalistes que vous indiquez comme devant participer à notre séance, je vois que déjà, viendront beaucoup de ceux que je connais. Néanmoins, voulez-vous m'envoyer une quinzaine de papiers d'invitations ? Je pourrais essayer de faire annoncer la réunion dans *Le Parisien*, *Le Quotidien*, *Excelsior*, *Le Matin*, par exemple. Envoyez-moi des textes. C'est entendu, comptez sur moi pour parler de ce que vous désirez. Je ferai le plus de propagande possible. Les journaux auxquels j'ai collaboré sont ceux que je viens de nommer plus haut. Ajoutez-y *Nos Loisirs*, *La*

Quinzaine, divers journaux anglais... et n'oubliez pas *La Française* !

Bien amicalement vôtre.

[Signature : Marcelle Kraemer-Bach]

~~~~~

**LABBÉ, Solange**

Paris le 2 décembre 1915

Madame la Directrice de *La Française* - Paris

Madame,

Il y a une entreprise de confection 12 Avenue Parmentier qui distribue du travail aux ouvrières, aux tarifs suivants :

1 paire de draps : 0,35 la paire

1 douzaine de torchons : 0,30 la douzaine

et le tout à l'avenant.

Je ne sais si vous vous rendez compte qu'une paire de drap comprend deux grands surjets et quatre grands ourlets, ce qui représente au minimum 10 heures de travail et l'ouvrière doit en outre fournir son fil.

Il me semblait que quelques mesures avaient été prises pour empêcher ces sortes d'exploitations.

N'y a-t-il aucun moyen d'agir contre ces salaires de famine ?

Agrérez, Madame, mes salutations distinguées.

[Signature : Solange Labbé – 30, rue Charles Baudelaire]

~~~~~

LACOUR, (Léopold et) Mary Léopold-

Villa Jeanne d'Arc

St-Cyr s. mer – Var.

11 janvier 1928

Chère amie,

J'ai apporté ici votre convocation du 6 Décembre pour vous écrire à ce sujet et vous prouver que je ne vous oublie pas.

Je n'ai pu aller à cette réunion du 15 chez vous, où j'aurais été si heureux de me retrouver, parce que je n'étais pas en très bon état et qu'il pleuvait, ventait, gelait. En octobre, je me suis déchiré un doigt (main droite) et ce fut si grave que ce n'est pas encore fini. J'en ai été fort éprouvée, j'ai dû me ménager et finalement, venir ici. ...

[illisible] traductions de E. de Saint-Legond de romans de Florence Barclay et de livres italiens. Je suis, en somme, sa secrétaire. Comme elle est venue passer l'hiver ici pour sa mère, la comtesse de Puliga, Brada en littérature, je les ai rejointes, ce qui est fort bon à ma santé, le climat étant admirable et l'air exquis, mer, forêts de pins, champs et vignes et toutes sortes d'arbres aromatiques.

A mon retour, en avril, je vous demanderai de m'envoyer d'autres convocations, de me dire si vous avez un jour, etc. Je tâcherai de reprendre un peu la vie d'amitié et d'action. Depuis des années, tout a été désorganisé aussi bien pour moi-même. Sans appartement, j'ai installé mon mari chez nos amies Hammer et moi je suis restée à l'hôtel où je suis d'ailleurs fort bien. Mais j'ai eu tant à faire pour mon mari et pour moi – et j'ai plusieurs fois quitté Paris – que j'ai un peu abandonné les amis et les œuvres, ligues, etc. Il me semble vous l'avoir dit.

Je m'émerveille que vous restiez si vaillamment sur la brèche. Moi, j'ai surtout envie de me reposer et de laisser agir les autres. D'ailleurs nos idées ont tellement réussi et sont en France même en si bon chemin que je ne me sens plus utile.

Merci, chère amie, de penser de temps à autre à moi. Et à avril ou mai le revoir. Vœux du cœur pour 1928 et mes fidèles amitiés.

[Signature : Mary Léopold-Lacour]



~~~~~

## LAMAN TRIP de BEAUFORT, Douairière

2 février 1929

Sanatorium « Hocht Licht »

Oberstdorf, Bavière (adresse permanente)

Madame Jane Misme. Présidente de la Section Presse, Lettres, Arts du Conseil des Femmes Françaises

Madame,

En réponse à votre lettre du 18 janvier à Mademoiselle Belinfante, La Haye, j'ai le plaisir de vous dire que je viens d'être élue comme représentante de notre Conseil National pour les lettres.

J'ignore encore si vraiment je pourrais être utile à quelque chose, ma vie est lourdement chargée, il y a tout d'abord mon travail littéraire et tout ce qu'il en suit, ensuite la responsabilité active que me donne mon sanatorium – que j'ai fondé il y a cinq ans - pour enfants ici dans la montagne. Une maison et une famille d'environ 60 personnes ; last but not least l'éducation de mes deux enfants. Veuillez excuser ces quelques détails trop personnels, je ne les donne que pour expliquer les périodes ou moments où ma bonne volonté est liée.

Je viens de lire votre projet de circulaire pour les Conseils Nationaux. Je suis enthousiasmée de la richesse de pensée. Permettez-moi de vous faire une ou deux questions ; veuillez m'excuser de vous donner cette peine.

1. Pourrais-je recevoir la feuille hebdomadaire que vous nommiez dans la feuille ci-dessus et qui est également mentionnée dans le rapport violet 1927, page 55 ?
2. Pourriez-vous m'indiquer ce que je peux lire pour me rendre compte du travail de l'Institut de Coopération Intellectuelle ? Et tout spécialement ce qui se rapporte à leur office international de traduction ?

Toute collaboration qui facilite les traductions me semble importante. Lors d'un voyage en Amérique, j'ai été spécialement intéressée d'intermédiaire [sic] [d'interpréter ?] les traductions hollandaise-américaines. Aussi dans la traduction de mon propre travail, j'ai fait l'expérience que la mise en scène d'une traduction est extrêmement difficile, que le nerf de la guerre est ici, comme presque partout : l'argent, et qu'un éditeur étranger n'accepte pas de traduction sans avoir la sécurité d'une certaine somme. Et un pays, dont la langue n'est pas connue, est voué à rester muet devant un grand groupe de public qui aimerait tout de même l'écouter. L'histoire de maintes tentatives d'une traduction d'une de nos œuvres artistiques sont des histoires de martyrs : beaucoup de peines, correspondances sans fin, pas assez d'argent, et la tentative finit en cul-de-sac. Silence et point de traduction. Une œuvre qui aurait un intérêt européen est la nouvelle brillamment artistique de notre

écrivaine Augusta de Wit « Orpheus in de Dessa », dans laquelle est traitée la question brûlante du conflit entre la race noire et la race blanche.

Comme traductrice de la langue hollandaise en allemand je recommande Mademoiselle Dabelstein. Oberstdorf. Bavière.

Comme traductrice de l'allemand, français, anglais dans notre langue, Mademoiselle Grondhout. « Nieuwland » Bilthoven. U. Pays-Bas.

L'année prochaine j'espère pouvoir vous présenter le résultat d'une enquête que j'ai l'intention de faire du nombre quantitatif de la femme rédactrice et de la femme journaliste dans mon pays.

Environ le 11 mars je dois être pour un jour ou deux à Genève. Je ne pourrai guère y visiter une de mes nouvelles collègues ?

Je traverserai probablement Paris pour visiter le congrès de Londres à la fin d'avril. Dans le cas que vous n'aviez pas l'intention de vous rendre à Londres j'espère pouvoir vous visiter à Paris ? Sinon cela me sera un plaisir et un honneur de faire votre connaissance à Londres.

Je vous prie de croire, chère Madame, à ma sympathie ainsi qu'à mon profond respect.

[Signature : Douairière Laman Trip de Beaufort]

~~~~~

LAPARCERIE, Marie

La Tribune Libre des Femmes

Club Marie Laparcerie

Secrétariat administratif : 52 Avenue de Saxe – Paris XVe

La Tribune Libre des Femmes siège : les mercredis soir à 20h30 précises

Les samedis après-midi à 14h précises

Salle Comœdia, 51 rue Saint-Georges Paris (IXe)

Paris, le 27 avril 1925

Madame Jane Misme
17 rue de l'Annonciation
PARIS XVIe

Merci, chère Madame, de votre si gentille lettre. Cela me fait véritablement beaucoup de plaisir de vous sentir avec moi.

Le débat Emmanuel Bourcier est samedi prochain 2 mai en matinée sur : « La mère doit-elle abandonner l'enfant à des mains étrangères ? » Ci-joint, les questions posées au public.

Je vous inscris donc parmi les orateurs dans ce débat et vais écrire par ce même courrier à Mme Marguerite Prévost.

« Les Femmes doivent-elles faire de la politique ? » certes la question donnerait lieu à un débat des plus intéressants. Si vous voulez, nous en parlerons samedi.

Mais ce qui me plairait infiniment, ce serait une séance avec le général Verraux sur le sujet que vous me dites : « Les Allemandes sont-elles pacifistes ? » Dois-je écrire moi-même au général Verraux ? Est-ce lui qui ferait la conférence ? De tout cela également nous parlerons samedi. Mais d'ores et déjà, je peux réserver à cette séance le samedi 20 juin ou le samedi 27 juin. (Ou le mercredi soir 10 juin)

A très bientôt, chère Madame et amie, le grand plaisir de vous revoir.
Croyez à mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

[Signature : Marie Laparcerie]

~~~~~

La Tribune Libre des Femmes

...

Paris, le 28 avril 1925

Madame Jane Misme  
17 rue de l'Annonciation  
PARIS XVIe

Chère Madame et amie,

Pourrions-nous organiser un débat sur : « Les Femmes doivent-elles faire de la politique ? », pour le mercredi soir 13 mai ? Nous y adjoindrions le sujet que devrait traiter Maître Campinchi, le 6 mai : « De l'influence du vote des femmes dans les ménages » et qui ne serait plus qu'une question dans le débat.

En lieu et place, Maître Campinchi traitera le 6 mai de « Le droit de tuer », avec présentation du livre de Marcel Prévost « Sa maîtresse et moi ». Ce sujet plaisant à Campinchi, je lui ai laissé d'autant plus la faculté de le traiter que j'étais, depuis hier, influencée par votre suggestion.

Le 13 mai, Marc Freycinet, l'ancien député, fera une causerie de  $\frac{3}{4}$  d'heure sur « L'Œuvre de Charles Oulmont ». Il resterait donc deux heures pour la partie la plus importante de la séance.

Mais, à qui dois-je m'adresser ? Qui verriez-vous comme conférencier ou conférencière, comme orateurs et contradicteurs ? Vous me rendriez service en y réfléchissant.

Je pense que vous aurez cette lettre demain matin, je vous téléphonerai donc demain dans l'après-midi et vous demanderai un rendez-vous afin de parler de tout

cela avec vous et que je puisse organiser au plus vite et le mieux que je pourrai le débat en question.

Merci encore, chère Madame et amie, de l'appui que je trouve auprès de vous.  
Croyez à mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

[Signature : Marie Laparcerie]

~~~~~

La Tribune Libre des Femmes

...

Paris, le 6 septembre 1925

Madame Jane Misme
17 rue de l'Annonciation
PARIS XVIe

Chère Madame et amie,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je me suis assurée la grande salle de la Mairie du 9^e, rue Drouot, pour les séances de La Tribune des Femmes. La réouverture aura lieu le mercredi soir 7 octobre.

Voulez-vous que je vous réserve une séance pour le mois d'octobre ? Je vous laisse le choix du sujet et de la date, sauf toutefois le samedi 10 octobre et le mercredi 28 déjà retenus.

Vous m'obligeriez en me répondant le plus vite qu'il vous sera possible car un mois tout juste me sépare de la date de réouverture et je dois établir le programme de mes premières séances, dès à présent.

Je vous envoie, chère Madame amie, mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

[Signature : Marie Laparcerie]

P.S. En même temps qu'à vous, j'écris à Mme Brunschvicg et à Mme Malaterre-Sellier

~~~~~

La Tribune Libre des Femmes

...

Paris, le 24 mai 1926

Madame Jeanne Misme  
17 rue de l'Annonciation  
PARIS XVIe

Chère Madame,

J'aurais voulu vous écrire plus tôt : un travail intense m'en a empêchée.

Votre lettre m'a surprise. Il ne s'agissait pas de célébrer une œuvre ou un auteur, mais de réunir les amis de *la Tribune* à un dîner très parisien. Que certaines d'entre vous n'aient point approuvé mon choix en ce qui concerne la présidence de ce dîner et se soient, pour cela, abstenues de venir, c'était leur droit et je n'ai rien à y redire. Mais qu'elles aient entraîné dans leur décision toute la section « PRESSE, LETTRES & ARTS » du Conseil National des Femmes – au nom de laquelle vous parlez dans votre lettre – donnant ainsi, à leur mécontentement, la forme d'un blâme officiel, voilà ce que je considère comme un geste tout à fait inamical. Je veux croire que, pour atténuer le mauvais effet que n'a pas dû manquer de produire ce blâme, il s'est trouvé quelqu'un d'assez loyal pour mettre non moins officiellement vos membres au courant de ce que j'avais fait quelques jours auparavant : cédant au désir exprimé par Mme Brunschvicg et Mme Malaterre-Sellier, j'ai consenti à remettre à plus tard, c'est à dire après le congrès de l'Alliance Internationale des Femmes, la conférence de Mme Adèle Schreiber (bien que j'eusse arrêté une nouvelle date et une nouvelle salle, après que cette conférence m'eût été interdite rue Drouot) afin de ne gêner votre action en aucune manière et aussi pour vous laisser la primeur, comme on semblait le souhaiter, des déclarations de Mme Adèle Schreiber. Ceci – je tiens à le préciser – je l'ai fait en égard à la sympathie que m'inspirent les personnes qui le demandaient et par esprit de solidarité féminine, ne voyant que l'intérêt général au détriment de mon intérêt personnel. De cela, personne n'a soufflé mot ; je ne comptais pas recevoir de lettres de félicitations, mais je m'attendais encore moins à être remerciée par un boycottage de mon premier dîner. Vous savez toutes combien je suis combattue : ce blâme officiel donne de nouvelles armes à mon adversaire.

Notez que, bien que Dekobra soit un ami que j'aime beaucoup et auquel je reste reconnaissante, comme à vous d'ailleurs, chère Madame, de m'avoir soutenue dans l'effort considérable que je donne depuis un an, notez que si je vous avais vue au moment où j'ai organisé mon premier dîner, il est fort possible que l'orientation de mon choix eût varié sous l'influence de vos suggestions ; mais n'ayant pas eu l'occasion d'en parler à aucune d'entre vous (la chose s'est, entre parenthèses, décidée assez vite) n'ayant pas d'autre part, à vous consulter en principe, je ne peux que m'étonner de votre sévérité, sévérité que justifierait à peine mon affiliation au Conseil National des Femmes.

Quant aux débats qui, dites-vous, ressemblent trop à « des appâts équivoques », je ne comprends pas. Il ne peut y avoir d'équivoque à la Tribune Libre des Femmes : ma personnalité suffit à y parer ; et je vous prie de croire que personne, à la suite de ces débats ne peut tirer des conclusions capables d'ajouter à « l'injuste renom d'immoralité des femmes françaises », toute question se traitant chez moi dans un but éducatif et en dehors de tout esprit de grivoiserie – ce qui peut se faire ailleurs et que pour ma part je ne tolérerais pas chez moi. Mais s'il est vrai que certains de mes débats ont, pour le public, un attrait de curiosité et de fantaisie, il faut les continuer : ils aident à supporter et à écouter des débats plus austères,



lesquels, il faut bien en convenir, n'incitent guère ce public à venir et à se laisser convaincre. Je crois avoir trouvé une bonne formule : instruire, et amuser pour mieux instruire, et je pense (mais cela n'est qu'une opinion personnelle) que le Féminisme a tout à gagner de cette formule-là. La vie n'est pas exclusivement faite du droit de vote pour les deux sexes.

Mais je m'aperçois aussi, et de plus en plus, combien ma tâche est difficile. Veuillez y penser quelquefois et soyez-moi indulgentes. Il m'arrivera encore de commettre des erreurs. A ce moment que je n'aie point seulement, je vous le demande, des juges qui m'accablent et en fait me desservent, mais des amies qui me défendent puisque effectivement, j'aurai besoin d'être défendue. Alors, vous me verrez toujours navrée, sincèrement navrée d'avoir donné involontairement prise à la critique, critique qui me semblera d'autant plus justifiée et me confondra davantage qu'elle sera demeurée amicale.

Je vous envoie, chère Madame, l'assurance de ma sympathie bien dévouée.

[Signature : Marie Laparcerie]

~~~~~

LA TRÉMOILLE, (Député) de
Chambre des Députés

12 février 1912

Madame,

Je m'empresse de vous faire connaître en réponse à votre lettre, que la proposition de loi que j'ai déposée le 5 du [mois] courant était effectivement destinée dans ma pensée à suppléer à certaines lacunes de celle de M. de Castelman, et à modifier en outre de l'article 442, seul visé dans le texte adopté par la Chambre les articles 432 et 433 du Code Civil, par voie de conséquence. Mais on m'a fait observer que le règlement s'oppose à ce que je puisse amender une proposition déjà adoptée par la Chambre et encore pendante devant le Sénat, et j'ai donc retiré purement et simplement mon texte, que je réserve de reprendre dès que la Proposition Castelman aura acquis force de loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

[Signature : La Trémouille]

Madame Misme – Paris

~~~~~

**LAURENCIN, Marie**

Chère Madame

Je m'excuse de ne pouvoir assister le 11 mars à votre réunion.

Je suis encore souffrante et peut-être partirai-je pour le midi ces jours-ci.

En tous cas bien incapable de prendre la parole –N'ayant vraiment rien à dire sur mes occupations.

Mais auditrice, je l'eusse été avec plaisir –

Avec mes meilleurs compliments

[Signature : Marie Laurencin]

~~~~~

LENOIR, Lucy

Le 28 avril 1925

Chère Madame,

Puisque vous vous mettez si aimablement à la disposition de vos lectrices, je viens vous demander un conseil et m'excuse de vous importuner pour une chose aussi personnelle...

Je prépare le concours d'Inspectrice du travail, mais aucune date d'examen n'étant prévue, il est indispensable et pour mon budget et pour moi-même qui déteste l'inaction, que je travaille à nouveau. Mais je suis très embarrassée sur l'emploi à choisir. J'ai été avant mon mariage, employée des postes. Puis ces dernières années, secrétaire comptable. Je ne tiens pas à ces situations, car je n'aime pas la vie sédentaire et morte des bureaux.

Je m'intéresse très vivement aux questions sociales, mais ne connais rien comme situation féminine active, en dehors de l'Inspection du travail. Ceci exposé, pouvez-vous me conseiller ? J'ai pensé aux œuvres de bienfaisance, mais je ne puis m'y consacrer entièrement, (puisque je suis mariée et ai deux enfants,) et j'estime qu'on ne peut s'en occuper qu'en s'y donnant corps et âme,

Pouvez-vous en même temps m'indiquer un journal féminin de gauche ?

Je vous remercie à l'avance et avec toutes mes excuses, je vous prie de croire en mes sentiments de très vive sympathie et d'admiration pour votre beau talent.

[Signature : Lucy Lenoir]

P.S. j'ai 28 ans

Mme Lucy Lenoir - 62 rue Houdan, Sceaux-Seine

~~~~~

**LESUEUR, Daniel** (pseudonyme de **Jeanne LOISEAU**)

6 novembre 1905

17 rue d'Aumale

Ma chère Confrère,

Je suis désolée de me refuser à être – suivant votre propre expression – « tout à fait des vôtres. » C'est justement de cela que je me défends formellement, pour une question de principe et sans qu'il n'y ait rien là de désobligeant pour vous. Je n'ai jamais accepté, je n'accepterai jamais de me solidariser avec aucune société (de commodité ou autre) ni d'entrer dans aucune affaire. Je veux toujours pouvoir assumer les responsabilités entières dans tout ce que je fais, ou – m'abstenir.

Autant je me plais à vous marquer ma sympathie dans l'effort que vous tentez, et à vous y aider moralement, autant je suis éloignée de toute participation matérielle, autre que ma modeste « copie » à l'occasion, et dans toute l'indépendance de ma pensée.

Ne m'en veuillez pas de mon refus, qui ne vous est pas spécial. J'ai eu à le prononcer dans toute circonstance analogue.

Et croyez à mes dévoués sentiments,

[Signature : Daniel Lesueur]

~~~~~

Petit Palais
Champs Élysées

1^{er} février 1911

Madame et chère Confrère,

Une académie, comme toute assemblée, doit se réunir dans un but quelconque.

L'Académie française, dès l'origine, en avait un, bien déterminé.

Quand je saurai que ce sera l'œuvre proposée à l'activité, ou aux lumières spéciales, d'une académie féminine, je vous répondrai de grand cœur et en toute sincérité. Je n'imagine pas que ce soient les travaux poursuivis par les membres de l'Institut dans leurs diverses sections – dont nous ne pourrions nous mêler sans qu'il nous en cédât une part. Alors, je ne comprends pas, et me récusé... « jusqu'à plus ample informé. »

Avec mes sentiments les meilleurs

[Signature : Daniel Lesueur]

~~~~~

[Note en marge : Utilisé pour N° du 31 janvier 1926]

## **LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES**

De Corbeil-Essonnes

Corbeil, le 1<sup>er</sup> décembre 1925

Madame,

Une certaine curiosité m'a poussé, voici quelque temps à acheter un numéro de *Minerva*. C'était alors le N° 15 qui était en vente.

Je viens d'y lire votre article sur « Le Travail et la maternité ». J'ai pris un réel intérêt à cette lecture, car la question de la maternité est tant à l'ordre du jour et me touche trop personnellement pour que mon attention attirée par le titre n'ait été retenue dès le début de l'article par le réel intérêt qu'il présente.

Malgré une opinion personnelle un peu prévenue contre le travail des femmes et bien que j'estime que la mère de famille nombreuse soit mieux à son foyer qu'à l'extérieur, je ne partage pas sans réserve l'avis des congressistes de Clermont.

Je trouve dans vos quelques lignes des arguments intéressants en faveur de l'idée que vous défendez. Permettez-moi cependant d'attirer votre attention sur l'effort accompli depuis quelques années par le patronat français et qui paraît solutionner, en partie, le problème que vous posez. Je veux parler des « allocations familiales » nommées à tort « sursalaire familial », versées par un assez grand nombre de commerçants ou d'industriels français en faveur de leur personnel et qui indemnisant les femmes des salariés, puisque ce sont elles qui doivent toucher, au prorata du nombre de leurs enfants, dans des proportions assez importantes pour compenser, en partie, le salaire qu'elles gagneraient à l'extérieur en abandonnant leurs enfants et les soins du ménage.

Vous connaissez certainement ces allocations qui atteignent dans la région parisienne

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| 120 f par an pour | un enfant |
| 480 -             | deux -    |
| 1080 -            | trois -   |
| 2040 -            | quatre -  |
| 3000 -            | cinq -    |
| 3960 -            | six -     |

et ainsi de suite à raison de 760 f par an et par enfant supplémentaire.

Comme vous le voyez il y a là un secours très sérieux apporté à la mère de famille.

De plus si l'on examine le règlement des caisses de compensation – celle de la région parisienne par exemple – on voit que ces allocations sont versées même en cas de maladies, d'accidents et aussi de décès quelle qu'en soit la cause. Le cas est donc prévu où le chef de famille vient à manquer. C'est un grand pas dans la

réalisation des mesures sociales, et ceux qui se passionnent pour ces questions ne sauraient ignorer ou se désintéresser de ces allocations.

Si cette question vous était insuffisamment connue, je vous documenterais volontiers à son sujet car elle est trop peu connue du public malgré l'intérêt social qu'elle présente.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

[Signature : Le Président – nom illisible]

~~~~

LOSCHI, Maria

Rome, le 30 Oct. 1926

Madame,

Je viens de recevoir votre lettre du 27 courant et vous en remercie. Non je n'ai encore rien reçu de l'administration de *La Française*, mais cela ne m'étonne point – le service postal chez nous laisse beaucoup à désirer... hélas ! Je m'en aperçois chaque jour.

Les renseignements que vous me demandez sont très vastes et je ne pense pas qu'il serait honnête de vous imposer mes opinions et mes goûts... Je citerai des noms, je vous donnerai des adresses, je vous dirai même ce que j'en pense. Je pense pourtant qu'à plusieurs de ces dames vous pourriez adresser un petit questionnaire, en ajoutant deux choses : que c'est moi qui vous ai fourni leur adresse et qu'elles peuvent répondre en italien. Cela vous donnera, j'espère, des détails plus intéressants et plus nombreux.

Roman : Amalia Guglielminetti : elle écrit des romans, des nouvelles et des poésies – femme fort intelligente, quoique un peu audacieuse – elle dirige à Turin un recueil de nouvelles : *Seduzioni*

Margherita Sarfatti – tempérament très sérieux – mentalité avec training masculin – je vous envoie un article sur elle.

Lyna (Lina) Pietravallo – nouvelles - écrivain de force – surtout lorsqu'il s'agit de décrire sa terre, sa région : il Molise.

Maria Luisa Fiumi – romans, nouvelles, histoire de l'art mystique (via P. Mancini 12 – Roma 10) – elle doit faire une tournée de conférences en Espagne – elle écrit même des poésies.

Dans le volume que je vous envoie vous trouverez d'autres noms – des jeunes comme Marinella Lodi, Magda di Ghallant [?] etc. et de l'autre génération comme Ada Negri, Grazia Deledda, etc.

Au point de vue théâtre, je ne me souviens d'aucun véritable succès – il y a eu des tentatives : Nino D'Aspe (Mme Rasponi) – Mme Barzilai Gentili.

Il y a beaucoup de femmes qui écrivent dans les journaux – mais il y en a peu qui font du vrai journalisme. J'aime vous rappeler Mme Wanda Gorjux Bruschi – *La Gazzetta di Puglia* - Bari, journaliste pleine de vivacité – Stefania Turr – Mme Magri

Magri qui dirige *La Donna Italiana*, Ester Lombardo qui dirige *Vita Femminile*, Elsa Goss qui dirige *La Chiosa* - mais ... ce n'est pas du journalisme « in grande stile ». Il y a des femmes qui ont des emplois modestes dans les rédactions des grands quotidiens, où elles ne brillent pas, mais travaillent joliment (les hommes nous sont tellement hostiles..., même lorsqu'ils jurent le contraire !). Il y a Elena Fambri (Via Caracciolo 10 - Roma 48) - elle est médecin - mais elle a la bosse du journalisme - elle écrit des articles délicieux, même lorsqu'il ne s'agit pas de médecine, de questions sociales, etc. Je ne vous dis rien d'un tas de petits journaux féministes - utiles oui - mais...

Quant à moi, je suis la journaliste italienne qui a le plus voyagé et qui connaît le plus de langues. Il y a trois ans j'ai été huit mois dans l'Amérique du sud - il y a deux ans j'ai parcouru les pays scandinaves - cette année la Hollande. Je représente souvent l'Italie, à des congrès - surtout à ceux de la Fédération Internationale des femmes universitaires.

Pour la sculpture vous pourriez écrire à Mme Pogliani Paoli, qui a exposé dernièrement à Monza et je crois même à Paris (Viale Parioli 22-24 Roma) et à Mme Fausta Mengarini (Piazza Quirinale 14). Pour la décoration à Mme Maria Monaci Gallenga (Via Veneto N. 6), connue même à l'étranger et à Mlle Netty Cippico (Via Sardegna 14 - Roma 25). Elles sont toutes vraiment vaillantes - des femmes, des artistes de tout premier ordre.

Pour la peinture (et céramique aussi) aux sœurs Olga et Corinna Modigliani (Via Margutta 51A).

Musique : je ne connais aucune femme compositeur - Vous pourriez écrire à une de nos meilleures musiciennes : Mlle Maragliano Mori (Via del Cardello 14 Roma 2) - elle a été récemment à Londres - Elle pourrait vous parler de la fameuse « liutista » Brondi, etc.

Pour l'art des [cuirs ?] décorés : Mlle Anna Maria Pastrovich (Via Germanico 162 Roma 31)

Les noms que je vous ai indiqués sont parmi les meilleurs. En tout cas vous pouvez toujours demander à la Présidente du Conseil National des femmes, Contessa G. Spalletti Rasponi (Via Piacenza 5) elle pourra peut-être vous donner d'autres renseignements.

Le livre que je vous envoie vous servira sans doute, bien qu'incomplet - Si vous lisez quelque beau livre de femmes à votre tour, ne m'oubliez pas - même quelque article intéressant. Merci d'avance. Bon travail. Agréé, je vous prie, mes meilleures salutations.

[Signature : Maria Loschi]

[En marge de la page : S'il vous plaît - il me faudrait un ou deux spécimens du timbre de 0,30 = rouge - Pasteur - même oblitérés. Merci, merci, merci

~~~~~

Rome, le 19 janvier 1927 soir

Chère Madame, je regrette infiniment que vous ayez été grippée et je vous souhaite de tout mon cœur que vous puissiez reprendre bientôt toute votre activité.

Merci, grand merci pour la brochure, pour la carte-photo et pour le bulletin que vous me promettez. Je vous serai bien obligée si vous aurez la bonté de m'envoyer de temps à autre les articles que vous jugerez assez intéressants et les articles de la rubrique universitaire de *L'Œuvre*. Cela m'intéresse énormément.

Oui, je lis toujours *La Française* et je la nomme aussi souvent que possible. C'est un journal très joliment fait.

Les journaux étrangers se sont trompés – on n'a pas défendu aux femmes d'apprendre (ce serait un peu trop fort, quand même !), mais on nous a défendu d'enseigner l'italien, la philosophie et l'histoire dans les écoles moyennes supérieures (liceo – istituto tecnico superiore – istituto magistrale superiore, etc.), c'est à dire dans les classes qui précèdent l'université et y préparent.

Je vous envoie un article très sensé du *Corriere della sera*. Certes nous ne sommes pas du tout satisfaites – car il faudrait plutôt sélectionner, faire une question de qualité, d'activité, de production et non de sexe – au contraire c'est partout la lutte ouverte contre toutes les femmes qui travaillent. Espérons que les femmes ne se décourageront pas – mais tâcheront au contraire de travailler plus sérieusement, de se signaler par leur valeur, de se spécialiser, de s'ouvrir de nouvelles voies.

Je vous envoie aussi un petit tableau sur notre enseignement supérieur ; ou mieux sur nos écoles.

Qui sait si je pourrai me rendre à Genève. Espérons-le ! Oui, je suis membre du Conseil National des femmes italiennes – par conséquent je crois que je pourrai y venir s'il s'agit d'un congrès. On verra.

Tous mes bons vœux et l'expression de mes sentiments dévoués.

[Signature : Maria Loschi]

*Ajout dans la marge* : Please, n'oubliez pas ma brochure...

Articles joints en italien [4702-4706] :

- La limitazione delle cattedre femminili nelle scuole medie superiori (*Corriere della sera* 4-1-1927)
- Antifemminismo – Maria Loschi (*ni date ni nom de publication*)
- Le donne saranno escluse dall'insegnamento medio (*Tribuna* – 29-12-19..)

~~~~~

MARGUERITTE, Paul

Le 24 octobre 1911
7, Boulevard Beauséjour. XVIe
2, Villa Beauséjour

Madame,
Je pense qu'Auguste Comte avait raison.

Mais je pense aussi que les femmes n'ont pas le choix. Elles doivent se résoudre aux inconvénients et aux avantages de l'effort personnel, du travail et de la libération du servage que leur inflige l'égoïsme de l'homme, trop souvent.

Qu'elles aient à y perdre ou à y gagner ne fait plus, hélas, la question. Mon avis personnel est que, à travers plus de souffrance, et l'affinement, l'ennoblissement moral de la lutte, le développement de leur personnalité, elles y gagneront.

La vie n'est que mouvement et effort.
Tous mes respectueux hommages

[Signature : Paul Margueritte]

~~~~~

**MONOD, Sarah**

Conseil National des Femmes Françaises  
1, Avenue Malakoff – Paris

Mlle Sarah MONOD, Présidente

Paris 6 mars 1909  
15 rue des Batignolles

Madame,

Permettez-moi de vous adresser une carte d'invitation pour le banquet du Conseil National des femmes françaises qui doit avoir lieu samedi prochain à 7h30 – en vous exprimant tout notre désir que rien ne vous empêche de nous faire le plaisir de répondre à cette invitation.

Je suis heureuse de saisir cette occasion de vous remercier d'avoir bien voulu annoncer ce Banquet dans *La Française*, et vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués

[Signature : S. Monod]

~~~~~


NAPIAS, Louise

République Française
Liberté Égalité Fraternité
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À PARIS

Bureau de bienfaisance du __e Arrondissement de Paris
Secrétariat
HOTEL DE LA MAIRIE

Paris, le 11 juillet 1911

Madame,

Je consens bien volontiers à vous donner les quelques mots de réponse que vous désirez ; mais auparavant, permettez-moi de vous donner, pour vous même, quelques renseignements :

- Mlle Louise Napias fut la première élève française de l'école supérieure de Pharmacie de Paris ; elle passa tous ses examens d'une façon très satisfaisante, fut deux fois lauréate de l'École Supérieure de Ph. de Paris (1^{ère} médaille de travaux pratiques de Chimie Générale – 2^{ème} prix Buignet.

Elle fit une thèse, pour l'obtention de son diplôme, thèse préparée à l'Institut Pasteur de Paris, sous la direction de M. Émile Duclaux et Dr Émile Roux. Cette thèse avait pour sujet : « De l'action de la Bactéridie charbonneuse sur les hydrates de carbone. »

Vous pouvez remarquer que Mlle Napias fut également la première élève française de l'Institut Pasteur, et que les maîtres éminents de cette Illustre Maison lui prodiguèrent sans cesse conseils et appuis.

Cette thèse fut reçue à l'École de Pharmacie de Paris avec la mention « très bien ».

En juin 1900, Mlle Napias fut chargée de la direction de la Pharmacie du dispensaire de l'Assistance publique du 13^e arrondissement, rue Jenner. Ces dispensaires, appelés aussi Maisons de Secours, sont des établissements où les malades indigents ou nécessiteux peuvent venir à la consultation.

Une Dame-surveillante et une ou plusieurs infirmières assistent le docteur en médecine chargé de la consultation (médecine – petite chirurgie – pansements – ophtalmologie – chirurgie dentaire, etc.)

Une pharmacie est annexée à ce service. Elle comprend un pharmacien en chef, assisté de deux aides-pharmaciens et d'un garçon de laboratoire. Cette pharmacie délivre gratuitement les médicaments à tous les indigents munis d'une ordonnance délivrée par le médecin consultant ou par le médecin traitant du Bureau de Bienfaisance.

Il y a à Paris, 18 pharmacies de dispensaires ; une seule a un titulaire féminin.

Dès l'année 1900, la pharmacie du 13^e a eu une jeune fille parmi ses aides-pharmaciens ; cette jeune fille, mariée aujourd'hui à un pharmacien, est encore attachée à un dispensaire de Paris.

En 1902, Mlle Napias épousait M. A. Chaboseau, homme de lettres et publiciste (Collaborateur de *La P^{te} République*, de *l'Action*, de *l'Aurore*, du *Radical*, etc. a publié de nombreux ouvrages d'Économie politique et sociale ; est l'auteur de la brochure que lance l'éditeur Rivière : de Babeuf à la Commune, etc. etc.).

Mme Chaboseau-Napias est mère de deux enfants, dont elle fait l'éducation, tout en s'occupant de son service pharmaceutique.

Vous pouvez tirer de ce qui précède ce qui vous semble utile pour votre article.

Vous trouverez ci-joint une photographie, la seule récente que je possède, et la réponse à vos deux questions.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués,

[Signature : Louise Chaboseau-Napias]

P.S. – Sous le pseudonyme de Bl. Galien, Mlle Napias collabora à *La Fronde* tant que dura la publication de ce journal.

Elle fut « Professeur de Petite Pharmacie aux Écoles Municipales d'Infirmières de la ville de Paris » de 1899 à 1909.

Elle s'occupa beaucoup d'œuvres complémentaires de l'École, et fut Secrétaire Générale du Comité des Dames de la Ligue Française de l'Enseignement.

=====

BOÎTE 3 – P – Z

PAIN, Jean

Paris le 10 février 1914

Jean Pain, 30 bis, av Victor Hugo à Aubervilliers

Madame la Directrice,

Je suis allé il y a une quinzaine de jours retirer mon manuscrit de chez Madame Brunschvicg. Elle m'a souhaité bon succès auprès des éditeurs, n'a plus trop insisté sur mon objection et m'a dit au contraire que si mon ouvrage ne pouvait pas avoir d'utilité dans la pratique, du moins serait-il intéressant au point de vue purement historique. Elle m'a dit que le livre de Finot, écrit dans le même esprit,

n'avait pas dû se vendre beaucoup, qu'elle ne l'avait même pas lu et que les féministes en général n'ont pas le temps de s'intéresser à ces ouvrages, car il leur importe très peu de savoir ce qui s'est passé sous la Révolution.

Elle m'a encore affirmé que dans les meetings le public ne soulevait plus du tout ces objections du « rôle de la femme » ni de son « infériorité » et à vrai dire, son assertion ne s'est guère vérifiée, car vendredi dernier, à une réunion sur la question du travail à domicile, Mme Louise Compain, qui n'a pourtant pas l'habitude de s'attarder dans la spéculation, croyait nécessaire de combattre la perception de la « mission de la femme ». Aujourd'hui encore cette conception de l'infériorité de la femme et de sa mission vicie un grand nombre de théories. N'est-ce pas de la faiblesse de la femme qu'on s'autorise pour la maintenir en puissance de mari ? Les hommes d'action qui veulent lutter contre la diminution de la natalité ne s'égarent-ils pas encore à l'heure actuelle à demander qu'on commence par faire rentrer la femme au foyer ? Et quant à l'hypothèse de son infériorité intellectuelle, il me serait facile de citer des ouvrages récents où elle sert de base à tout un système d'éducation des filles.

C'est pourquoi je pense que mon ouvrage, loin de n'avoir qu'un intérêt historique, peut être au contraire très utile dans la pratique. Je ne conteste pas l'utilité du mode d'action de Mme Brunschvicg qui consiste à faire effort pour changer les lois, mais je trouve qu'il est au moins aussi utile de travailler à changer les mœurs. C'est la conception elle-même de la femme qu'il faut révolutionner de fond en comble, car c'est de là que découle tout le mal. En montrant l'absurdité des théories de nos adversaires sur les capacités et le rôle de la femme, je suis allé à la racine même de ce mal. Si les femmes obtenaient leurs droits et qu'elles conservent la conception qu'elles ont aujourd'hui d'elles-mêmes, il n'y aurait pas grand-chose de changé : seules quelques exaltées profiteraient des réformes.

Ainsi vous m'avez demandé de modifier un passage où je prévois cette objection que les féministes pouvaient me faire et c'est justement celle-là qu'ils me posent.

Peut-être qu'un jour, dans une année ou deux, disposerai-je de la somme nécessaire à l'édition, mais au moment où l'on fait ses études et où l'on reste encore à la charge de sa famille, c'est bien difficile d'aller lui demander encore un sacrifice de plus. Aussi je préfère attendre quelque temps et puisque vous m'avez proposé de faire paraître l'ouvrage en feuilleton, au cas où j'abandonnerais momentanément le dessein de le faire imprimer en volumes, je viens vous demander de vouloir bien le publier dans votre journal.

Sans doute un ouvrage sur l'ensemble d'une doctrine perd à ne pas être réuni en volume, parce que les feuilles volantes ne se conservent pas, mais cet inconvénient est compensé par l'avantage qu'on est lu par un public plus nombreux, ce qui est l'essentiel pour une cause qui vise avant tout à pénétrer le plus d'esprits possibles. Il est du reste facile de recommander aux lecteurs de découper les feuillets s'ils désirent avoir une idée générale et complète de la doctrine féministe.

Je crains cependant que la publication qui doit être assez longue ne crée un inconvénient pour la mise en page, parce qu'elle vous prendra chaque semaine des colonnes précieuses ; néanmoins, comme vous n'avez pas l'habitude de ces sortes de

travaux, j'espère que la nouveauté du genre plaira à vos lecteurs et qu'ils seront satisfaits de la publication d'un travail qui répond à toutes les objections possibles et imaginables.

Je voudrais, s'il est possible, et dans l'intérêt du public, que l'ouvrage ne se trouve pas trop morcelé en petits tronçons, car cela lui ferait perdre beaucoup de son effet et au lieu d'une unité vivante, ce ne serait plus qu'une poussière éparpillée. Heureusement que dans notre cas chaque chapitre est presque à lui seul un tout complet. Je voudrais donc que chacun ne se trouve pas divisé en plus de deux ou trois parties et pour cela j'ai calculé que le feuilleton n'aurait qu'à être double de celui que vous faites paraître sur les femmes auteurs dramatiques. Il pourrait donc commencer par exemple au bas de la page 2 et continuer en bas de la page 3, comme le feuilleton que vous avez publié de M. Brunschvicg sur la correspondance de Stuart Mill et d'Auguste Comte. De la sorte la publication ne durerait pas trop longtemps : j'aime mieux que mon travail paraisse moins souvent plutôt qu'il se trouve mutilé à chaque numéro en un tronçon par trop petit.

J'irai m'entendre avec vous mercredi 11 février afin de régler tout cela. Je pense que c'est le jour où vous recevez.

Recevez, Madame, mes hommages respectueux,

[Signature : J. Pain]

~~~~~

**PARAF, Mathilde et Pierre**

29 décembre 1923

3 rue des Mathurins [Paris 8<sup>e</sup>]

Chère Madame,

Au moment où vous quittez la Direction de *la Française*, permettez-moi comme féministe et comme ami de vous dire mes regrets et le souvenir si sympathique que tous vos lecteurs et collaborateurs gardent de l'œuvre que vous avez si brillamment réalisée.

Mais je suis certain que vous continuerez, avec le talent que nous vous connaissons, à mener le combat.

Je saisis cette occasion pour vous dire tous nos vœux de bonheur pour l'an nouveau que vous voudrez bien partager avec Clotilde et M. Misme et je joins l'expression de mes respectueux hommages.

[Signature : Pierre Paraf]

~~~~~

PEYREBRUNE, Georges de

Madame,

J'ai déjà dit mon opinion sur les femmes à l'académie mais point encore sur une académie des femmes. Le sujet est nouveau et je ne l'ai pas examiné.

Au premier abord, je le trouve plaisant, agréable même. Il me reste à savoir quel serait le but de cette compagnie. Mais n'aurait-il que celui de réunir entre elles des femmes aptes à discuter sur des questions d'art, de sciences, de littérature, de morale, d'élégance même, que cela ne me paraîtrait point inutile.

Vous voulez bien me demander, Madame, si je consentirais à me laisser élire dans une semblable institution.

Pourquoi pas ? Ne serait-ce pas, d'ailleurs, le meilleur moyen de me rendre compte de son utilité, en dehors du plaisir de la rencontre avec tant de femmes d'élite comme il en surgit chaque jour de cette pépinière de beaux esprits d'où s'élèvent çà et là, quelques plantes rares qui sont la gloire de notre sexe.

Veuillez croire, madame, à mes sentiments confraternels les plus distingués.

[Signature : Georges de Peyrebrune]

~~~~~

**PICHON-LANDRY, Marguerite**

Veyrier près Genève

25 septembre 1911

Je n'ai eu que très tard, chère Madame, le journal qui m'annonce les décisions du conseil d'administration de *la Française* ; je suis attristée de savoir que son existence est en jeu car je regretterai vivement sa disparition. Le féminisme a besoin d'un organe central et *la Française* en se mettant au service des diverses sociétés féministes jouait ce rôle.

De loin, je ne puis pas grand-chose, pour ainsi dire rien. Vous pouvez toujours inscrire ma sœur, Mme Long Landry, Docteur en Médecine pour 200 f pendant trois ans. J'ai écrit à Mme Thuillier et à quelques amies. Mais ne trouvez-vous pas la saison singulièrement peu favorable pour une propagande ? Tout le monde est absent, même les bien portants et les lettres sont toujours moins persuasives que les conversations.

J'espère apprendre bientôt que vos efforts ont été couronnés de succès et avec mes très sincères souhaits je vous prie de recevoir chère Madame mes meilleurs souvenirs.

[Signature : M. Pichon Landry]

~~~~~

PONTSEVREZ, Paul de

Paris, 97 Avenue de Versailles
Le 2 novembre 1906

Madame et cher confrère

J'ai lu avec intérêt les deux numéros de *La Française* que vous avez eu l'amabilité de me faire envoyer. Vous trouverez ci-contre un petit écho que j'ai prié mon ami Charles Faure-Biguet d'insérer dans *Le Petit Caporal*.

Je vous adresse en même temps deux exemplaires du journal ; ils accompagnent mon nouveau livre *Par le Hasard de la guerre*, que j'ai le plaisir de vous offrir.

J'ai transmis *La Française* à l'un des rédacteurs du *Chroniqueur de Paris*, chargé des informations parisiennes ; très probablement il fera paraître un avis de naissance de votre journal. Ne vous offusquez pas s'il mêle une goutte de vinaigre au miel demandé ; c'est sa façon habituelle, conforme au goût du public de ce périodique.

Je souhaite plein succès à votre œuvre, et vous prie, Madame et cher confrère, d'agréer les hommages de mes respectueux et dévoués sentiments.

[Signature : Pontsevrez]

[Coupure du journal *Le Petit Caporal* du 20 octobre 1906 sur la naissance de *La Française* :]

UN NOUVEAU NÉ

Sonnons les cloches en l'honneur d'un nouveau-né : *La Française*, « Journal de Progrès Féminin. » Que la femme fasse des progrès, nous ne demandons pas mieux. Le périodique créé et dirigé par Mme Jane Misme se donne pour mission d'y contribuer. Il est tant de façons d'être féministe, même quand on a, comme dit Lecomte de L'Isle, « la honte d'être un homme », que nous souhaitons bon succès et longue vie à *La Française*. Nous pouvons au moins espérer qu'avec ce titre Mme Misme et ses collaboratrices ne seront pas les servantes de l'internationalisme anti-français.

~~~~~

**POPELIN, Marie**

Le 12 décembre 1905

Madame,

Rentrée de voyage, je trouve votre lettre, ainsi que le projet de journal féminin hebdomadaire.

Nous, les féministes Belges, nous nous associons de grand cœur à cette si intéressante tentative, et nous tâcherons de vous procurer des abonnés aussitôt que votre journal aura vu le jour, mais, nous ne pouvons hélas vous apporter notre appui primaire, car nous sommes trop pauvres, et depuis des années déjà ; nous formons le projet de fonder un journal, et nous n'y parvenons pas ; le pays est si petit, et les Belges si peu disposés à aider les femmes aux idées humanitaires.

Nous vous souhaitons grand succès et vous prions de recevoir l'assurance de nos sentiments distingués.

[Signature : Marie Popelin – Secrétaire Générale de la Ligue Belge du droit des femmes.

Lémie La Fontaine, Secrétaire]

~~~~~

Ligue Belge du DROIT DES FEMMES

Secrétariat général :

49 rue d'Arlon

Bruxelles, le 19 avril 1908

Chère Madame,

C'est mon remords de ne pas avoir mentionné la participation de *la Française* dans mon compte-rendu. Compte-rendu très sommaire d'ailleurs. Cette excuse ne vaut rien vis-à-vis de vous. J'ai été forcée de passer sous silence bien des concours intéressants, mais le vôtre ne pouvait rester dans l'ombre. Je le reconnais. Je devais mentionner *La Française*. Vous m'offrez le moyen de réparer : je m'en réjouis. Envoyez la notice.

Je n'ai pas oublié votre aimable accueil, mes collègues et moi en conservons le meilleur souvenir.

Je vous prie, chère Madame, de croire à mes sentiments de bonne confraternité.

[Signature : Marie Popelin]

~~~~~

**PRÉVAULT-BECHARD, P.**

*[Lettre écrite assez vite et dont le style elliptique est parfois ambigu, d'autant plus que la ponctuation fait fréquemment défaut. Celle-ci a été souvent rétablie pour faciliter la lecture.]*

Asnières le 1<sup>er</sup> octobre 1925

Féministe depuis longtemps, depuis 1912 où victime de nos lois injustes, souffrant dans mon cœur de mère, j'ai compris alors l'utilité du rôle de la femme.

Que ma cause soit rendue publique, qu'elle serve d'exemple à celles qui ne sont pas féministes, à celles pour qui tout est bonheur et joie ; j'ai 52 ans, je lutte non seulement pour moi mais pour d'autres car ma souffrance est atroce et cruelle.

Divorcée le 4 mai 1911 au Havre, le parquet à la suite d'enquêtes et de plaintes m'ayant fait demander le divorce, obtenu à mon profit et la garde de mes 3 enfants avec une pension alimentaire dérisoire de 30f par mois et qui ne fut jamais versée.

Le 10 septembre 1911 à 8 heures du matin la transcription eut lieu à Dancourt, canton de Blangy (Arrondissement de Neuchâtel en Braye et par devant Eugène Langlois, Maire de Dancourt.

Le 24 février 1912, mon mari me faisait passer sans domicile connu en Cour d'Appel de Rouen ; condamnée par défaut, l'on m'enlevait mes enfants sous prétexte de n'avoir pas les moyens de les nourrir, mon mari ayant de la fortune, et l'on omettait de statuer sur mes droits de visite.

Il est bon de dire que mon mari depuis 3 mois venait voir ses enfants, sans me verser de pension depuis 2 ans. Je les avais à ma charge avec 18f par semaine que je gagnais par semaine à l'imprimerie Déchot, 54 rue de Clichy à Paris ; il nous fallait vivre à 4 personnes. Pendant 2 ans j'ai vécu d'un morceau de pain le matin, à midi 0f10 de pâté et 0,05 de pain je déjeunais dans le square de la Trinité, et le soir je me contentais de soupe. Le samedi arrivait, mes chers petits n'ont jamais souffert, mais moi il fallait pendant le déjeuner me promener dans les rue avoisinant l'imprimerie et rentrer à l'atelier le ventre creux et boire de l'eau pour apaiser les déraillements d'estomac. Le chef du Personnel Mr. Lecomte, 24 Avenue de Saint-Ouen, peut témoigner de la vérité.

Mon mari aux vacances me demande de lui confier les enfants. J'hésitai, mais sentant l'épuisement me gagner je finis par accepter. Les vacances finies l'on me renvoya mes deux aînées, deux filles et l'on garda le petit garçon âgé de 2 ans ; je ne le revis plus et depuis 14 années je le réclame en vain ; l'on m'avait donc fait passer sans domicile connu en Cour d'Appel de Rouen ; mais le jugement terminé on le connaît aussitôt car M<sup>e</sup> Gozier, huissier à Courbevoie vint m'apporter l'Arrêt de la Cour.

Mais ce n'était pas tant que l'exécution de l'Arrêt eût lieu. J'habitais à la Garenne Bezons, 111 Bd National. Mr Faralieg qui était alors commissaire à Courbevoie (ensuite aux Délégations Judiciaires) fût désigné avec M<sup>e</sup> Gozier, huissier à Courbevoie pour m'enlever mes deux filles ; mais me doutant de ce qui allait arriver, une amie cacha mes deux filles et lorsque ces Messieurs vinrent avec mon



mari, ce fût une lionne défendant ses petits qui les reçut ; l'on s'en souvient encore à la Garenne où j'avais l'estime de tous.

Féministes Mères, sur 3 enfants que j'avais mis au monde, il n'allait plus m'en rester et ma vie était toute à mon honneur ; mon mari étant bien connu pour son inconduite ; ce que je souffre est atroce. 14 années se sont écoulées mais qui n'ont pas fait l'oubli, au contraire, mais engendrant dans mon cœur de femme et plus encore celui de mère une haine contre de telles lois ; j'aurais risqué ma vie et loin de me décourager je veux lutter encore.

M. Faralieu ému de ma douleur, et ayant vu mes pièces se retira avec M<sup>e</sup> Gozier, homme juste et bon. Je suis allée le soir aux Délégations judiciaires ; il me remit sa carte et je vis dessus Docteur en Droit ; depuis j'ai compris.

Le 24 février 1913 après combien de démarches, j'obtins à Rouen l'Assistance Judiciaire ayant fait appel de ce jugement qui eut lieu de nouveau le 2 mai 1914 au Havre. Jugement dérisoire, mes deux filles me restaient en me déboutant de la pension alimentaire, et le petit garçon restait confié au père, l'air de la campagne lui était plus favorable que la ville, pour les juges Le Havre était la campagne et la Garenne la ville.

Pendant 10 ans sans me lasser je demandai l'Assistance Judiciaire qui me fut toujours refusée n'ayant jamais accepté le jugement du 2 mai 1914, et mon mari m'ayant gardé une fillette de 12 ans pendant 5 ans je vis mes doux enfants appeler la maîtresse de leur père maman, frapper brutaliser ma fille sans pouvoir correspondre avec elles, jusqu'au jour où l'effet du hasard, mon enfant qui elle n'ignorait pas qu'elle avait une bonne mère finit par connaître mon adresse ; ses lettres remplies de désespoir sont à mon dossier, tellement poignantes que je risquais tout, que m'importait la Justice, je ne voyais qu'une chose, mon enfant frappée par celle qui m'avait pris mon foyer ; pouvait-on croire que la Justice permit de telles choses ; j'enlevais mon enfant à son père, ce fut un beau jour pour une mère, 5 ans que nous étions séparées ; elle s'est mariée dernièrement et travaille depuis bientôt 4 ans dans une grande usine : Les Fonderies d'Asnières. Elle est employée de bureau et estimée de ses chefs et malgré qu'elle soit heureuse en ménage elle est féministe, n'oubliant pas la souffrance de sa pauvre mère.

Ne cessant de lutter l'année dernière, 2 février 1924, enfin j'obtins pour la première fois depuis le 2 mai 1914 l'Assistance Judiciaire et un avoué fut nommé M<sup>e</sup> Cranchepain, 21 rue Émile Combe au Havre, successeur de M<sup>e</sup> Houzard.

Le 1<sup>er</sup> avril de la même année M<sup>e</sup> Cranchepain me demandait un rendez-vous de vive-voix et cela par le Commissariat d'Asnières, car ce rendez-vous devait être confirmé par moi, ce que je fis. Je me rendis au rendez-vous de vive-voix et je fus étonnée de me trouver en présence de M<sup>e</sup> Cranchepain, mais aussi de M<sup>e</sup> Houzard. – que venait-il faire ? Vous le devinez ; mais je suis mère par-dessus-tout et j'aurais, si mon dossier n'avait été au complet ameuté toute la maison. Les clercs peuvent s'en souvenir, et comme je demandais à M<sup>e</sup> Houzard « Alors, je ne reverrai pas mon fils ? » il me répondit « Que voulez-vous que cela me fasse ! »

Je fus ensuite me plaindre au Procureur du Havre qui me dit d'écrire au Procureur de Rouen, celui-ci me renverra à celui du Havre.

Revenu d'un voyage si douloureux, je me rendis au Ministère de la Justice où dort depuis 1912 mon dossier de réclamations N<sup>o</sup> 998 B. 12. Affaires Civiles ; une

note de Rouen y était déjà. Le jugement ne pouvait avoir lieu désormais, il y avait prescription !

Féministes jamais plus je ne verrai mon enfant - mon enfant que je pleure depuis 14 ans, il a 16 ans, ignore qu'il a une mère, la maîtresse de son père a reçu ses caresses, il l'a appelée maman.

Cette femme est morte, coïncidence curieuse la veille que j'obtenais l'Assistance Judiciaire l'année dernière.

Mon mari a gardé non seulement mon enfant, mais il a gardé ma fortune et depuis 14 ans je suis réduite à la plus grande des misères après avoir élevé mes deux filles. Le notaire M<sup>e</sup> Narcy au Havre désigné pour la liquidation en 1920 (le divorce a été prononcé en 1911) m'a écrit que mon mari était insolvable en garni. C'est un homme très fortuné ayant auto, etc., propriétaire et porté aux Contributions comme rentier depuis 1909.

Qui devait contraindre mon mari à me faire voir mon enfant, depuis 14 ans je n'avais obtenu de nouvelles de mon enfant et qui devait prendre mes intérêts ? Mon avoué M<sup>e</sup> Houzard, je crois, quel est le coupable à l'abri des lois ! Je le dis hautement en féministe, en mère que je suis.

Des avocats Députés et dont je possède les lettres ont présenté des requêtes au Ministre de la Justice. Le Garde des Sceaux prend des renseignements, on lui répond le contraire de mes pièces, à vous Féministes de juger et prendre la cause d'une mère, car ma cause sera peut-être (je ne vous le souhaite pas) la vôtre.

[Signature : P. Prévault-Bécharde  
205 rue du Ménil (Asnières)]

~~~~~

PULIGA, Brada, Comtesse de

Paris le 20 septembre 1912

Ma chère Directrice,

Je réponds volontiers à la question que vous posez : un journal féministe doit-il parler de la mode et de la vie mondaine ? – et sans hésitation aucune je conclus pour l'affirmative. L'idée nouvelle des suffragistes extra-militantes, de combattre « les hommes en hommes » me paraît absolument saugrenue. C'est comme si un oiseau, mis en demeure de lutter de vitesse avec un lièvre, refusait de se servir de ses ailes !

Parmi ses droits acquis ou à acquérir, la femme, à mon avis, doit jalousement conserver celui de plaire.

La Bruyère n'a-t-il pas écrit qu' « il faut juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement... »

Les Américaines si avancées sur toutes les questions d'émancipation ont fort bien compris l'importance de la toilette et, toutes les « leaders » américaines sont élégantes.

La mode est d'ailleurs révélatrice de l'ambiance morale, et il n'est qu'à regarder une image de modes du XIXe siècle, et une d'aujourd'hui pour deviner quels changements se sont opérés dans la manière de voir les femmes.

Et quant à la vie mondaine, c'est la vie. Il faut donc la connaître et ne pas s'isoler dans de petites chapelles particulières qui mènent au dédain d'autrui. Ce qui est le commencement de la sottise.

Croyez, ma chère Directrice à mes meilleurs et distingués sentiments

[Signature : Brada]

~~~~~

**ROBIN, Jacques**

Le 19 juillet 1924

Madame,

Je ne suis point féministe, sans doute pour n'avoir pas encore exactement compris – sans doute aussi à cause du ton haineux de certains articles pour exposer des revendications que tout honnête homme ne peut qu'admettre.

Je ne suis point féministe, car je ne déteste point mon sexe et que j'adore le vôtre – je ne suis point féministe car je ne crois pas plus à l'homme « monstre d'égoïsme » qu'à la femme éternellement légère et inconséquente.

Je dois ajouter, que si tous les articles publiés dans *L'Œuvre* étaient semblables aux vôtres ou à ceux de Marguerite Prévost, je serais peut-être rapidement de votre bord – car ils sont essentiellement féminins.

Ne vous mettez pas en colère, je ne fausse pas vos idées – j'ai dit « semble » - admettez cependant que vous reculez devant votre devoir et la question n'est pas située - Oh ! que vous êtes femme – Vous ne dites pas : « J'estime qu'une femme célibataire et mère est aussi honorable (j'allais dire souvent plus- je vous dirai pourquoi si vous me posez la question) qu'une femme dont la maternité a été légitimée et consentie devant officier d'état civil. Mais vous dites : rusons, cachons notre (le mot manque, c'est vous qui le faites manquer) aux yeux du monde - que le monde sache peu importe mais qu'il semble ignorer et qu'il y mette des formes - parfait.

Vous n'avez pas l'espoir qu'un mot changera la façon de penser d'une société que nous sentons désuète. C'est donc cette façon de penser qu'il faut attaquer en faisant place au soleil à la mère quelle qu'elle soit et quand elle en est digne – car pas plus que le mariage le fait d'être mère n'est un gage de moralité. Il y a pourtant et toujours un petit être à protéger.

Vous avez un devoir préliminaire à accomplir avant le grand assaut - (en l'occurrence le grand assaut ne serait pas terrible - ce serait simplement l'obligation légale de prendre le titre de Madame et de donner ce même titre pour et à toute mère). Une loi n'est déjà plus la petite ruse (avouons-le entre nous un peu

hypocrite) c'est un droit- c'est une obligation - c'est une différence sociale qui s'efface.

Ce devoir préliminaire en attendant la loi serait simplement d'inciter les mères à prendre d'autorité le titre de Madame.

Vous vous attaquez à une administration pour laquelle l'individu est un matricule- qui est trop endurcie à son métier (et c'est humain) pour avoir pitié ou mépris.

C'est pourtant un étrange déplacement du problème que de ne pas le situer chez l'intéressée.

1<sup>o</sup>) Si elle ne considérait pas, bien à tort, elle-même sa situation comme une honte- et si le fait de s'entendre appeler « Mademoiselle » avec un enfant sur les bras la faisait souffrir autant que vous, quelle puissance l'empêcherait donc de rectifier d'elle-même avec le tact malicieux dont la femme sait user - En un mot de donner au goujat une leçon.

2<sup>o</sup>) Pourquoi donne-t-elle ce titre de Mademoiselle - elle-même à qui le lui demande - Pourquoi se fait-elle adresser correspondance sous « Mademoiselle » ? Pourquoi dans les magasins avec ou sans enfant donne-t-elle Mademoiselle- Qui l'oblige ?

3<sup>o</sup>) Pourquoi dans l'entourage d'une célibataire l'élément masculin dira-t-il « Madame » neuf fois sur dix et l'élément féminin « Mademoiselle » 5 fois sur 10 ?

En un mot s'il y avait « volonté » chez l'intéressée – et chez la femme en général de ne pas voir humilier à tort ses sœurs- le problème serait au trois-quarts résolu.

Vous êtes bien obligée de me croire. Regardez autour de vous loyalement- et dites-moi combien de mères non mariées se font appeler Madame - Remarquez que je ne vous demande pas de poser la question, ce serait fausser le problème - je sais parfaitement que si vous prenez 10 femmes et leur posez la question vous aurez 10 affirmations. Je vous demande d'observer en silence et de noter le fait accompli.

Je vous donne un exemple – un seul – C'est une observation personnelle de 8 mois de vie – Vous me gardez évidemment le secret professionnel.

La sœur de ma femme a un enfant de 18 mois qu'elle éleva jusque-là de compagnie avec la grand-mère du bébé. Promesses de mariage du père puis à l'annonce d'une deuxième grossesse – abandon – Je passe les détails – les grandes lignes du drame classique vous suffisent. La jeune femme habitait une petite ville de province de deux mille habitants. Elle est partie à Nancy sans ressources. Ne criez pas trop au monstre d'homme (Ce monstre d'homme trouvera un jour devant lui non pas une femme – mais un homme comptez sur moi) je vous dis ne criez pas au monstre d'homme – car ma belle-sœur pour élever son enfant en luttant avait trouvé beaucoup plus expéditif de vouloir le mettre à l'assistance – et je sais pertinemment que si je ne recueille pas le second c'est un orphelin de naissance qui viendra au monde dans quelques jours- l'aîné a été jusqu'ici ainsi que la mère d'ailleurs, tant à la charge de la grand-mère qu'à ma charge.

J'ai donc voici 8 mois, pour éviter un scandale (et racheter un peu les saletés d'un autre) recueilli mère et enfant.

Voici donc pour cette femme une vie nouvelle et des conditions idéales pour le problème qui nous intéresse.

J'ai soigneusement accrédité la légende à son arrivée ici- d'une femme abandonnée par son mari. Tous mes amis l'appelaient Madame. C'était parfait ou du moins c'eut été parfait – si l'intéressée (comme toujours) ne s'était présentée comme Mademoiselle chez les commerçants du quartier (J'habite le Havre depuis un an et vous connaissez je suppose l'esprit provincial) de sorte qu'à l'heure actuelle personne n'en ignore.

J'ai pu remarquer alors que l'élément masculin continuait courtoisement à appeler Madame ma belle-sœur. Mais que l'élément féminin (malice ou inconscience) dans une forte proportion l'appelait mademoiselle.

J'ai protesté – sans écho – pas plus chez l'intéressée que chez ma propre épouse (qui m'approuva sans plus - ne fait rien pour remonter le courant et s'en moque ipso facto).

La mère de la jeune femme – la sachant chez nous lui adresse froidement ses lettres au nom de Mademoiselle – c'est si naturel, sa fille n'est pas mariée. Les trois ou quatre amies correspondant avec elle lui adressent toutes leurs lettres sous « Mademoiselle » - Je n'ai pas vu en 8 mois de temps une lettre adressée Madame – si celle du notaire du pays.

Je me suis insurgé – j'ai demandé à ma belle-sœur d'avoir la bonté de prier ses amies de changer la suscription des enveloppes – Si vous saviez la réponse – Je ne veux pas faire injure à vos sentiments féministes.

Croyez-vous que 8 mois d'observation valent quelque chose ? Croyez-vous que je sois de parti pris ? Ne sentez-vous pas plutôt ce qu'il faut faire ? Ne voyez-vous pas le sens dans lequel il faut agir ?

La persuasion ? Vous y croyez ? Le bouleversement des mœurs et des conceptions sociales ? Vous n'avez pas cette prétention ? Le Français bougonne et obéit. Une loi Madame, une bonne petite Loi en un seul article – ne créant pas droit mais obligation - de s'appeler Madame pour toute femme ayant atteint sa majorité.

Croyez, Madame, à ma très respectueuse sympathie.

[Signature : Jacques Robin]

~~~~~

Le 16 octobre 1924

Je vous remercie vivement, Madame, de votre très intéressant journal, c'est certainement à vous que j'en dois l'envoi. Votre enquête est remarquable d'intérêt – elle prouve d'abord qu'un fort courant d'opinion s'élève dans tous les milieux pour que cette infériorité de la femme en matière d'état-civil cesse au plus tôt.

La femme porte son bouquet de mariage à la ceinture « Je suis Madame » et combien n'en tirent pas vanité ! Je ne suis que Mademoiselle semble avouer cette autre, en se présentant, presque confuse, Madame est un grade à conquérir – c'est un diplôme qui consacre une existence. Coutume que tout cela ? – Non Madame ! Mille fois non ! Plaie sociale ? Politesse ? Grave injustice !

N'y a-t-il pas une cruauté mesquine à appeler obstinément Mademoiselle, la pauvre femme qui a gâché sa vie, celle qui aurait tant désiré donner son cœur et ses trésors de dévouement à un mari et que le sort a toujours rejetée. Ne croyez-vous

pas qu'il y ait une cruelle ironie, devant ses pauvres tempes blanchies dans l'attente de l'homme qui ne vint jamais, à lui donner du Mademoiselle – alors que de vieux principes ancrés lui font encore chérir l'institution inepte (mais encore ignoble du point de vue sentimental) du mariage.

Ce n'est plus la coutume – ce n'est plus de la politesse – mais simplement un peu de cœur, de tendre pitié, dites-lui Madame avec un bon sourire elle vous dira merci.

Vous dites « la coutume en est maîtresse ». Méfiez-vous, la coutume est la chose la plus terrible à changer – Par un tour de force admirable y réussirez-vous. Vous viendriez vous briser sur la règle :

Un fonctionnaire des P.T.T. vous donne son adhésion morale ! Parfait ! Essayez donc de toucher un mandat ou de retirer une lettre libellée Madame avec des pièces au nom de Mademoiselle. J'ai bien peur que le préposé en dépit de son adhésion morale refuse simplement la lettre ou le paiement. Alors ? La réponse nous vient aux lèvres n'est-il pas vrai ? Les pièces d'État Civil seront au nom de Madame – y compris l'acte de décès (dernière lâcheté), donc : OBLIGATION – autorisation légale – et la loi vaincra la coutume. Votre belle enquête m'en est garant, trop nombreuses sont celles qui ne demandent qu'à passer dans la vie, comme l'homme, et ne pas être obligées de décliner à tous et toutes pour l'achat d'une propriété ou de bigoudis leurs situations de famille. Ce n'est point un détail – et la législation peut et doit s'occuper de ce qui – au dire même de vos correspondantes est le martyre de toute une catégorie de Françaises.

J'ai un renseignement à vous demander et je suis sûr de trouver chez vous aide et appui. Je vous ai entretenue de la pénible situation de ma belle-sœur. J'ai eu grande joie de voir la mère après des couches pénibles, partager son amour entre ses deux petits – elle trouve une hostilité terrible chez sa propre mère qui désirait qu'elle abandonnât le second enfant à l'assistance. Je tiens la jeune mère pour parfaitement estimable du moment qu'elle se conduit en femme honnête et loyale envers ses enfants – quel que puisse être le passé. Reste le père – j'ai promis de m'en occuper – je tiens parole. Il y a bien le procédé de correction soignée et méritée – mais je doute fort d'arranger ainsi les choses. Venez à mon secours, je viens d'avoir son adresse – que puis-je faire ? Le commencement de preuves : témoins ? Oui. Lettres ? Non (Bien que la situation ait duré deux ans il n'y a pas de lettres). Il venait ouvertement chez elle – sans cohabitation.

De plus, outre les deux enfants dont il a généreusement gratifié ma belle-sœur, il en aurait 5 autres à droite et à gauche – dit-on.

Auriez-vous la bonté de me renseigner sur les lois en vigueur ou en préparation – ainsi que sur la marche à suivre (je suis aussi peu versé en droit qu'en politique). Quel appui la jeune mère pourrait-elle trouver auprès de vos diverses organisations ?

Je n'ose abuser de vos instants en vous demandant de me répondre directement – je suis lecteur assidu de *L'Œuvre* – quelques mots après votre carnet me suffiront pleinement.

Avec mes remerciements anticipés – Croyez, Madame, à l'expression de mes très respectueux hommages.

[Signature : Jacques Robin]

P.S. *L'Œuvre féminine* sera sans doute reprise bientôt.

[Timbre : Jacques Robin
55, rue Franklin
Le Havre – Tél. 2791]

~~~~~

**ROHAN, Duchesse de**

35, Boulevard des Invalides

Chère Madame

Je dois aller demain à *la Française* présider d'après la demande de Mme Jules Martin et de la vôtre la conférence de M. Gayet. Étant encore excessivement fatiguée je me soigne pour y aller ; nous pourrons causer ensuite des sujets qui nous intéressent et décider de la future académie des femmes dont le projet me semble parfaitement répondre aux aspirations de nos jours.

Recevez, chère Madame, l'assurance de mon affectueuse sympathie

[Signature : Duchesse de Rohan]  
Ce dimanche 29.

~~~~~

Carte postale de la Tour Saint-Jacques – Paris adressée à Madame Suzanne Babled,
Rédactrice en chef de *la Française* – 108 Bd St-Germain, Paris

35 Bd des Invalides
15 janvier 1925

Chère Madame,

J'ai lu avec grand plaisir un joli article paru dans *la Française* le 10 janvier sur mon dernier [mots illisibles] et vous en exprime ma vive sympathie. Tous mes remerciements.

[Signature : Duchesse de Rohan]

~~~~~

Château de Josselin, Morbihan

2 octobre

Chère Madame,

Je reviens du Caucase et de Constantinople. J'ai été plus de trois mois absente et en rentrant je trouve votre lettre du 5 septembre. Ayant beaucoup de travail en retard ces temps-ci il me sera impossible de m'occuper du petit article dont vous me parlez avant la fin du mois, mais si vers le 25 courant il vous conviendrait encore je vous l'enverrais pour *La Française*.

Recevez, chère Madame, l'assurance de mes sentiments les plus aimables et les plus distingués.

[Signature : Duchesse de Rohan]

~~~~~

ROUGEAUX, J

Auxerre, 26 février 1914

Madame,

Au nom du comité du groupe de l'Yonne je vous adresse nos plus vifs remerciements pour le concours que vous voulez bien nous prêter dans l'organisation de notre conférence.

Le titre que vous nous proposez nous agrée tout à fait. Nous avons plusieurs raisons sérieuses pour maintenir notre réunion un dimanche : la salle que la municipalité met à notre disposition est prise presque tous les jours en semaine ; les élèves des Écoles Normales et du Lycée que nous voulons inviter ont quelques cours dans l'après-midi du jeudi ; enfin nous voulons faire un appel pressant aux femmes auxerroises, à la femme du peuple, aux ouvrières surtout, il faut donc que nous leur ménagions le loisir de venir vous entendre, et cela n'est possible que le dimanche.

Ainsi, Madame, si cela ne vous est pas désagréable, voulez-vous garder la date du 22 mars que vous m'avez d'abord fixée ?

Je fais dès maintenant annoncer votre conférence dans les journaux. Dans 15 jours, j'aurai recours à une seconde insertion et je ferai apposer des affiches en ville.

M. l'Inspecteur primaire me prie de vous demander si je puis annoncer votre conférence comme contradictoire ?

Il y a ici le rédacteur du journal *L'Yonne* qui se fait un malin plaisir de nous attaquer et qui cherche à nous couvrir de ridicule. Il viendra à notre conférence et se promet de faire des objections si vous le permettez. Il n'est pas du reste, difficile

à boucler. Son parti pris est manifeste et l'absence d'arguments sérieux dans ses raisonnements plus manifeste encore. A noter que le directeur du journal, le député Gallot, s'est déclaré pour nous et a promis de voter le projet Dussaussoy-Buisson. Je n'ai pas très foi en ses paroles.

Je pourrai tirer parti du journal socialiste du département qui, lors du vœu voté par le Conseil Général, approuva fort nos revendications et dauba sur le Conseil municipal d'Auxerre qui avait repoussé notre demande quelques temps auparavant.

Vous avez un train qui part de Paris à 7 h environ et arrive à Auxerre St-Gervais à 11h20. Nous pourrions mettre la conférence à 2h si cette heure est la vôtre.

Agréez, Madame, l'expression de mes respectueux sentiments.

[Signature : J. Rougeaux, Institutrice
Rue Martineau, Auxerre]

~~~~~

Auxerre, 29 mars 1914

Madame,

Je quitte Auxerre très prochainement. Voudriez-vous adresser *la Française* à Mlle Laurent, surveillante générale au lycée ? Ci-joint 0,50 f pour changement d'adresse.

J'ai vu le typographe en question. Il prétend que le syndicat de Lyon est tout à fait dans son droit en fermant ses portes aux femmes. A son sens, l'admission de femmes dans les ateliers en faisant baisser les salaires cause un préjudice considérable aux hommes. On voit des femmes comme Mme Couriau dont le mari gagne plus de 10 f par jour prendre la place d'un père de famille. Si la femme mariée ne travaillait pas, celles qui ont leur vie à gagner : veuves, célibataires, divorcées ne trouveraient que plus d'ouvrage, et l'homme, qui gagnerait plus, pourrait assurer la subsistance de la famille et la femme n'aurait pas besoin de quitter le foyer. Tandis que le féminisme qui réclame l'égalité des sexes devant le travail va amener un encombrement de toutes les professions : on verra les patrons, préférer les employées aux employés s'il y a infériorité de salaire, ou si les salaires sont égaux ce sera une telle ruée, une telle lutte que bien des hommes resteront sans ouvrage, ce sera l'âge d'or de l'apache, de l'alcoolique, tandis qu'à l'atelier, les femmes qui voudront obtenir les grâces du patron se prostitueront à qui mieux mieux. Le féminisme, mais c'est un fléau épouvantable, c'est la destruction du foyer. Demandez-moi un peu si la femme ne pourrait pas se tenir chez elle et s'en rapporter à son mari du soin d'assurer le nécessaire à toute la famille ! etc.

Détail piquant : la femme de mon interlocuteur est institutrice ici. Elle n'a pas d'enfants, pas de charges, elle exercera à Auxerre tant qu'il lui plaira. Moi je suis célibataire, j'ai à faire l'instruction de mes deux sœurs en pension chez moi. L'une va à l'École M [maternelle], l'autre au cours complémentaire. (Mes parents sont entrepreneurs de bagages, habitent un bateau et voyagent sans cesse). Si ma

collègue, mettant en pratique les théories de son mari et du syndicat qu'il défend, restait à la maison, on ne m'obligerait pas, moi, à quitter Auxerre pour céder ma place à une autre qui a aussi un mari pour lui gagner sa vie. Je n'ai pas manqué de faire cette objection. On m'a répondu que chez les institutrices il n'y avait pas encombrement. Alors je ne sais vraiment pas pourquoi on me déplace d'office.

Ce monsieur m'a aussi demandé si *La Française* était composée par des femmes ou par des ouvriers syndiqués. J'ai avoué que je n'en savais rien.

J'espère, Madame, que votre grippe est en bonne voie de guérison, et je vous adresse, avec mon bon souvenir, mes meilleurs vœux.

[Signature : J. Rougeaux  
Rue Martineau]

~~~~~

SCHMAHL, Jeanne

Rue Gazan, Paris

Le 16 mai 1895



Chère petite amie,

Je suis vraiment désolée que vous n'ayez pas remporté plus d'espérance de votre visite à Mme Adam.

Mais, quoi ? Vous n'avez pas vu votre article reçu d'emblée ? Mais, enfant, c'est le sort de tout commençant !

Les hommes – au moins tous ceux qui ont quelque valeur, c.à.d. ceux qui ne veulent devoir le succès qu'au seul mérite de leurs œuvres et non pas à la faveur – passent tous par là. Et nous, nous de l'Avant-Courrière, que demandons-nous ? L'Égalité, n'est-ce pas !

L'Égalité avec ses peines et ses déboires ; afin d'avoir droit aux gloires.

Soyez sûre, si après lecture Mme Adam trouve de la valeur à votre travail, elle sera la première à le vouloir pour la *Revue*.

Elle est excellent juge ! – si au contraire elle le trouve inférieur en un point quelconque, désireriez-vous qu'il parût quand même ? Non, n'est-ce pas ! Vous êtes assurément au-dessus de cette petite vanité. Vous avez plus d'ambition littéraire, je crois.

Croyez-moi, ne vous mettez pas l'âme à l'envers.

Votre article est fait du mieux que vous avez pu. Ne vous en souciez plus. Il paraîtra ou il ne paraîtra pas – là n'est pas la question vraiment importante. Aussi

attelez-vous tout de suite à autre chose. Une petite nouvelle, par exemple ! Vous avez du goût et de l'imagination, il n'y a donc que la question de métier. Ça, vous comme les camarades, il faut l'apprendre. Eh bien vous l'apprendrez.

Mon lumbago est de plus en plus méchant de sorte que je ne pourrai pas aller voir Mme Adam. Du reste, il n'y a pas à lui parler de quoi que ce soit ces jours-ci. Entre l'Exposition Russe et la représentation théâtrale qui doit avoir lieu chez elle, elle a le temps de rien.

Toujours affectueusement à vous.

[Signature : J. E. Schmahl]

P.S. Si vous alliez causer un peu avec ce bon philosophe qui a nom Francisque Sarcey ? Il en a vu bien d'autres !

P.P.S. Je verrais pourtant ce qu'il faudra faire à la *Revue*, n'en doutez pas.

~~~~~

Boursault par Damery – Marne

6 août 1896

Gentille amie,

Je ne sais pas où vous avez pris que « l'article de M. Brisson m'avait blessée ». Je ne crois pas avoir dit un mot dans ma lettre qui puisse être ainsi interprété.

J'ai moi-même écrit à M. Brisson des compliments sur son article.

Quant à ses flatteries à moi adressées – je trouve même qu'il y avait beaucoup trop.

Cependant et quand même, Monsieur Sarcey a raison de ne plus se laisser « interviewer » et je crois qu'il est temps pour moi de suivre un si bon exemple.

Monsieur Brisson est un homme très spirituel et il a fait sur son entrevue avec moi, l'article qu'il a cru devoir être le plus goûté de ses lecteurs. A ce point de vue, l'article était la perfection du genre.

Ne vous emballez pas trop, gentille petite amie, à la défense de M. Brisson que personne « n'accuse » et qui n'a pas besoin d'être défendu. Surtout vis-à-vis de moi.

Il ne comprend peut-être pas tout. Mais en cela il n'est pas seul – surtout en matière de féministe !

Bien affectueusement

Votre

[Signature : J. E. Schmahl]

Mille tendresses à Didi s.v.p. et compliments à Monsieur votre mari.

[J. E. S.]

~~~~~

[Lettre écrite par le mari de Jeanne Schmahl, sur papier à en-tête de *l'Avant-Courrière*.]

Paris, 29 avril 1897

Madame.

Ma femme rentre avec un très fort mal de tête et elle me charge de vous informer de suite que Madame d'Uzès a promis de vous envoyer directement, quelques-uns des noms des personnes présentes.

J'espère qu'il en sera ainsi pour ce que vous voulez bien faire.

Avec mes compliments pour votre mari, recevez, Madame, l'assurance de mon respectueux dévouement

[Signature : Henri Schmahl]

~~~~~



12 février 1897

Chère amie,

Je trouve dans ce papier à lettre, donné par un ami, une vue de la Vallée de la femme sauvage (en Algérie). Cette vue est assez conforme – au moins par son nom – à mon état d'esprit.

Si j'écrivais en anglais je dirais proprement que « I am savage ! »

Oui, I am savage to think qu'il y a un si absolument infranchissable abîme entre le génie de la langue française et le mode de penser d'une brave vieille anglaise.

Je dis plus, j'enrage à la pensée qu'au fond, jamais, jamais Anglais et Français se comprendront, surtout les Français !!

Ne trouvez-vous pas, donc, aucun charme au brouillard, ou tout au moins à la brume ?

Faut-il absolument confiner sa pensée dans une forme convenue et d'avance arrêtée, sans jamais permettre à l'idée de flotter dans un contour vague et indéterminé qui élargit son champ ?

Je viens de relire vos pages avec mes yeux français, et mon cerveau et ma compréhension français tombent d'accord avec vous.

Ce livre en sa forme actuelle est impossible.

Ma rêverie embrouillassée du nord le regrette, car elle y voit des choses ... des choses si fuyantes à la fois et si tangibles cependant à mon vieux fond de mystique raté.

Quelles heures délicieuses et en même temps quelque peu douloureuses je passe à vouloir tâcher de démêler et de mettre d'accord les éléments que je porte en moi des deux races si distinctes et si contradictoires.

C'est tenter l'impossible, il faut y renoncer !

Il en va de même pour le petit livre. J'en suis désolée, mais, mon côté français reconnaît que vous avez raison.

Renonçons-y donc pour le moment, quitte, si vous le voulez bien, à travailler plus tard à quelque chose de plus du goût du « public français. »

Bien affectueusement vôtre

[Signature : Jeanne E. Schmahl]

~~~~~

L'Avant-Courrière

Paris [non daté – la loi dont il est question dans cette lettre date de décembre 1897]

Chère amie,

La loi est promulguée dès à présent vos pouvez être témoin dans tous les actes officiels.

Lisez – pour en rire – en quels termes *La Fronde* annonce cette nouvelle à ses lecteurs.

Décidément, le mouvement féministe ici m'est bien hostile !

Qu'importe ?

J'ai bon espoir de voir votée la loi sur le salaire avant la fin de la présente législature et alors onques n'entendront parler de cette pauvre vaillante petite Avant-Courrière qui leur porte tant outrage.

Qu'il est doux et bon, chère amie, de se reposer sur une affection comme la vôtre.

A bientôt j'espère,

[Signature : Jeanne E. S.]

~~~~~

Néris, Allier, Dimanche 8 juillet 1899

Chère bonne amie,

Que c'est joli, que c'est bien fait.

Votre portrait de Mlle Monod est une pure merveille. Tout y est.

Je suis naturellement enchantée du mien puisque vous me dites tant de choses charmantes et aimables. Vous me permettrez, n'est-ce pas, de le trouver incomplet cependant tant au point de vue de l'art qu'à celui de la vérité. Votre tableau manque d'ombre. Votre indulgente amitié me voit sans défauts – ou, à peu près.

Je ne pouvais pas vous remercier hier comme je le voulais. J'étais au lit avec une grosse fièvre. Ce matin c'est passé, me laissant un peu courbaturée mais pas autrement mal en point.

Le traitement ici est un peu fatigant et je suis souvent prise de ces accès de fièvre thermique : le Docteur m'en console en affirmant que c'est signe que les eaux agissent. Je le crois !!!

Que votre plume, trempée dans l'encre de La Bruyère, trouverait ici de jolis portraits à faire.

Les médecins des « Eaux » sont une espèce à part et très divers, cependant. Les habitants du pays se divisent en deux catégories : les gens du bourg et les gens de l'Établissement. C'est curieux de les comparer et de constater les modifications amenées chez ceux qui sont en contact constant avec les « baigneurs ».

Les baigneurs aussi se subdivisent en « Parisiens » et « Provinciaux ».

Je suis très seule ici, ne connaissant personne sauf mon médecin ; vielle connaissance du Dr. Budin et ancien Président de la Société d'anthropologie (du temps de l'éclosion du génie de Clémence Royer).

Et la femme du concessionnaire Mme Guétonny. De celle-ci je ne saurais rien faire, c'est une mondaine de la finance, qui est une manière de personne importante ici à cause de la situation de son mari. On m'avait donné pour elle un mot d'introduction, je lui ai porté. Elle m'a rendu visite... Je pense que nous en resterons là.

Vous connaissez mon inhabilité à faire le joli cœur, des courbettes et des salamalecs. Puis c'est si peu intéressant la vie mondaine des villes d'eaux.

Par contre je suis en train de découvrir une vieille anglaise mariée à un ancien officier, maintenant retraité. C'est un ménage qui a eux deux doivent compter dans les 120 à 130 ans. Ma vieille compatriote fait ses grâces et porte des papillotes d'un jaune terne. Mais ceci ne veut rien dire, elles peuvent être à elle !

Ces gens possèdent un chien Collie superbe et c'est grâce à lui que nous nous sommes parlé.

Si cela devient amusant je vous le conterai.

Affectueuses tendresses et souvenirs aux chers vôtres,

[Signature : J. E. Schmahl]

~~~~~

Œuvre des Crèches Parisiennes – Crèche de la Santé - 21 rue Gazan, Paris 14^e

Paris, le 10 juillet 1900

Chère amie,

Quel joli article ce matin dans *La Fronde* !

Votre talent s'affirme chaque jour d'avantage. Je veux vous dire comme disent les Orientaux à ceux que le succès guette : « Go on and prosper ! »

Moi, je ne prospère guère. J'allais mieux, je re-travaillais et voici à nouveau mon mari au lit repris de cette fâcheuse Erysipèle. Donc arrêt sur toute la ligne sauf pour les veillées et les soins.

« Est-ce à votre écrivassière-conférencière ou à votre garde-malade que vous voulez parler ? » devais-je demander à chacun qui s'adresse à moi.

Je me demande par moment si je ne devrais pas être fataliste et me résigner à ne pas vouloir m'entêter à travailler car, chaque fois que je me remets à mes pauvres ébauches commencées, crac ! voilà qu'il me faut tout abandonner.

J'ai beau éliminer de ma vie tout plaisir, toute distraction, croyant par là trouver des instants entre les maladies – Inutile ! ces maladies se multiplient et je me trouve constamment empêchée.

Comment les femmes comme moi peuvent-elles démontrer qu'elles ne sont pas tout à fait sans capacité intellectuelle ?

Il n'y a pas moyen !

Je vous envoie la dernière publication distribuée par les soins de la Women's Liberal Unionist Association (de Londres), venant de la plume d'un Suisse. Grand ami de la France, peut-être ces explications auront-elles un peu d'intérêt pour ces Français que la bigoterie nationaliste n'accepte pas complètement.

Mille tendresses

[Signature : J. E. Schmahl]

Mon mari est rentré avec de la fièvre jeudi – vous avez vu son air concentré ? – cette fièvre a augmenté dans la nuit et vendredi matin son pied était rouge, gonflé, difforme. Ce matin la rougeur de lie de vin qu'elle était est tournée au brun foncé ; signe d'amélioration.

~~~~~

41 rue Gazan – Paris, le 21 mars 1906

Je vous félicite, ma chère amie, de la décision sage, si vraiment diplomatique, dont vous me faites part quant à l'apparition du journal *La Française*.

Autant qu'il est facile de donner des raisons plausibles pour un retard dans la date primitivement fixée, « l'avis de la majorité de la Direction », « L'époque des élections », « les vacances », « la demande d'une catégorie très influente d'intéressés », etc. etc. ; autant il est impossible de remédier à un départ précipité de ceux que j'appelle des faux départs. Ces lancements dans le vide, suivis de chute désastreuses et de mort prématurée dont est semée la route du féminisme français.

Oh, oui, évitons cela !

Jugez, il n'y a pas encore une année révolue que le journal est en fonction, il n'y a pas de temps à perdre. Il y a tant de gens encore qui en ignorent le premier mot.

« Bien préparé », dit une maxime anglaise, « est moitié achevé ». Ne pas commencer à date fixe n'est pas une faute chez les organisations, c'est au contraire, souvent, la démonstration même de leur prudence, de leur perspicacité et le sérieux de leurs intentions et un garant pour l'avenir.

Si faute il y a, c'est celle des souscripteurs ! Une ferme décision déclarée de ne pas donner un coup d'épée dans l'eau par une action trop hâtive fait souvent beaucoup auprès des personnes disposées à être un peu, je ne dirais pas hostiles, mais, méfiantes.

Et avouez que ces personnes ont quelques fois un peu raison de se méfier. Voyez pour la plupart l'ineptie et l'inefficacité de l'action féministe !

Une attitude de ferme refus de faire ... une bêtise est la démonstration même d'un grand sens pratique.

Encore une fois toutes mes félicitations ! Si vous voyez M. le Comte d'Haussonville, vous pourriez - si ça se trouve – lui dire que je suis avec vous pleinement.

Il faudrait peut-être que nous voyions ensemble Mme Jacques et Mme Oddo... voulez-vous ?

J'ai bon espoir d'être très en train pour le 29... Je vais beaucoup me ménager à cet effet. Sursum Corda !

Les Montreuil, 47 Bd Hôpital doivent s'abonner, M. Montreuil est Directeur de la Salpêtrière et Mme est la nièce de Coppée.

Tendresses,

[Signature : J. E. Schmahl]



P.S. Que pensez-vous d'une distribution du programme de *La Française* dans la salle le 29 avec seul encartage de la circulaire de l'A. C. ?

Dans tous les cas Mme Auberlet vient de me dire qu'elle se met complètement et gratuitement à votre disposition pour n'importe quel travail que vous auriez à faire pour le journal.

Je l'emploie. Elle est sérieuse – à tous points de vue – et dévouées aux idées nouvelles. Je l'ai toujours payée à raison de 0f75 l'heure mais il est entendu que pour le journal en préparation ses services seront gratuits.

J'irai l'un de ces jours causer avec Mme d'Uzès si je le peux. Si non je lui en ferai un beau discours, ou deux – pendant mon séjour à Bonnelles le mois prochain. C'est peut-être même là ce qui vaudrait mieux. Malheureusement la séparation des Églises et de l'État ajoutée à l'affaire Cronier diminue, non seulement le vouloir mais aussi le pouvoir de donner aux entreprises quelconques une aide effective. Puis il y a la peur croissante des responsabilités morales et matérielles. Enfin, nous verrons ... J'ai brûlé mes vaisseaux !

J'aime à croire qu'aucune circonstance adverse me forcera à me noyer avec *la Française* toutes voiles déployées

~~~~~

41 rue Gazan – Paris, le 24 mars 1906

Chère Amie,

Nous aurions besoin peut-être de causer un peu confidentiellement ensemble. Parce que maintenant je dis partout que je suis l'une des « Françaises » et il est toujours bon - selon moi – dès que l'on est du même bord, d'être bien nettement, franchement, loyalement convenus de la marche, la double marche à suivre et l'attitude à prendre devant le public.

Quand je dis la double marche, je n'entends pas marcher doublement, ou à double-face, mais la marche ouverte, en grande tenue, musique et drapeaux en tête (ça c'est la parade pour attirer la foule et la mener avec nous) et la tactique privée convenue entre ceux qui dirigent et mènent, qu'il est inutile, qu'il est quelques fois nuisible de crier sur les toits, et qui, en tombant dans le domaine public, risque d'ôter le prestige d'une entreprise.

Je commence à me passionner pour *La Française* et je ne demande pas mieux que de travailler avec vous toutes de tout mon cœur (et je dis ceci très nettement) je ne le voudrai faire que si je sens que l'on est « en confiance » avec moi. Autrement, je reste où j'ai été jusqu'à présent, c. à d. parmi cette foule à qui l'on demande d'apporter son argent et de se taire, de contribuer au succès dans la mesure voulue, sans plus.

Or cette mesure c'est la simple coopération financière, ou bien l'abonnement : mais non pas le concours moral.

C'est de tout cela et aussi d'autres choses que je vais [vous entretenir] et dont vous n'êtes peut-être pas informée... par le seul fait que je suis de tant votre aînée, pas autrement.

Nous conviendrons d'un rendez-vous après le 29 car vous ne pourrez pas venir jusqu'ici avant cela et moi je suis en ce moment très absorbée.

En sincère affection,

Votre J-E Schmahl

P.S. Merci d'avancer pour les 20 cartes, car c'est 20 que je voudrais si c'est possible.

~~~~~

**SIEGFRIED, Jules (fils)**

Paris le 3 novembre 1919  
31 rue Tronchet

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 29 octobre et je m'empresse d'y répondre.

Ne m'étant jamais occupé de journalisme et étant trop absorbé par les affaires et les œuvres, il n'est jamais entré dans mon esprit de prendre la tête du mouvement dont vous parlez.

J'ai seulement demandé à Mlle Weyer, lorsque j'ai eu le plaisir de la voir pour la dernière fois, s'il existerait une combinaison possible pour sauver *la Française*, et je lui ai demandé notamment si un éditeur de journaux, comme M. TERY de *l'Œuvre*, pourrait éventuellement ajouter à ces journaux la publication du vôtre.

Je sais d'autre part combien ma mère s'intéresse à vos efforts ; comme j'aurai l'occasion de la voir d'ici quelques jours, je ne manquerai pas de lui demander, de mon côté, si elle a en vue une combinaison susceptible de vous intéresser.

Quoiqu'il en soit, je vous remercie de la peine que vous avez prise en m'exposant aussi complètement la question et j'espère qu'après tous les efforts que vous avez consacrés à une œuvre aussi intéressante, il sera possible de trouver une solution donnant satisfaction à tous les intérêts en présence.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

[Signature : Jules Siegfried Fils

Adressé à Madame Jane Misme, Journal *La Française* - 17 rue de l'Annonciation.  
Paris]

~~~~~

STURDZA, Princesse de

8 août 1911

Madame,

Je suis prête à offrir à *La Française* 5000 (cinq mille) francs par an pendant 3 (trois) années consécutives qui devront être rigoureusement affectés au budget exclusif du journal *La Française*. Je tiens cette somme à votre disposition pour l'exercice 1911-1912 en commençant à partir du 1^{er} septembre 1911. Je mets pour condition à ce don qu'il se trouve d'autres personnes pour compléter la différence des recettes et des dépenses que vous m'aviez dit se monter à 11,000 francs par an.

Croyez, Madame, je vous prie à mes sentiments les meilleurs.

[Signature : P^{cesse} Sturdza et date]

~~~~~

Dieppe

Madame,

Je vous renvoie ci-joint la « paperasse » s'il est nécessaire d'y ajouter l'adresse de Mlle Barbin, vous voudrez bien l'ajouter. J'ai mis mille actions en comptant celles de l'année dernière. J'espère que vous réussirez dans votre entreprise. Dès que le 10 juin et tous ces tracasseries auront cessé pour vous, il serait vraiment heureux, Madame, si vous pouviez arriver à trouver des aides sérieuses. Pensez donc, voilà mon second versement effectué et au fond rien de sérieux ne s'est encore présenté. Il ne nous reste donc plus qu'un an pour aviser (non deux ans) mais s'ils se passent comme celui-ci je crains bien que *La Française* ne pourra pas continuer après ce délai : ce serait vraiment malheureux. Je ne vous cache pas que je ne pourrai pas continuer à la subventionner – ceci à mon grand regret croyez-le. Ne pourriez-vous arriver à une entente avec l'U.F.S.F. qui s'engagerait à vous subventionner par an avec une somme de ...

Je regrette bien que votre entrevue avec M. Mirabeau n'ait pas eu lieu. J'espérais un bon résultat de cette entrevue ; il avait l'air de s'y intéresser beaucoup !

Enfin, Madame, je ne vous dis au sujet de mes appréhensions pour l'avenir de *la Française* rien que sans doute vous ne sachiez déjà – mais j'éprouve le besoin de vous dire mon inquiétude. Il faudrait absolument trouver quelques sommes importantes. Voulez-vous une fois cette assemblée générale terminée m'écrire pour me dire si vous pouvez espérer quelque chose et sur ce que vous pouvez compter faire. Je vous remercie beaucoup d'avoir eu l'amabilité de me faire faire le service de *la Française* également à Paris. Comme je suis rentrée ici depuis quelques jours

vous m'obligeriez en faisant cesser le service de Paris qui devient inutile puisque je reçois mon abonnement également ici.

Recevez Madame l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Signature : P<sup>cesse</sup> Sturdza]

P.S. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir me rendre à l'invitation de Mme Finot mais j'ai été souffrante pendant quelques jours.

~~~~~

THIBERT, Marguerite

[*Note au crayon* : réponse par courrier des lecteurs 1^{er} N^o d'avril 1922*]

A Madame Jane Misme, directrice de *La Française*.

Madame,

Je lis avec grand intérêt dans le dernier numéro de *La Française* l'analyse du livre récent du Dr. Toulouse, *La Question raciale* ; je ne connaissais pas cet ouvrage, et le résumé de votre journal m'en donne une excellente impression. Il est certain que la question féministe y semble prise du point de vue essentiel, si le droit de la femme y est basé, comme votre analyse le laisse croire, sur la reconnaissance d'une personnalité également respectable chez la femme et chez l'homme, et déterminant les mêmes droits. Le point de vue n'est pas nouveau, c'était déjà celui de Stuart Mill, il n'en reste pas moins un bon point de vue.

Mais poursuivant l'analyse de cet ouvrage, votre collaboratrice ajoute : « Lui (le Dr. Toulouse) serait partisan de la rémunération de la maternité, comprenant celle de l'éducation de la première enfance par la mère. Cette solution est discutable, elle vaut sûrement mieux que pas de solution du tout. » C'est cette discussion que j'aimerais voir s'établir dans votre journal. Il est clair que votre collaboratrice a été surprise, et quelque peu choquée, par cette solution. Ne serait-il pas intéressant de savoir ce qu'en pensent d'autres femmes ayant médité cette délicate question ? Quant à moi, occupée depuis plusieurs années par l'étude historique des doctrines féministes, je me suis plutôt étonnée maintes fois de ne jamais rencontrer sur ma route parmi les multiples projets de réformes destinées à remédier à l'infériorité sociale de la femme, celui de la rémunération de la maternité qui a mon très humble avis se présente comme une solution de justice. En effet, si l'on examine bien en face, dans toute sa complexité, le problème féministe, on s'aperçoit que l'obstacle le plus grave à la parfaite égalité de l'homme et de la femme, c'est à dire à la parfaite indépendance de la femme vis à vis de l'homme se trouve dans le fait de la maternité, alourdi de toutes les obligations domestiques que crée pour la mère la première éducation de l'enfant. Depuis les débuts du mouvement féministe en France, certaines femmes ont vu, avec une

perspicacité qui leur fait honneur, que la base de la libération de la femme était son indépendance économique : « nous n'avons pas de liberté morale à espérer, écrivait déjà en 1832 une jeune ouvrière saint-simonienne de la *Femme libre*, tant que nous dépendrons de l'homme pour notre vie matérielle. » La liberté matérielle est assurément la clé de toutes les autres libertés. On est toujours peu ou prou l'esclave, non pas de celui qui rétribue un travail, car alors il y a échange équitable, mais de celui qui arbitrairement, sans contrat, entretient. C'est pour cette raison, n'est-ce pas, que vous autres féministes réclamez l'abolition de l'humiliant article du code qui impose au mari le devoir de protection ; pour cette raison encore que toutes celles qui ont eu conscience de la situation fautive faite à la femme par ce servage domestique et, avec une juste fierté ont senti en elles-mêmes une personnalité à sauvegarder, sont montées à l'assaut de toutes les professions et, contrairement au vieux préjugé bourgeois, se sont enorgueillies de vivre de leur métier. Tant qu'elles sont célibataires, ou mariées mais sans enfants, tout va pour le mieux ; elles gagnent leur indépendance en vivant de leur propre travail, intellectuel ou manuel peu importe. Mais arrivent les enfants, et voici la femme bien défavorablement handicapée pour la lutte économique. Pour peu que les couches se succèdent à proches intervalles, que sa propre santé s'en altère, qu'elle ait à élever des enfants débiles réclamant des soins incessants, la voilà gravement entravée dans sa profession, peut-être même obligée d'y renoncer. Admettons même que tout aille pour le mieux et que la maladie ne vienne pas compliquer encore sa tâche, il n'en reste pas moins qu'une jeune mère chargée de la surveillance et de l'éducation de 4 enfants étagés de 6 ans à quelques mois, comme j'en ai des exemples dans mon entourage, aura, malgré la plus grande activité, peu de temps à consacrer à une profession lucrative. Or certaines professions ne supportent ni un travail ralenti, ni les intermittences ; il faut en assumer la charge complète ou s'en démettre.

Pour rendre à la jeune mère sa liberté industrielle, allons-nous avec Fourier compter pour veiller à la première éducation des enfants sur les bonnins et les bonnines passionnés qui par goût, par hautes vocations se chargeront, avec une grande compétence, de l'éducation des poupards et des poupardes, des marmousets et des marmousettes, ceci pour la plus grande tranquillité des parents et le plus grand bien de l'humanité ? Hélas, ces fonctionnaires passionnés pour le pouponnage, qui remplaceraient avec tant de commodité les jeunes mamans professeurs, médecins, avocats, employées de poste, comptables ou vendeuses, dans l'œuvre que leur impose la nature, ne se rencontrent encore que dans les rêves harmoniens de ce vieux garçon qui apercevant avec horreur le piège ou l'aurait conduit le sort s'il eut eu le malheur de s'engager dans les embarras du mariage, mettrait une ingéniosité admirable à en tirer les femmes et les hommes qui, comme lui, n'auraient pas un penchant marqué pour le bruit des marmots. D'ailleurs nous ne vivons pas dans une société phalanstérienne, et force est bien au féminisme de s'arranger des modalités d'une société en foyers dispersés qui est encore la forme de toutes les sociétés européennes. Nous ne pouvons espérer qu'une transformation lente des institutions qui nous lèsent, et non un complet bouleversement des formes sociales. Le même raisonnement fait écarter à priori l'autre solution préconisée par la majorité des écoles communistes, depuis Platon : l'éducation en commun dès le bas âge, hors de la famille, à la charge et par les soins

de l'état ; méthode qui répugne d'ailleurs vivement au sentiment familial tel qu'il existe encore.

Or si l'enfant doit grandir dans une famille, à la garde des parents, il faut envisager toutes les complications que sa présence crée dans l'existence de sa mère. La modernité fait de la femme, pendant un certain nombre d'années, un producteur insuffisant, quant aux recettes pécuniaires nécessaire au coût de la vie. Et cependant la mère est, par rapport au bien-être familial et social, un producteur important. Le travail qu'elle fournit chez elle, gratuitement, pendant une partie de sa vie, représente incontestablement une valeur, et une valeur en quelque sorte économique puisque dans le cas où la mère disparaîtrait, le père qui se libère d'ordinaire sur la mère de la tâche que la mise au monde d'un enfant leur créait en commun à tous les deux, devrait faire exécuter tant bien que mal, et plus mal que bien, à des étrangers rétribués une partie du travail qu'elle assurait ; une partie seulement, car une autre, et la meilleure reste purement en souffrance, la mère n'étant pas totalement remplaçable ; mais le déficit du bien-être familial, et social même, qui en résulte peut servir encore de mesure à ce travail.

Il me semble donc tout naturel que la mère reçoive, pour la charge *intra domum* qu'elle assume et qui entrave son activité extérieure, une rétribution du père, et non l'entretien arbitraire que l'habitude lui fait accorder. La différence est facile à saisir. J'entends par là que l'époux n'aurait plus, comme le veut la loi actuelle, à suffire aux besoins de la femme non mère, donc en capacité de travail ; mais que le fait de la maternité entraînerait pour la femme, pendant un certain nombre d'années (à déterminer) un droit légal sur une partie des revenus paternels (à déterminer encore), et proportionnel au nombre d'enfants.

Je parle d'une rétribution paternelle parce que nous vivons dans une société à l'organisation nettement familiale, et que dans ce cas, l'enfant élevé par la mère dans la famille est élevé d'abord pour la famille, qu'il perpétuera, dont il recueillera le patrimoine et les traditions. Mais n'oublions pas toutefois que la société, elle aussi, profite de l'éducation d'un petit être humain qui viendra quelque jour renforcer son contingent de forces physiques et morales ; elle est donc aussi redevable à la mère des forces, des peines, du temps que celle-ci consacre à sa fonction maternelle. Notre pays, particulièrement, qui réclame aux femmes de France, avec une telle insistance, de lui donner des enfants, ne peut se refuser à se reconnaître le débiteur de celles qui à cette œuvre vitale emploient le meilleur de leur activité. Et cette dette n'est pas seulement morale, puisque la maternité a dans la vie de la femme de graves conséquences économiques. Donc, à défaut du père vivant et en état de travailler, la mère chargée d'enfants en bas âge recevrait de la société non un secours mais une rétribution et la fille-mère aussi si la paternité ne peut être établie. Or comme l'état trouverait son propre intérêt à l'établir, peut-être la rechercherait-il plus activement que dans le seul intérêt de la malheureuse mère !

Je ne jette là sur le papier que des idées peu étudiées dans le détail. C'est le principe, dont toutes les modalités de réalisation seraient à déterminer, que j'aimerais déjà voir discuter par vos lectrices ; il ne me semble pas pouvoir blesser le féminisme le plus intransigeant, puisqu'il s'accorde avec le mien. D'autres peuvent penser différemment, proposer aux difficultés signalées des solutions plus

satisfaisantes ; la discussion soulève souvent des suggestions inattendues dont le progrès social peut profiter quelque jour.

C'est dans ce sentiment que je me suis permis d'insister auprès de vous sur l'idée intéressante mise en circulation par le Dr. Toulouse. Si ce n'est la rémunération de la maternité qu'adoptera le féminisme français, qu'il propose du moins d'autres réformes, capables de donner à la vie de la femme l'indépendance et la dignité nécessaires à l'établissement d'une parfaite égalité entre les sexes.

[Signature : Marguerite Thibert
28 rue Monge]

~~~~~

\*Réponse à la lettre de Mme Thibert dans le « Courrier des lecteurs » du 1<sup>er</sup> avril 1922 :

Votre lettre nous prouve que vous vous intéressez intelligemment aux idées et aux campagnes féministes. Mais l'idée de la rétribution de la maternité est loin d'être nouvelle et la preuve qu'elle est « discutable », c'est qu'elle est discutée depuis longtemps dans les Congrès et Sociétés féministes et qu'elle fait partie des grandes questions à l'étude. *La Française* en a déjà parlé souvent. Notre collaboratrice n'avait pas à dire son propre avis ni à rendre compte de l'opinion du Dr. Toulouse et à rappeler que les féministes n'ont pas encore pris position définitivement sur ce point.

~~~~~

THRACY, Christiane de [Pseudonyme de Berthe Stievenard, épouse FAUTRAD]
[Note de JM : me rendre]

29 octobre 1919

Madame et chère Confrère,

Toujours fidèle lectrice de *La Française*, et en communion complète d'idées avec « Elle », je veux vous apporter un léger témoignage de mon dévouement à l'œuvre si grande et si belle qu'« Elle » a entreprise.

Mon état de santé ne me permet pas de collaborer activement, à ma grande peine, mais ce que je puis faire, faute de mieux, je le fais, en vous envoyant un chèque de 200 francs qui vous aidera un peu, dans la campagne féministe, régénératrice de la France de demain par la femme et la mère.

Cette patrie, cette grande blessée que nous voulons relever, que nous rêvons si noble et si belle, ne peut réellement vivre que si les femmes y créent le Bien et le Beau, la Morale, la Justice, et l'Équité.

Avec toute mon admiration pour vous et pour votre œuvre, recevez, Madame, mes sentiments bien sympathiques.

[Signatures : Christiane de Thracy
(Berthe Fautrad)]

P.S. Ci-joint un chèque de 200 francs. Vous recevrez également par colis postal, quelques-uns de mes derniers volumes, pour vous et vos amis, si cela peut les intéresser.

Berthe Fautrad
Nice. Palais du Soleil
Jardin d'Alsace Lorraine

~~~~~

**TISSIÉ, Philippe**

REVUE DES JEUX SCOLAIRES ET D'HYGIÈNE SOCIALE

Bulletin officiel de la ligue française de l'éducation physique - Honoré d'une souscription du Ministre de l'Instruction Publique et de la ville de Bordeaux

Administration et Rédaction : 14 rue Marca, Pau

Pau le 21 décembre 1913

Madame,

Je viens de lire l'excellente étude que vous avez publiée dans *la Revue* du 16 décembre courant sur l'Éducation physique des Femmes en France. Je vous félicite et vous remercie. La question est capitale pour notre race. Sa solution est au foyer par la mère. L'éducation physique sera féminine ou ne sera pas. L'homme est la graine qui passe, la femme est la terre qui demeure ; la graine ne vaut que par la terre, l'homme ne vaut que par la femme, les femmes fortes font les peuples forts. Donc fortifions la femme, la mère. C'est pourquoi depuis dix ans je lutte énormément à Pau et, depuis vingt-cinq ans dans tout le sud-ouest. Est-ce de l'héroïsme comme vous voulez bien dire à mon sujet ? Peut-être, puisque par quatre fois, obscurément, j'ai approché de la mort par pneumonies dont deux infections dues à un surmenage intensif physique et intellectuel. Qu'importe, la Vérité mérite le sacrifice de la vie, car elle seule demeure.

Puisque la question vous intéresse et que vous possédez une tribune importante avec la Revue, je serai heureux de vous documenter le cas échéant.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments respectueux.

[Signature : Dr. Tissié  
Dr. Philippe Tissié  
14 rue Marca. Pau]

~~~~~


Union des grandes associations françaises pour l'essor national

Président : M. Henry de Jouvenel

Anciens Présidents : E. Lavissee, P. Deschanel, Raymond Poincaré

« Toute la Nation unie pour la grandeur de la France »

Paris le 27 juin 1924

COMMISSION DE LA PROPAGANDE PAR RADIOTELEPHONIE

Madame,

L'Union des Grandes Associations Françaises a entrepris depuis le mois de janvier, grâce au concours des postes émetteurs de la Tour Eiffel, de l'École Supérieure des P. T. T. et de la Compagnie Française de Radiophonie, la réalisation d'un programme de propagande d'hygiène et d'éducation sociales et d'expansion nationales.

Chaque semaine, 3 ou 4 communications ont été données, et le sont encore ; elles sont faites par des personnalités choisies parmi les plus qualifiés ainsi que par les représentants des associations.

Il nous a semblé qu'une communication d'ensemble sur le mouvement féministe et qui pourrait avoir pour titre « 20 ans de féminisme » serait accueillie avec faveur en même temps qu'elle servirait dans le grand public la cause à laquelle vous vous êtes consacrée.

Je viens donc vous demander, Madame, si vous voudriez bien accepter de faire cette communication. Celle-ci pourrait être donnée le jeudi 17 juillet à 16h. Vous parleriez pendant 20 à 25 minutes devant le microphone de l'École Supérieure des P.T.T. 103 rue de Grenelle.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, mes hommages très respectueux.

Le Secrétaire de l'Union,

[Signature illisible]

~~~~~

**Union des grandes associations françaises pour l'essor national**

...

Paris, 96, Boulevard Raspail

Le 6 octobre 1925

Chère Madame,

Je viens vous demander si vous voudriez bien nous donner prochainement une communication radiotéléphonique sur le rôle des femmes dans le journalisme.

Cette communication pourrait avoir lieu si vous le voulez bien, vendredi 16 octobre prochain, à 20h45, au studio de l'École Supérieure des P.T.T. 103 rue de Grenelle.

Je vous serais donc reconnaissant, chère Madame, de nous faire parvenir, aussitôt que vous le pourrez, le titre puis le texte de cette communication (4 pages environ – l'émission devant durer 5 minutes).

Veuillez bien trouver ici, chère Madame, avec mes très vifs remerciements, mes respectueux hommages.

Le Secrétaire de l'Union,

[Signature illisible]

[Réponse envoyée le 19 octobre 1925]

~~~~

Union des grandes associations françaises pour l'essor national

Président : M. Henry de Jouvenel – Commissaire Général : M. L. Armbruster

« Toute la Nation unie pour la grandeur de la France »

Paris, 96, Boulevard Raspail
29 juillet 1926

Madame,

Madame MALATERRE veut bien nous faire connaître que vous accepteriez volontiers de faire une causerie par téléphonie sans fil à la date du samedi 25 septembre, 18h20 au poste de la Tour Eiffel.

Nous vous remercions du précieux concours que vous voulez bien apporter à notre propagande radiotéléphonique et vous prions de noter que tous les textes des causeries doivent nous être envoyés une dizaine de jours avant l'émission (dactylographiés en 4 exemplaires) afin d'être soumis au visa de l'Exploitation Télégraphique.

Suivant les indications de Mme Malaterre, nous vous serions obligés de bien vouloir, aussitôt que possible, nous faire connaître le titre que vous aurez choisi, en vue de l'annonce à la presse.

Recevez, Madame, mes respectueux hommages.

Le Commissaire Général

[Signature : M. Armbruster]

[Réponse envoyée le 12 août 1926]

~~~~

**UZÈS, Duchesse d'**

Boursault par Damery, Marne

9 août 1908

Hélas, Mademoiselle, j'ai déjà tellement d'œuvres sur les bras, que je ne puis guère vous être utile.

Pardonnez-moi de ne vous avoir pas encore remerciée de votre confiance et de votre sympathie, j'ai voulu me rendre compte de vos projets, ou plutôt de vos désirs. Ils me paraissent difficilement réalisables... comme affaire, car les terrains dans Paris, à cent francs le mètre ne sont guère faciles à trouver ! Ensuite une maison de 6 étages, n'est pas ce que j'appellerai hygiénique, à moins que les pièces ne soient très grandes. Excepté au 5<sup>e</sup> et au 6<sup>e</sup> ! Ensuite, une ouvrière isolée, se contentera-t-elle d'une seule petite pièce ? J'en doute.

Comme œuvre à créer, j'aimerais mieux celle qui chercherait à retenir les femmes et les jeunes filles aux champs, c'est là qu'elles auraient de meilleure santé, et leurs besoins étant moins grands, elles auraient plus de bénéfices.

Croyez-vous que l'électricité, les chemins de fer, le télégraphe, etc. aient rendu l'humanité plus heureuse ? Non, au contraire, cela lui a créé des besoins et quand ces choses lui manquent, c'est une souffrance jusqu'alors inconnue, ou tout au moins une privation dont elle n'aurait pas souffert !

La question sociale féminine est très grave, très difficile, et très complexe, je vous approuve de chercher à lui apporter remède, je vous aiderai, dans la mesure qui me sera possible.

Sentiments distingués.

[Signature : Comtesse d'Uzès]

~~~~~

4 février 1911

78 rue de Courcelles

Je ne comprends pas encore très bien, Madame, l'utilité de l'Académie Française actuelle, dont le dictionnaire, son œuvre principale n'est pas encore achevé... Alors à quoi bon en créer une autre ? si cette nouvelle académie s'imaginait de vouloir toucher au dictionnaire, il est probable que sur le mot : Politesse on ne s'entendrait jamais !

Souvenirs affectueux.

[Signature : Mortemart Duchesse d'Uzès]

4-2-11]

~~~~~

Bonnelles, Seine et Oise – 6 octobre 1924

Madame,

Je lis dans *La Française* votre article sur l'emploi de Madame et de Mademoiselle et je voudrais pour vos lectrices, faire un peu d'histoire ; car autrefois le mot de Madame ne voulait pas du tout dire femme mariée, c'était un titre correspondant à Monseigneur pour tous les hommes, on a supprimé Monseigneur, pourquoi n'a-t-on pas supprimé Madame ? Toutes les femmes devraient être Mademoiselle qui est l'équivalent de Monsieur ? Il y a encore dans certains pays un qualificatif pour les personnes de la noblesse tel en Angleterre le mot Lady qui est notre ancien « Madame » ; et qu'une femme non de la noblesse mariée légitimement ne pouvait porter autrefois et restait Mademoiselle. Dans notre démocratie actuelle, peu importe quand tout est bouleversé qu'on dise à tout le monde Madame ou Mademoiselle, pour celles qui ont oublié la Religion et la morale la faute sera toujours la même, si cela leur suffit de croire à l'effacement par ce mot de Madame... tant mieux.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

[Signature : Comtesse d'Uzès]

P.S. Je serais heureuse si vous publiez cette lettre

~~~~~

Dimanche soir 7 novembre 1926 - Bonnelles (Seine et Oise)

Mais, chère Madame, est-ce que je peux vous refuser quelque chose ?

Je vais vous envoyer, si vous voulez bien, ma conférence sur la Chasse à Courre, et celle sur le suffrage féminin, M. Simoni choisira, arrangera cela à son idée, et viendra ici (si possible) me soumettre son travail avant de le confier à ses lecteurs, pour que je puisse modifier au besoin quelques petits détails, et voilà.

Avec mes meilleurs souvenirs.

[Signature : Comtesse d'Uzès]

~~~~~

Bonnelles (Seine et Oise)

11 novembre 1926

Chère Madame,

Cela m'est bien difficile de vous promettre d'aller au radio [*sic*], mais en tout cas pas tout de suite, car il me faudra dîner et coucher à Paris ce jour-là ; et j'ai des amis ici à demeure. Je voudrais vous faire une petite question, peut-être indiscrete à

ce sujet. Est-ce pour un journal, ou pour une société, ou enfin pour quelqu'un que vous me demandez cela ? Je ne voudrais pas servir de « réclame ». Pardonnez-moi le mot peut-être un peu dur, et croyez à mes meilleurs sentiments.

[Signature : Duchesse d'Uzès]

~~~~~

Mardi 14 octobre 1930 – Bonnelles

Chère Madame,

Je reçois votre lettre ce matin et je m'empresse de vous en remercier d'abord, et de répondre de mon mieux à ce que vous désirez savoir de moi. Je n'aime pas à parler de mes œuvres, mais je ne veux pas vous refuser.

Je suis Présidente du Calvaire (hôpital réservé aux femmes cancéreuses, et suis également Présidente de la Ligue contre le cancer dont M. Justin Godart est Président du Conseil d'Administration. Je suis Présidente de l'œuvre de Protection des veuves et orphelins de la guerre, dite des Bons Enfants. Je suis pour Mme Veil Picard qui dirige la Puériculture de Porchefontaine sa Présidente d'Honneur de même pour la Nouvelle Etoile ; et Vice-Présidente de plusieurs autres dont les Pupilles de la nation, du canton de Dourdan, etc.

Ce que j'ai fait à Bonnelles ?

J'ai donné une maison avec un grand jardin, et un atelier, à l'Union des femmes peintres et sculpteurs, comme Maison de Repos, etc.

Faut-il vous dire aussi pour amuser vos lecteurs que je suis la 1^{ère} femme nommée Lieutenant de Louveterie ? et que je suis aussi depuis 1880, chef d'Équipage ?

En fait de sculpture, depuis la guerre, ce que j'ai fait de plus important en dehors de plusieurs bustes, c'est une grande statuette intitulée 1^{ère} victime ; c'est une nymphe, (suivante de la déesse) contemplant avec une certaine pitié, un panier qu'elle a dans la main, puis une Salomé, (achetée pour le musée de Buenos-Aires) j'ai fait naturellement le monument aux morts de ma commune de Bonnelles (c'est une femme avec un bonnet phrygien représentant la France, déposant une couronne de lauriers, sur une petite colonne où sont inscrits les noms des tués à la guerre, morts pour la France ! Et je continue à travailler !

Je joins à ma lettre un exemplaire de ma conférence sur la chasse à courre et vous assure de mes sentiments les meilleurs.

[Signature : Duchesse d'Uzès]

~~~~~

**VAUTRIN, Abel**

Lyon, le 26 janvier 1922

A Mme Jane Misme  
Directrice de *La Française*

Madame,

Une amie de Lyon de passage à Paris m'envoie votre journal.  
Je le connaissais de nom, je l'ai lu avec un vif intérêt.  
Aussi bien suis-je des vôtres depuis longtemps et j'en suis fier.  
Je fais partie du Comité Lyonnais du suffrage depuis quelques années.  
Le personnel enseignant du Rhône est réfractaire au mouvement.  
Je suis à peu près seul à lutter avec mes camarades féminins Lyonnais.  
Mes chers collègues gomme ne comprennent pas pourquoi je me suis  
« embarqué dans cette galère ».  
C'est vous dire les montagnes qu'il y a encore à soulever.  
Je lutte surtout dans les pactes de tempérance et d'abstinence.  
C'est à ce titre que je suis féministe à tous crins et suis de cœur avec vous.  
Le jour où les femmes voteront, les mastroquets passeront un vilain quart  
d'heure.  
Et les nations où elles votent ne sont pas enlisées comme nous dans la  
boisson.  
Je vous enverrai le « Relèvement social » où j'ai traité la question.  
Et vous en ferez état si vous voulez, prochainement pour *la Française*.  
J'écris dans une dizaine de journaux, surtout des articles anti alcooliques.  
Et je ne manque pas de parler en faveur du suffrage féminin. Car ce suffrage  
tuera l'alcoolisme.  
Pourquoi votre feuille est-elle si chère ? Elle ne devrait pas dépasser 0,20  
quitte à ne paraître que 2 fois par mois.  
Comment voulez-vous que je fasse de la propagande parmi les bourses  
modestes ?  
Votre journal serait plus populaire s'il coûtait meilleur marché.  
Vous devriez aussi plus souvent agiter le spectre de l'alcoolisme.  
C'est par là que nous périrons.  
Elles sont légions les femmes qui en souffrent, surtout dans nos villes.  
Le salut viendra d'elles le jour où elles seront admises dans les conseils de la  
cité.  
Aussi ne vous relâchez pas, vous tenez les destinées de la patrie.  
Les hommes ont donné toute leur mesure, les femmes feront mieux.  
Il leur suffira de mettre leur raison, leur bon sens, leur cœur au service du  
bien.  
Et enfin, elles sont tenaces, c'est pourquoi elles réussiront.  
La ténacité dans la justice.

Je vous envoie 15 francs pour un abonnement 1922, (mandat carte)  
Adressez-moi les n<sup>os</sup> déjà parus.  
Et comptez sur mon dévouement à la cause auguste que vous représentez.  
Cordialement à vous.

[Signature : A. Vautrin  
Directeur d'école publique  
Secrétaire de la « Croix bleue » et du  
« Lyon contre l'alcoolisme »]

P.S. Je vous adresse mon petit dernier né ! frais et pimpant et tout vert il ne demande qu'à courir ; je crois qu'il vous intéressera. Voulez-vous le recommander dans votre journal, merci.

~~~~~

Fascicule d'Abel Vautrin. En couverture : L'Enfance Abstinente d'Abel Vautrin, Instituteur, secrétaire de la « Croix Bleue », et du « Lyon contre l'alcoolisme ». Rapport présenté le 24 septembre 1920 au 2^{me} Congrès de la Natalité à Rouen, Prix 50 centimes
Chez l'auteur, 5 Quai J. J. Rousseau - Lyon

*[L'article décrit avec des exemples les dangers de donner de l'alcool aux enfants, même à petite dose.
En dernière page :]
Vœu adopté par le congrès :*

Le Congrès, reconnaissant des efforts déjà faits en vue de l'éducation antialcoolique par les sociétés de tempérance et d'abstinence et les maîtres des différents ordres d'enseignement, ne saurait trop insister sur ce point qu'il convient de proscrire toute boisson fermentée⁽¹⁾ chez les enfants.

- (1) Habitant une région vinicole, j'ai eu en vue spécialement le vin, mais je me suis rallié au vœu du Congrès qui m'a demandé de mettre à la place de vin « boisson fermentée » visant également bière et cidre.

~~~~~

**VERONE, Maria**

Avocate à la cour  
48, rue de Dunkerque  
Le matin de 9 à 10 heures  
Paris (9<sup>e</sup>)

Mercredi

Chère Madame,

Toutes mes excuses pour ne pas vous avoir envoyé l'article sur les institutrices. Pouvez-vous attendre jusqu'à mardi prochain ? J'ai commencé à faire les recherches nécessaires, mais j'ai été très occupée par deux affaires d'assises et n'ai pas eu le temps de terminer.

Je pars aujourd'hui au Havre faire une conférence sur le suffrage et serai de retour demain. Je pense pouvoir travailler vendredi et lundi soir pour vous. Vous auriez la copie mardi dans la journée.

Bien cordialement

[Signature : Maria Vérone]

~~~~~

Maria Vérone
Avocate à la cour
...
4 novembre 1910

Chère Madame,

Je vais faire tout ce qui sera possible pour vous envoyer l'article que vous demandez au sujet de l'égalité de traitement dans l'enseignement primaire.

Vous avez bien fait de penser que seul un surcroît de travail énorme m'a empêchée de vous répondre.

Bien cordialement vôtre

[Signature : Maria Vérone]

~~~~~





**VINCENT, A.**

Union française pour le suffrage des femmes

Groupe de Paris

1, Place Saint-Sulpice

Paris le 20 mars 1926

## 1<sup>o</sup> Visite des Musées

Dans bon nombre d'écoles les élèves des cours moyens mais surtout supérieurs et complémentaires visitent les musées accompagnés par leur maître ou maîtresse ; aucune formalité à remplir, même pas à prévenir l'inspecteur Rue Olivier de Serres (garçons) les visites se font d'une manière régulière.

Si ces visites ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourrait le souhaiter cela tient à ce que la responsabilité qui leur incombe effraye bon nombre de maîtres et maîtresses. C'est ainsi que simplement pour la conduite des rangs s'il est reconnu que le maître ou la maîtresse a l'habitude de reconduire les enfants à la sortie, en cas d'accident ils sont responsables. Si au contraire, ils n'ont pas cette habitude ils sont dégagés de toute responsabilité, ceci explique pourquoi fort peu d'instituteurs ou institutrices consentent encore à conduire les rangs.

## Les gardes du Jeudi

Pour que les enfants y soient admis il suffit que les parents écrivent au Directeur ou à la Directrice de l'école fréquentée par l'enfant – Le jeudi.

Les enfants sont beaucoup plus nombreux dans les écoles de garçons, cela s'explique, les filles se rendent utiles à la maison ; quant aux garçons on s'en débarrasse.

Dans le 15<sup>e</sup> il existe une garderie pendant les vacances du jour de l'an, de Pâques et pendant le mois d'août (ces garderies proviennent d'un don fait à la Caisse des Écoles du 15<sup>e</sup>. C'est un patronage laïque).

Dans les autres arrondissements les classes de vacances ont lieu généralement du 16 août au 17 septembre. Mais dans le 15<sup>e</sup> il y a entente entre la Ville de Paris et la Caisse des Écoles. Celle-ci prend à ses frais le mois d'août et la Ville le mois de septembre si bien que les enfants du 15<sup>e</sup> ne sont jamais à la rue. Si ceci pouvait s'étendre à d'autres arrondissements se serait bien heureux.

Pour ces garderies aucune formalité, les enfants n'ont qu'à venir.

Si les visites de musées peuvent avoir lieu en semaine par le personnel elles sont impossibles à réaliser le jeudi, les enfants qui fréquentent les garderies sont d'âge très différent et il n'y a qu'un maître ou une maîtresse [mot illisible] Olivier de Serres, une seule maîtresse a généralement 45 garçons de 7 à 13 ans.

Si quelques personnes de bonne volonté voulaient assumer la charge d'en conduire une partie peut-être pourrait-on obtenir l'autorisation mais il y a toujours la question de responsabilité.

Je crois qu'il serait plus facile d'organiser malgré la défectuosité d'installation de certaines écoles des séances de cinéma éducateur.

~~~~~

Paris le 26 mars 1926

Le cinéma à l'école

Madame Dreyfus m'avait demandé s'il y avait possibilité de faire dans les écoles des séances de cinéma sur la Société des Nations. Je crois que ces représentations seraient très bien accueillies.

Dans beaucoup d'écoles il existe déjà des cinémas et pour certaines leçons d'histoire, géographie, sciences on comprend facilement tout le bien que l'on peut en tirer.

Malheureusement l'électricité n'est pas encore dans toutes les écoles et nombre de cinémas ne fonctionnent encore qu'au pétrole ; les maitres et maitresses font tout ce qu'ils peuvent mais c'est naturellement bien imparfait

[Signature : A. Vincent]

1 rue Maublanc – 15^e

~~~~~

**VIOLETTE, Maurice**  
CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Paris, le 29 février 1912

Madame,

Je ne vois aucune espèce d'inconvénient à ce que vous reproduisiez le rapport que j'ai rédigé pour le congrès du 19 mars. Il va être publié d'ailleurs dans le bulletin qui va réunir les documents qui serviront d'éléments au congrès. En ce qui concerne les deux textes législatifs dont vous vous préoccupez, la Commission chargée de la proposition relative aux droits civils des femmes a pour rapporteur M. GUILLER. Pour la proposition de loi relative à l'admission des femmes à la tutelle, c'est la même commission et probablement le même rapporteur. Le Président de cette Commission est M. CORDELET et je note parmi les membres M. Paul STRAUSS et l'ancien garde des sceaux, Monsieur Théodore GIRARD.

Croyez à mes sentiments très respectueux.

[Signature : M. Violette]

~~~~~

VIOLLIS, Andrée

7, Avenue Vélasquez



2 février 1928

Chère Madame,

Je viendrai certainement, et avec grand plaisir, chez vous vendredi prochain... si je suis à Paris. Je termine une grande enquête sur l'Alsace, et si mon mari n'était pas souffrant, je repartirais dans deux ou trois jours pour la Lorraine – obligatoirement.

C'est cette instabilité dans ma vie, ce délicieux et irritant métier du grand reportage, et aussi tant d'obligations de tous genres qui me font hésiter à entreprendre quelque chose de nouveau. Mais je ferai très volontiers partie de votre comité d'organisation, si vous voulez bien excuser mes absences

et une collaboration qui ne pourra être que morale.

Quant à mon directeur du *Petit Parisien*, depuis la mort de Paul Dupuy, le journal est dirigé par une oligarchie que j'ignore totalement (M. Pierre Dupuy n'y vient guère) n'ayant à faire qu'à mon rédacteur en chef. Je me renseignerai pourtant.

Merci mille fois, chère Madame, de vos aimables félicitations ; à bientôt, j'espère, et croyez bien à mes sentiments cordiaux,

[Signature : Andrée Viollis]

Mme le Docteur Noël dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à mon retour de Prague, m'a dit que vous m'aviez écrit pour son club. Je n'ai jamais rien reçu. Tant de mes lettres se perdent !

Oui, Henri Manuel a ma photo.

~~~~~

## **La Voix des Jeunes**

Groupe d'action des jeunesses françaises contre les fléaux sociaux

Siège social : 34 rue de Babylone – Paris (7<sup>e</sup>)

Comité d'Action :

Secrétaire Général : M. Ed. BADOCHÉ

Paris, le 16 février 1929

Madame,

Ayant assisté à plusieurs séances des États Généraux du Féminisme, j'ai beaucoup apprécié vos interventions au cours de ces trois journées, notamment celle d'hier après-midi, après la lecture du rapport de Madame Legrand-Falco.

Au sujet de votre pétition qui s'est couverte de signatures et que vous avez bien voulu mentionner au cours de cette communication, je me permets de vous faire connaître les résultats pratiques de cette initiative qui sont appréciables, nous semble-t-il, puisque, en avril dernier, le Préfet de la Seine d'accord avec le Préfet de Police, a interdit nommément, ce qui est un progrès pour Paris - la vente des 10 publications qui nous paraissaient les plus particulièrement nocives. Ci-inclus, veuillez trouver cette copie de la circulaire de la Préfecture.

Actuellement, nous poursuivrons nos démarches auprès des Pouvoirs Publics, pour obtenir davantage, ainsi que nous le mentionnons dans le rapport ci-joint, rédigé par Monsieur Albert Bayet, votre collègue à *L'Œuvre* et moi-même. En passant, permettez-moi de vous signaler que nous n'avons pu obtenir de la rédaction de ce journal, aucune publication d'article concernant la question qui nous occupe ?

Avec vous, nous réclamons la ratification par le Parlement de l'accord de Genève, et nous sommes tout prêts à vous aider, en quoi que ce soit, pour cette campagne, ainsi que pour celle entreprise pour obtenir le droit de citation, réclamée par certaines de vos associations.

Pour vous permettre d'être renseigné sur notre activité, veuillez trouver également dans cette enveloppe, un rapport relatant notre activité et les résultats que nous avons obtenus, depuis 18 mois.

A cet effet, il nous serait particulièrement agréable que vous puissiez nous aider à faire connaître ces résultats, par la rédaction d'articles de presse, afin de secouer l'apathie de l'opinion et des journalistes eux-mêmes

Nous vous remercions vivement de ce que vous pourrez faire et dans cet espoir, tout en demeurant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.

[Signature : Badoche]

~~~~~

Réponse de Jane Misme à La Voix des Jeunes

Paris le 21 février 1929

Monsieur Badoche
« La Voix des Jeunes »
34, rue de Babylone (7^e)

Monsieur,

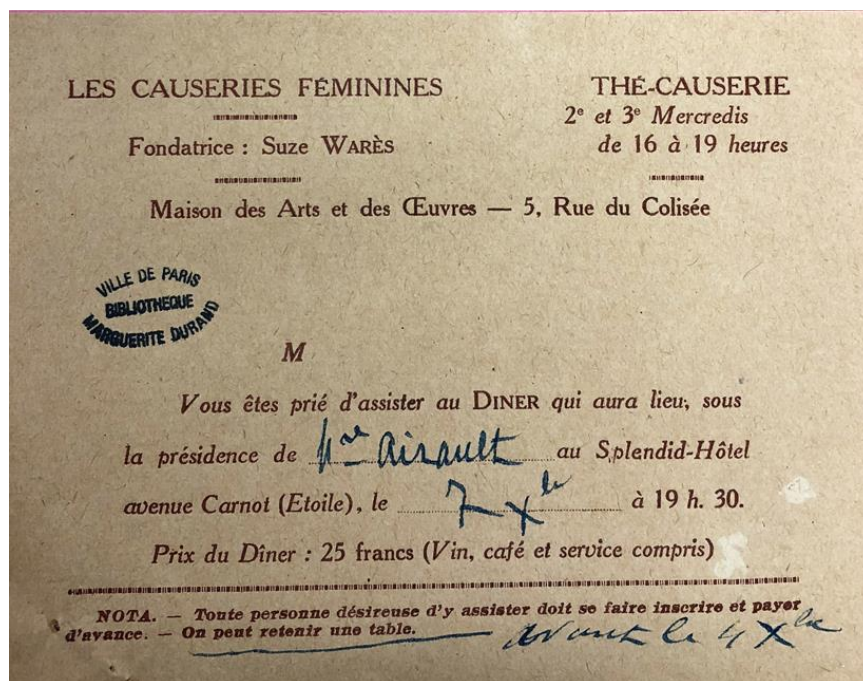
Je vous remercie de votre lettre du 16 courant et des intéressants documents qu'elle contenait. Mme Legrand-Falco m'avait auparavant transmis ceux que vous lui aviez adressés touchant cette campagne et c'est ainsi que j'ai pu y faire allusion en séance. Je vous aiderai bien volontiers dans ma mesure. Dans quelques jours, je m'occuperai d'organiser méthodiquement la campagne pour la ratification : ce sera l'occasion de parler dans la presse de votre pétition, de ses effets acquis et de ceux que vous en attendez encore. Je vous tiendrai au courant de ce que nous préparons.

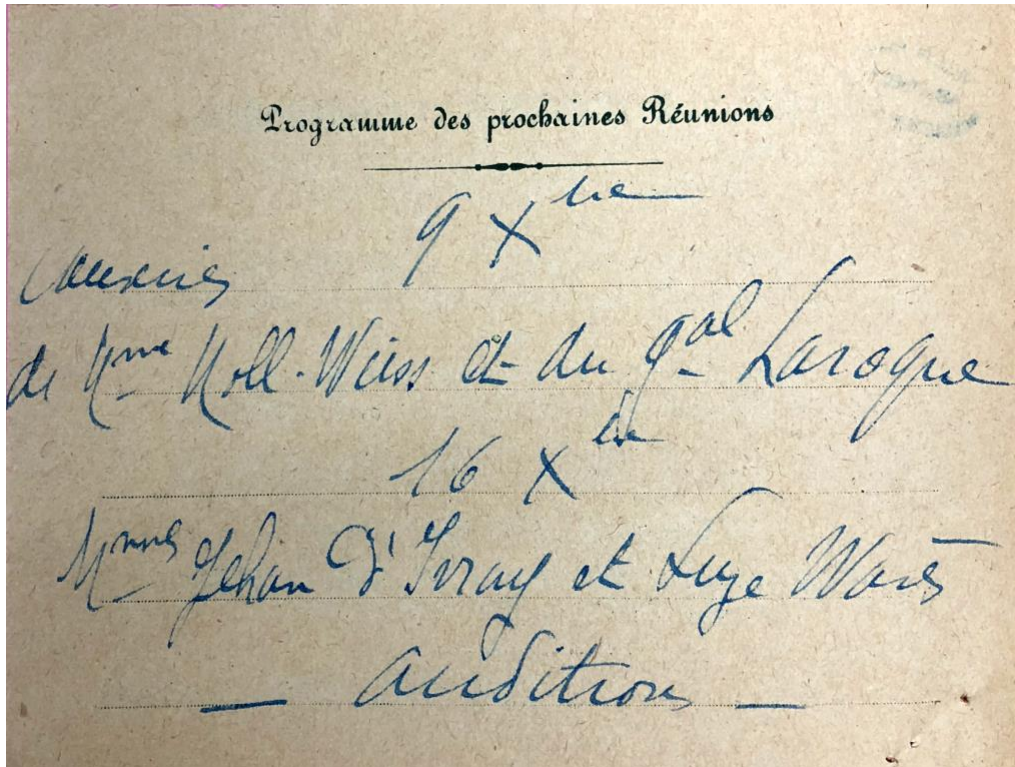
Avec mes félicitations pour votre courageuse activité, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

~~~~~

**WARÈS, Suze**

[Cartons d'invitations des « Causeries féminines » et de leur but]





~ BUT ~

Réunir les « mondaines », afin de les préparer aux discussions publiques qui, de jour en jour, s'affirment plus nombreuses. La classe moyenne est très éprouvée, notre solidarité devient urgente, c'est en nous groupant que notre action acquerra de la force. La classe ouvrière revendique ses droits. Soutenons les nôtres avec aménité, mais sachons démontrer que nous ne sommes pas une quantité négligeable pour l'équilibre de notre pays. Il y aurait péril si nos voix continuaient à se taire. L'évolution de la classe bourgeoise devient tangible, les préjugés mesquins tombent d'eux-mêmes, des concessions de part et d'autre sont indispensables, faisons-nous mieux connaître à ceux qui nous haïssent sans distinction et démontrons que si la bourgeoisie, la nouvelle aristocratie de l'intelligence, composée d'artistes et d'intellectuels, possède un cœur et une âme, elle a aussi acquis une nouvelle énergie née des circonstances particulières où nous nous trouvons actuellement.

Nos conférences seront faites par des femmes de haute valeur, par de jolies artistes et des orateurs d'opinions les plus opposées, notre éducation civique étant à faire pour nous réunir à la masse des femmes supérieures qui n'ont d'autre but qu'une paix durable.

Nos réunions garderont toujours l'allure de bon ton et l'élégance d'une réception mondaine. Nous parlerons du spiritisme, le sujet mystérieux et captivant de notre époque, du féminisme qui est à l'ordre du jour, et... de la Mode enfin, qui



souligne le charme féminin. Bref, nous effleurons toutes les questions sociales qui captivent l'opinion, en buvant notre tasse de thé !

C'est ainsi que nous nous exercerons à prendre la parole en public, ce qui nous permettra, le cas échéant, de nous défendre contre les attaques trop violentes des partis qui nous méconnaissent.

Pour terminer, ajoutons qu'il est indispensable de mettre nos théories en pratique en créant – avec une intelligente bonté – une atmosphère bienveillante d'entraide féminine entre toutes les adhérentes de notre groupe qui naît tout petit pour devenir très grand..., j'en ai l'espoir.

S. W.

---

NOTA. – Les cartes d'adhérentes (30 francs) sont envoyées à toute personne qui en fait la demande. – Pour les adhérentes, Thé obligatoire 5 francs.

VILLE DE PARIS  
BIBLIOTHEQUE  
MARGUERITE DURAND

**LES CAUSERIES FÉMININES**  
GROUPE SPIRITUALISTE D'ENTRAIDE FÉMININE ET D'ÉTUDES PSYCHIQUES  
FÉMINISTES, ARTISTIQUES ET SOCIALES

DIRECTRICE-FONDATRICE : **SUZE WARÈS**  
Siège : *Les Fougères*, 77, Rue de Versailles, VILLE D'AVRAY (S.-et-O.)

Tous les 2<sup>mes</sup> et 3<sup>mes</sup> Mercredis de chaque mois  
du 18 Novembre au 30 Avril, de 16 heures à 19 heures

**UNE HEURE DE MUSIQUE**  
**et Causerie avec Controverse**  
**A LA MAISON DES ARTS ET DES ŒUVRES**  
5, Rue du Colisée (Tél. Elysées 07 54)

**THÉ OBLIGATOIRE : 6 francs**

~~~~~

Les Fougères
77, rue de Versailles
Ville-d'Avray

11 novembre 1925

Madame,

Je vous joins une circulaire espérant que vous voulez bien annoncer « Les causeries féminines » dans votre journal ce dont je vous remercie infiniment.

En même temps, je vous demande de bien vouloir venir nous charmer par une de vos causeries, vous êtes une féministe si fine qu'il me serait très précieux de vous avoir à mes côtés pour soutenir l'action que je tente dans un milieu réfractaire aux idées avancées.

Mon but est de former en somme un cours préparatoire pour que toutes les femmes sans exception soient prêtes le jour où le grand mouvement féministe en préparation s'affirmera.

Il était nécessaire de créer un club mondain où toutes les idées puissent être discutées presque en intimité. Ensuite les nouvelles oratrices révélées, prenant goût aux discussions, s'éparpilleront dans tous les groupes, avec plus de confiance en elles-mêmes.

Il fallait établir un courant entre les deux classes si opposées, la tâche que j'assume est très délicate, il faut que les flambeaux du féminisme, des femmes comme vous Madame, soutiennent mon élan.

Par des auditions, par des thés élégants, par des causeries spirituelles le résultat peut être certain.

Choisissez votre jour, soit en décembre par exemple, le 9 ou 16 à votre guise ou en janvier si vous le préférez.

Avec tous mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

[Signature : Suze Warès]

~~~~~

**WILLM, W.**

Paris le 10 avril 1922

C'est avec plaisir que j'ai lu les numéros de *La Française* qui m'ont été adressés, parce que j'ignorais tout de la question.

Cette lecture m'a suggéré des réflexions que je crois devoir vous soumettre.

Le féminisme tel qu'il paraît être compris par quelques-uns et quelques-unes, me paraît contraire aux lois de la nature et par conséquent un non-sens pouvant avoir pour la société les plus graves conséquences, parce que la nature reprend toujours ses droits, je dirai même qu'elle semble se venger de ceux qui ne les ont pas respectés.



Au début de l'apparition de la matière vivante, il n'y a pas de sexe : c'est par scissiparité qu'elle se reproduit. Puis à mesure que l'être se développa, les sexes se différencient, existent d'abord en un même individu, puis se développent sur des individus distincts.

Dès lors chacun a un rôle spécial, qui lui est propre à remplir.

1<sup>o</sup> L'un, le mâle, est le générateur qui féconde, mais à qui incombe la charge de mouvoir et de défendre l'autre sexe et les produits engendrés.

2<sup>o</sup> Le sexe femelle est le sexe fécondable. Son rôle est la reproduction de l'espèce, l'élevage des produits de la fécondation.

Ces deux individus ayant reçu de la nature un rôle bien distinct, n'ont aucune ressemblance entre eux – Naturellement, je ne ferai allusion qu'à l'être humain.

Que l'on considère l'homme et la femme sous le rapport moral, intellectuel et physique on constate leur différence absolue.

Il est inutile je crois d'insister sur ces différences qui ne peuvent faire naître aucun doute.

Que ce soit en arts, sciences ou littérature ; dans ces domaines qui lui sont librement ouverts, qu'a-t-elle jamais produit, la femme ? Quelle musicienne a-t-on à mettre en face des Mozart, Beethoven, etc. ? Quelle peintre, quel [sic] sculpteur devant les artistes hommes ?

Et en sciences, quelle femme a produit sans avoir l'assistance d'un homme, Madame de Lavalette avec d'Alembert ou telle autre de notre époque ? Quelle part revient à chacun dans le travail commun ?

Sous le rapport moral, la femme ne connaît que les extrêmes – pas de milieu, pas de moyen terme – Elle est moins sensible et la preuve c'est que dans les salles d'opération, ce n'est pas à l'infirmier c'est à l'infirmière qu'on a recours.

Elle manque de deux sens : du sens du ridicule, (il suffit de la voir s'habiller) et du sens de la pudeur, n'hésitant pas à se faire gloire de sa nudité, à mettre en valeur par l'usage de fards, ce que j'appelle les fétiches de l'amour, les yeux, les lèvres. Et cela parce que la nature la pousse instinctivement à exciter chez le mâle le désir, à réveiller chez lui l'instinct de la fécondation.

C'est une grave erreur que de réunir dans une assemblée des gens de mentalité différente. Nous en voyons les résultats par ce qui se passe dans les Chambres des députés où l'on entasse des individus appartenant à des générations différentes, et par conséquent n'ayant point les mêmes manières de voir, de juger, de penser. Ce sera bien pis quand on y aura introduit la Femme – qui apportera un nouvel élément à la cacophonie actuelle.

Enfin, un dernier argument, esquissé seulement, comme les précédents.

Il est curieux que le Féminisme ait pris naissance dans les pays où règne la Réformation ; que les plus ardentes féministes de *La Française* appartiennent à cette forme de religion qui plus que la religion juive se repait de la Bible. Comment se fait-il qu'elles n'aient pas vu ce verset 16 du Chapitre III de la Genèse –

« Et il dit à la femme : j'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, et tu enfanteras au travail tes enfants ; Les désirs se rapporteront à ton mari, et il dominera sur toi. »

Et pour terminer je crains que le féminisme intégral prive désormais la femme du respect que l'homme témoignait à la femme : nous commençons à

constater ce résultat dans le monde à voir la façon dont les jeunes gens parlent aux jeunes filles.

[Signature : W. Willm]

~~~~~

WITT-SCHLUMBERGER, Madame de

UNION POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES
14, rue Pierre-Charron

Paris, le 18 mars 1918

Chère Madame,

Il m'arrive de tous côtés des plaintes à propos de votre article « Maximalistes suffragistes » et je les trouve très justifiées, ce n'est pas du tout ce dont nous étions convenues. Je crois que c'est une grave erreur que d'assimiler aux défaitistes des personnes qui ont une manière différente de voir à propos du suffrage. Je comprends les indignations et il faut y prendre garde.

Je ne puis que désavouer cet article, qui n'aurait dû avoir que 10 ou 20 lignes, simplement pour annoncer l'appel de Mlle Mélin, dire que nous n'étions pas d'accord sur les moyens pour arriver au même résultat de suffrage complet et que c'était notre seule divergence mais qu'elle était nécessaire à indiquer pour qu'il n'y eut pas d'erreur pour les lecteurs de *La Française* dans la compréhension de sa ligne de conduite.



Je crois qu'il ne fallait pas faire de rapprochement avec les suffragettes et avec les maximalistes. On s'était déjà beaucoup plaint qu'en parlant du Congrès de la paix même on l'eut appelé « défaitiste ». Il est certain que même s'il y en a quelques-unes parmi les autres, ce n'est pas une dénomination à donner généralement et qu'elle blesse profondément. Il est inutile de créer parmi nous un esprit d'antagonisme, cela n'empêche pas de rester très fermement sur ses positions.

Croyez chère Madame à mon affectueux souvenir.

[Signature : de Witt Schlumberger]

~~~~~

## La Française

Journal de Progrès Féminin

17, rue de l'Annonciation

Paris 16<sup>e</sup>

Le 20 mars 1918

Chère Madame,

Je suis très sensible à votre désapprobation à laquelle je ne m'attendais pas. Nous étions toutes d'accord l'autre jour pour nous séparer de cette propagande et en signaler le danger. Je l'ai fait je crois de manière à n'offenser aucun esprit de bonne foi. Et je ne peux pas regretter cet article que je me suis senti le devoir absolu d'écrire. Trop de leçons, trop de malheurs, un risque que trop affreux pour la France ont résulté depuis quatre ans des illusions qu'on s'est faites sur les agitateurs et des concessions qu'on leur a faites pour que la politique d'illusion et de concession soit désormais excusable. Il faut oser appeler les choses par leur nom et cesser « de dire au loup qu'il est une bonne bête ». Ceux à qui l'on déplaît ainsi, il vaut mieux les avoir contre soi qu'avec soi. Ne désavouez pas trop fort l'article, Chère Madame, car peut-être auriez-vous sujet de le regretter. J'ai été désavouée d'autres fois où il a été prouvé par la suite que j'avais raison, trop raison. Je ne mets croyez-le bien aucun parti pris ni aucun esprit d'amour-propre à tout cela. Vous savez au contraire quel cas je fais de votre jugement. Mais les circonstances font que je suis en ceci plus positivement renseignée que d'autres, voilà tout.

~~~~~

ZANTA, Léontine



Chère Madame,

Je m'excuse d'avoir été si lente à vous répondre, mais j'attendais les documents de M. Henry Simond qui n'arrivent pas. Il faudra que je passe à *l'Écho* un de ces soirs pour les chercher... ou tout au moins essayer de les avoir.

Voilà toujours en attendant mon autographe et
Mon meilleur souvenir

[Signature : L. Zanta]

Manuel* a mon cliché : vous pouvez donc avoir la photo que vous désirez...

*[*Il s'agit d'Henri Manuel, photographe]*

Index alphabétique des correspondants

*Les lettres des correspondants dont le nom est en gris ne sont pas transcrites et sont uniquement consultables sur place, à la Bibliothèque Marguerite Durand, référence **Fonds Jane Misme - 091 JM**. Les noms soulignés figurent dans le Dictionnaire des féministes – France XVIII^e – XXI^e siècle (sous la direction de Christine Bard, PUF 2017).*

ADERER, Adolphe

ABBADIE, d'ARRAST

ABBEMA, Louise

ADAM, Juliette

Alliance Nationale de Sociétés féminines
Suisse

Ambassade de Pologne

American Academy of Political and Social

ANDLER, Ch.

AUDOLLENT, Auguste

AVRIL DE SAINTE-CROIX, Eugénie
(Ghénia)

BARLOT, Marie Juliette

BARBE, Hélène

BARINE, Mme Arvède

BARNEY, Natalie Clifford

BARRET, J.

BAULU, Marguerite

BAZE, Robert

BEAUDONNAT, Henriette

BEAUCQUIER, Ch. Député

BEER, Mme Guillaume

BELIFANTE, Emmy J.

BENOIT, Mme Lucien (Gisèle)

BERENGER, Sénateur

BERNARD, Marguerite

BERNARD, André (A)

BERNÈGE, Paulette

BESNARD, C.

BERTHEAUME, Marthe

BERTHERDY, Jean

Ligue d'Organisation Ménagère

BERTRAND, Gaston

BLIN, J

BOAS de JOUVENEL, Claire

BOGELOT, Isabelle

BOIS, Jules

BONAPARTE, Princesse

BONNAURE, Mme

BONET-MAURY, G

BORNYARD

BOUGLE, Marie-Louise

BOURRAT, Marguerite

BOURRET, Germaine

BOUVIER, Jeanne

BRADLEY, S.J.

BRESLAU, Louise

BROCHARD, J.

BROUTELLES, Madame C de

BRUCHON, Mme

BRUNSCHVIG, Cécile

BUREAU, Paul

BUTUREANU, Maria C.

CALLIAS, Suzanne de

CALMETTE, Gaston

CASEVIS, Thérèse

CANTACUZENE, Princesse Alexandrina

CHABRAN, M.

CHAMPION, E.G

CHANTEPLEURE, Guy

CHERAMY, E. A.

CHEVALLEY, L. et Marguerite

CLOAREC, P.

COLIN, Ambroise

CREMMITZ, Marguerite

CRUPPI, Louise

DALMEYDE

DECKER-DAVID, Mme Jean-Paul

DELARUE-MARDRUS, Lucie

DELCASSE Ch., Ministre des Affaires

étrangères

DELYANNI, Mme A.

DEMONT-BRETON, Virginie

DIEULAFOY, Jane

DUCLAUX, Mary

DUFAU, Hélène

DUJARDIN-BEAUMETZ, Secrétaire d'État
aux Beaux-Arts

DURAND, Marguerite

EDWARD-PILLET, Blanche, Médecin

ESTOURNELLES de CONSTANT, M. J. d'

FAUGÈRES, Gustave

FAURE, Maurice

FÉLICE, Marguerite de

FERRY, Mme Jules

FINOT, Jean – Directeur de *La Revue*

FOCILLON, Marguerite

FRANÇOIS, René

GARCIA, Martita

GEMAHLLING, M.

GERMAIN, L.D.
GERVAIS-COURTELLEMONT H, Marie
GEVIN-CASSAL, G.
GIRARDET, Berthe
GOMPEL, M.
GONNE, Maud
GOYAU FELIX FAURE, Lucie
GREGH, Fernand
GRINBERG, Suzanne
GROCHOLSKA, Mme
GYLDENSTOLPE, Comtesse
HALPERINE-KAMINSKY, E
HARLOR [Jeanne-Fernande PERROT dite Thilda]
HARRY, Myriam
HARVEN, Hélène de
HERBETTE, L. Conseil d'État
HIRSCHAUER, Charles
HOUANG HANG, Mme
HUDELO
JODRY
JORAN, Théodore
JOUVENEL, Henri de. Sénateur
KARIMA, A.
KERGOMARD, Pauline
KRAEMER-BACH, Marcelle
KROHN, Helmi
LABBÉ, Solange
Léopold-LACOUR, (Léopold et) Mary
LAMAN TRIP de BEAUFORT,
Douairière
LANGRAND, Jeanne
LAPARCERIE, Marie
LA TRÉMOILLE, Louis de
LAURENCIN, Marie
LE CHATELIER, A.
LENOIR, Lucy
LESUEUR, Daniel
LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES
LOMBARDO, Ester
LOSCHI, Maria A.
MARGUERITTE, Paul
MARNI, Jeanne
MAY, Dick
Meyer, Ernest
MONOD, Sarah
NAPIAS, Louise
ORY, Rolin

PAIN, Jean
PARAF, Mathilde et Pierre
PERRIN, Jean
PERSSON, Victoria
PEYREBRUNE, Georges de
PICHON, Mme
PICHON-LANDRY, Marguerite
PLOTSHEVA, WERA
POINCARE, Raymond
POLAKO, Is.
PONTSEVREZ, Paul de
PELIN, Marie
PRÉVAULT-BECHARD, P.
PULIGA, Brada, Comtesse de
REINACH, Joseph
REINACH, Salomon
REINACH, Théodore
RENDU, Amboise
ROBIN, Jacques
ROCHE, Claude Hariel, et Émile
RODET, Jeanne
ROHAN, Duchesse de
ROUGEAUX, J.
SCHMAHL, Jeanne
SCHROEDER, G. Mme
SIEGFRIED, Jules
STURDZA, Princesse
THIBERT, Marguerite
THRACY, Christian de
TISSIÉ, Philippe, Dr.
Union des grandes associations
françaises pour l'essor national
UZÈS, Duchesse d'
VAUTRIN, Abel
VERNE, Maurice
VERONE, Maria
VINCENT, A.
VIOLETTE, Maurice
VIOLLIS, Andrée
VOGT, Blanche
La Voix des Jeunes
WAILLY, Marie de
WARÈS, Suze
WEILLER, Lazare
WEYER, M.
WILLM, W.
WITT-SCHLUMBERGER, Madame de
ZANTA, Léontine